

1 août 2016 revue de presse	2
3 août 2016 revue de presse	4
2 août 2016 revue de presse	6
4 août 2016 revue de presse	8
5 août 2016 revue de presse	13
5 août 2016 rubrique nécrologique	16
6 au 8 août 2016 revue de presse	17
7 et 8 août 2016 rubriques nécrologiques	20
9 août 2016 revue de presse	21
10 août 2016 revue de presse	25
11 août 2016 revue de presse	28
12 août 2016 revue de presse	40
12 août 2016 rubrique nécrologique	44
13 au 18 août 2016 revue de presse	45
17 août 2016 rubrique nécrologique	56
19 août 2016 revue de presse	57
20 au 22 août 2016 revue de presse	61
23 août 2016 revue de presse	66
24 août 2016 revue de presse	71
24 août 2016 rubrique nécrologique	73
25 août 2016 revue de presse	74
26 août 2016 revue de presse	83
26 août 2016 rubrique nécrologique (avis de messe)	88
27 au 29 août 2016 revue de presse	89
30 août 2016 revue de presse	92
30 août 2016 rubrique nécrologique (remerciements)	106
31 août 2016 revue de presse	107
31 août 2016 rubrique nécrologique	111

SAINT-JEAN

01 AOUT 2016

Bessayre: la concertation bientôt achevée

Les Saint-Jeannais qui souhaitent participer à cette concertation sur le secteur de Bessayre ont jusqu'au 12 août pour le faire. Un registre est mis à disposition du public en mairie, au service urbanisme, pour recueillir avis et observations. Ils peuvent également envoyer leurs avis et observations par e-mail à l'adresse suivante : contact@mairie-saintjean.fr ou par courrier à l'attention de madame le maire Hôtel de ville, 33 ter route d'Albi, 31240 Saint-Jean. Renseignements complémentaires au service urbanisme : Tél. : 05 61 74 48 19.

MONTBERON/FLOURENS/LAPEYROUSE-FOSSAT

Lena et ses chèvres débroussaillent

Depuis ce printemps, des chèvres et brebis sont venues remplacer les tondeuses et les débroussailleuses bruyantes pour nettoyer les parties inaccessibles de la forêt, sur environ 5 ha. À l'initiative de la mairie, ce travail écologique se montre très efficace.

Ces animaux font partie de la « ferme ambulante » de l'association Lena (élevage écologique nomade et alternatif). 30 chèvres et brebis, leur bergère et son chien, constituent cette ferme qui se déplace partout où elle est demandée, par des collectivités locales, entreprises ou particuliers. Cette association encourage la pratique du « petit élevage » pour le respect de l'animal dans



Sarah, la jolie bergère, et son troupeau de chèvres.

son environnement. Son objectif est de développer toutes formes d'élevage non conventionnel en privilégiant la pratique no-

made et alternative. Elle dirige ses actions vers une utilisation raisonnée (sans surexploitation des capacités de l'animal) et éco-

logique (sans antibiotique, sans utilisation de produits polluants). Le travail de débroussaillage par ces animaux s'avère très bénéfique car ils sont adaptables, ils peuvent travailler sur des terrains difficiles d'accès et par leurs déjections, ils contribuent à la préservation du sol. Les chèvres particulièrement sont friandes de ronces, de pyracanthas, feuilles d'arbres et plus ça pique, plus elles aiment. En principe plusieurs passages sont nécessaires. Ces animaux ont été aussi l'attraction de promeneurs venus spécialement les rencontrer et notamment les enfants qui n'hésitaient pas à poser de nombreuses questions.
<http://lesdebroussailleuses.org>.

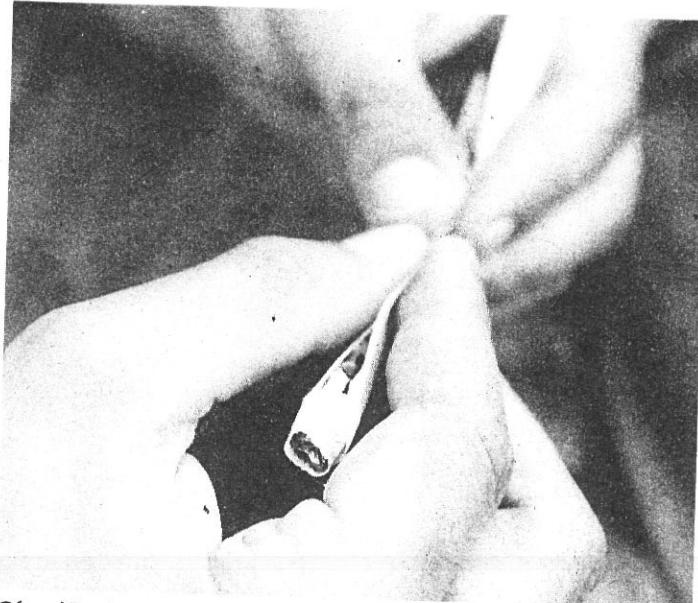
santé

01 AOUT 2016

Les fumeurs de tabac se font rouler... par un député de la Haute-Garonne

TOULOUSE/Les députés PS Michèle Delaunay et Gérard Bapt, député de la 2e circonscription de la Haute-Garonne, ont demandé mercredi dernier, une augmentation de 30 % du tabac à rouler pour 2017. « Les jeunes ont tendance à se procurer ce tabac car il est moins cher mais il est aussi plus nocif, déclare Gérard Bapt. C'est pourquoi nous souhaitons le taxer ». Il est vrai que sur les 5 premiers mois de l'année les ventes de tabac à rouler ont augmenté en volume de 3,4 % en Haute-Garonne par rapport à 2015, alors que celles des cigarettes ont baissé de 2,6 %.

Le mécontentement se fait sentir chez les buralistes à l'image de Gérard Vidal, le président de la fédération des buralistes de Midi-Pyrénées : « il faut arrêter d'augmenter les prix du tabac en France parce que les gens n'arrêtent pas de fumer, ils vont juste se fournir ailleurs. Le trafic va augmenter ». Certains Tou-



Gérard Bapt veut augmenter de 30 % le prix du tabac à rouler./ DDM

lousains ne sont pas ravis non plus de cette proposition d'un député de leur département comme Maelis, une jeune toulousaine de 18 ans. « Je ne pense pas que cela va changer quelque chose. En plus c'est un peu hypocrite car l'industrie du ta-

bac continue de tourner », dénonce-t-elle. L'efficacité du procédé est également remise en cause par Nils, un fumeur de 29 ans : « cela ne va pas m'empêcher d'acheter mon tabac à rouler. En plus, nous ne sommes pas loin de l'Andorre ».

D'autres, au contraire, sont favorables à cette hausse, comme Marie, une juriste de 53 ans : « à force de toujours se concentrer uniquement sur les inconvénients, on ne change jamais rien », confie-t-elle. Ryan, 20 ans, approuve également même s'il craint que les effets soient limités puisqu'il n'existe pas d'harmonisation européenne sur les prix du tabac. Il s'agit également de l'une des revendications de Gérard Vidal : « s'ils veulent faire une bonne politique de santé, cela se respecte mais elle doit être européenne ». Le député Bapt n'est pas dupe non plus sur ce sujet mais pense que cette augmentation pourrait tout de même avoir des effets positifs. Il souhaiterait par ailleurs que les recettes aillent à l'indemnisation des victimes d'accidents sanitaires. Mais pas sûr que cela calme les buralistes en colère, qui ont prévu des actions dès septembre.

Laura Andrieu

SAINT-JEAN



L'arbre se situe à proximité de la route d'Albi.

Travaux : un arbre émerge

Les travaux de terrassement se poursuivent sur l'ancienne place Fontanafredda, aux abords immédiats de la mairie. Hier encore de lourds camions emportaient la terre extraite du chantier. « C'est vraiment un chantier besogneux où l'on voit les ouvriers vaquer à leurs occupations avec beaucoup de professionnalisme » confie

cette retraitée de la résidence Les Villages d'Or dont les fenêtres donnent sur les lieux. Même satisfait du maire Marie-Dominique Vézian : « Je suis très satisfaite de constater que ce chantier est exemplaire tant en matière de sérieux de professionnalisme et de propreté. Des fenêtres de la mairie je peux suivre ces importants travaux qui vont permettre la construction du bâtiment intergénérationnel Les Granges. C'est le projet phare de cette mandature ». Pour permettre de mener à bien ce chantier, des arbres ont dû être déplacés, d'autres coupés (la haie de catalpas) ou laissés sur place. C'est le cas notamment pour celui qui jouxtait l'ancienne villa (démolie le mois dernier) et dont l'arbre a été conservé. Il se dresse au-dessus d'un monticule de terre creusé en carré autour de ses racines... On croirait le voir surgir d'une petite île...

03 AOUT 2016

03 AOUT 2016

grand toulouse

routes

Réfection de 14 km de chaussée: le grand lifting du périph toulousain

l'essentiel

Du Palais à Toulouse-nord, sur 14 km, la chaussée du périphérique Est va être entièrement refaite. Un gros chantier d'un coût de près de 12 M€ qui a débuté lundi.

C'est l'heure des grands travaux sur le périphérique toulousain, cette boucle d'une trentaine de kilomètres, engorgée matin et soir, qui voit passer plus de 100 000 véhicules par jour en moyenne. La chaussée de la partie Est, entre le péage du Palais et celui de Toulouse Nord, soit 14 km, va être entièrement refaite. Le concessionnaire de cette moitié du périph, Vinci Autoroutes, a décidé de mener ce chantier d'un seul trait. La première partie de ce grand lifting a débuté lundi et doit s'achever mi-octobre. Les travaux impliquent la fermeture des voies rapides par tronçons, chaque nuit, entre 21 heures et 6 heures du matin, soit pendant 49 nuits au total.

Concrètement, chaque soir, trois à quatre kilomètres de route sont fermés à la circulation. Et, sur 600 mètres, le revêtement est raboté. Le trafic n'est pas restreint pendant la journée mais, sur la partie en travaux, la vitesse est alors limitée à 70 km/heure. Un enrobé provisoire est ensuite mis en place les nuits suivantes. Ce qui permet aux automobilistes de rouler à 90 km/heure.



La chaussée sera rabotée puis changée sur les 14 km du périphérique Est. / Photo DDM Xavier de Fenoy

La seconde grande phase de travaux se déroulera l'an prochain, entre avril et juin. L'enrobé définitif sera alors posé, une fois passées les températures de l'hiver, peu clémentes pour ce type de réalisation. L'objectif du concessionnaire est l'installation d'un revêtement drainant, un support qui « limite les projections d'eau par temps de pluie », précise Vinci Autoroutes. L'opération qui vient de débuter est lourde : plus de 100 000

tonnes d'enrobé seront nécessaires. Les produits issus du rabotage seront, pour moitié, réutilisés dans la composition du nouveau revêtement, souligne Vinci autoroutes.

Le chantier représente un investissement de près de 12 M€. Vinci autoroutes en a confié la réalisation, après appel d'offres, à l'entreprise Colas Sud-ouest. Près de 150 personnes seront mobilisées.

J.-N. G.

repères

130 000

VÉHICULES En moyenne par jour. Chaque jour, ce sont en moyenne 130 000 véhicules qui empruntent le périphérique sur ses sections les plus chargées. Un chiffre qui montre à lui seul le poids des déplacements à Toulouse.

« Les travaux consisteront à raboter les deux premières couches d'enrobés de la chaussée. »

Un porte-parole de Vinci Autoroutes

UNE BOUCLE DIVISÉE EN DEUX

Particularité du périphérique toulousain, sa gestion relève de deux opérateurs distincts : Vinci Autoroutes, concessionnaire, pour l'Est (du Palais au péage de Toulouse nord), et de l'Etat pour la partie sud et ouest (du Palais à Toulouse nord via la Cépière). Côté Direction des routes du Sud-ouest, la stratégie de réfection des chaussées est différente. « Nous avons un suivi très strict. Nous savons exactement où et quand il faut intervenir », souligne Jean-Charles Mourey, chef du district centre. D'où le choix d'une programmation des travaux sur cinq ans. Cet été, les échangeurs des Minimes et Langlade ont été rénovés. Comme le périph entre Ponts-Jumeaux et Sésquière et la jonction entre les deux ronds-points du Palais. L'échangeur de la Cépière sera traité fin août.

SAINT-JEAN

02 AOÛT 2016

Secteur Bessayre, fin de concertation



L'architecte de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Métropole présentant les enjeux du projet lors d'une réunion publique, en mai dernier

La consultation sur le projet de renouvellement urbain du secteur de Bessayre touche à sa fin ! Les personnes souhaitant participer à cette concertation doivent en effet le faire **avant le 12 août**, dernier délai. Pour cela, plusieurs possibilités : un registre est mis à disposition du public en mairie, au service urbanisme (avenue du Bois), pour recueillir les avis et observations. On peut également envoyer avis et

observations par e-mail à l'adresse suivante : contact@mairie-saintjean.fr ou par courrier à l'attention de Madame le Maire, Hôtel de ville, 33 ter route d'Albi, 31240 Saint-Jean. Enfin, en se rendant sur le site www.mairie-saintjean.fr, un lien est prévu à cet effet. Pour tous renseignements complémentaires, appeler le service urbanisme au 05 61 74 48 19.

FG31

02 AOUT 2016

POLITIQUE

Saint-Etienne du Rouvray

Le député Gérard Bapt exhorte les adversaires des djihadistes à coordonner plus efficacement leurs actions

Alors que Manuel Valls reconnaissait un échec dans le suivi judiciaire du tueur, Gérard Bapt, député et Président du Groupe d'amitié France-Syrie s'est dit indigné devant le nouveau crime commis le 25 juillet en l'église de Saint-Etienne du Rouvray, crime revendiqué par l'Etat Islamique. « La

cible était à nouveau, après Villejuif, une église et des chrétiens, ces 'mécréants' pourchassés et massacrés aussi, avec les autres minorités religieuses, à Damas, Alep ou Kaboul. La sécurité intérieure passe par l'éradication des foyers djihadistes inspirant les crimes. Le temps n'est-il pas venu pour les adversaires des djihadistes de coordonner leurs actions, en ma-

tière militaire comme de renseignement, pour plus d'efficacité et éviter les dégâts collatéraux pour les populations civiles ? La priorité n'est pas un changement de régime à Damas, mais la défaite de tous nos ennemis terroristes qui tuent nos compatriotes », soulignait M. Bapt dans un communiqué du 26 juillet.

FG31



Des habitants se recueillent devant l'église où a été perpétré l'attentat

SAINT-JEAN



Le CCAS de Saint-Jean dispose d'espaces climatisés. Photo DDM

Le plan canicule: pensez-y!

« Canicule et Fortes chaleurs, il faut prévenir les risques. Adoptez les bons réflexes ! Soyez vigilants et solidaires ! » souligne le CCAS de Saint-Jean. Pendant l'été, de fortes chaleurs peuvent survenir et durer plusieurs jours et nuits. Les personnes fragilisées par l'âge, la perte d'autonomie, une maladie chronique, la prise de médicaments... sont plus sensibles. Certaines règles doivent être

04 AOUT 2016

appliquées : boire 1,5 litre d'eau par jour, consommer des aliments riches en eau, rafraîchir son corps plusieurs fois par jour, éviter les activités physiques, faire des siestes, fermer les fenêtres et volets en journée, abaisser la température ambiante (ventilateur et climatiseur), privilégier les sorties avant 10 heures, porter des vêtements légers... Des espaces publics climatisés peuvent vous accueillir : CCAS Espace Victor Hugo, Centre Social, Résidence du Soleil, Maison de l'Enfance et de la Famille, Club l'Âge d'Or... Enfin, toute personne âgée, en situation de handicap, isolée, en perte d'autonomie et de mobilité, peut se faire recenser chaque année auprès du CCAS Espace Victor Hugo 4 Chemin du Bois de Saget 05 61 37 88 31 (ou 36) ou en parler à son médecin, à son aide à domicile, à la Maison des Solidarités du Conseil départemental... « Si vous connaissez une personne dans cette situation, n'hésitez pas, adoptez les bons réflexes et soyez vigilants ! » rappelle-t-on au CCAS de Saint-Jean.



LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

04 AOÛT 2016

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS

LES FACTEURS TESTENT LA COLLECTE DES PILES USAGÉES SUR TROIS TERRITOIRES DE LA RÉGION



C'est une première en France. En partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC et la Direction régionale de l'ADEME, la Poste va expérimenter du 17 mai au 11 juin prochain un nouveau service de **collecte gratuite de piles usagées au domicile des particuliers, assuré par les facteurs**. Menée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du **Grand Rodez**, des villes de **L'Union** et de **Saint-Jean** en banlieue toulousaine, cette expérimentation vise à faciliter et développer le recyclage des piles usagées, une pratique encore minoritaire (seul un tiers des piles est recyclé en France). Une opération qui – si elle est concluante – sera généralisée à l'ensemble du territoire français.

Voix du Midi

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toulouse, « ville verte »

04 AOUT 2016



© FUCR/CC MAXIME RAPHAEL

Toulouse a-t-elle la fibre verte ? La Ville rose semble en tout cas avoir convaincu de nombreux internautes, qui viennent de l'ériger au rang de ville française la plus ambitieuse en matière de développement durable, lors de la campagne « We love Toulouse » lancée sur la toile entre le 26 avril et le 19 juin.

Organisée par le Fonds mondial sur la nature (WWF), cette initiative entraînait dans le cadre de l'« Earth Hour City Challenge », un concours mondial visant à promouvoir les actions des villes dans la lutte contre le dérèglement climatique. Le public y était invité à voter pour sa ville préférée de l'un des vingt pays participants.

1200 photos Instagram avec #WeLoveToulouse

La campagne « We love Toulouse », qui s'est déroulée à la fois sur les réseaux sociaux et le site We Love Cities, a permis à la ville de recueillir 3153 votes, devant Paris et Bordeaux. Avec 1200 photos partagées sur Instagram et mentionnant le hashtag #WeLoveToulouse, la mairie a mis à profit les réseaux sociaux pour communiquer sur les actions thématiques liées au développement durable. « *Je suis très heureux de la participation et de l'engagement de celles et ceux qui souhaitent agir avec nous contre le dérèglement climatique et pour la transition énergétique du territoire* », s'est exprimé le maire LR de Toulouse, Jean-Luc Moudenc. Toulouse s'est également engagée dans le Plan Climat Air Énergie Territorial, auquel sont actuellement ajoutés plusieurs axes, dont la préservation de la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique pour la croissance verte.

N.L.

04 AOUT 2016

santé

Le tabac à rouler bientôt 30 % plus cher ?

« Pour 20 cigarettes industrielles, on peut en rouler 32 », se lamente Gérard Bapt, député socialiste de la 2^e circonscription de Haute-Garonne. C'est pourquoi la députée PS Michèle Delaunay et M. Bapt ont demandé une augmentation du prix du tabac à rouler de 30 % pour 2017. « Le tabac à rouler permet de faire 60 % de cigarettes en plus mais il est également bien plus nocif. Et malheureusement, son faible coût attire beaucoup de jeunes », insiste Gérard Bapt.

Dissuader les jeunes

En effet, sur les 5 premiers mois de l'année 2016, les ventes en volume de tabac à rouler ont augmenté de 5 % aux niveaux national et dans la région Occitanie, et de 3,4 % en Haute-Ga-



Plus nocif que les industrielles ./

ronne tandis que celles des cigarettes industrielles ont baissé de 2,6 %. « Je suis convaincu qu'une augmentation de 30 % du prix du tabac à rouler pourrait dissuader un grand nombre

de jeunes car les adolescents ont un petit budget et sont souvent nettement plus sensibles à ce genre de hausse que leurs aînés », affirme le député.

Au risque de favoriser le trafic

En outre, une telle augmentation permettrait d'aligner exactement les tarifs sur ceux des cigarettes classiques. Mais ce n'est pas le seul ajustement qui mériterait qu'on lui porte attention. Un des principaux risques de cette mesure est la fuite des consommateurs vers l'étranger et la stimulation du trafic, notamment vers l'Espagne et l'Andorre. « Pour l'instant, l'Union européenne est incapable d'harmoniser les fiscalités entre les différents pays, même si

le problème est de l'ordre de la santé publique », commente M. Bapt. Et même si l'Espagne a légèrement augmenté ses tarifs, les prix y restent tout de même bien inférieurs à ceux en vigueur dans l'Hexagone.

D'autre part, le mécontentement se fait sentir chez les buralistes à l'image de Gérard Vidal, président de la fédération des buralistes de Midi-Pyrénées : « Il faut arrêter d'augmenter les prix du tabac en France parce que les gens n'arrêtent pas de fumer, ils vont juste se fournir ailleurs ». Les buralistes ont d'ailleurs prévu une série d'actions dès le mois de septembre pour faire entendre leur point de vue.

Fleur Olagnier

Jeudi 4 août 2016 . LA DÉPÈCHE DU MIDI . 5

04 AOUT 2016

Aujourd'hui en France
Jeudi 4 août 2016

Adieu, les cotons-tiges en plastique !

ENVIRONNEMENT. Parce qu'ils polluent la mer et sont dangereux pour la faune, les bâtonnets ni biodégradables ni compostables seront bientôt interdits. Comme les crèmes exfoliantes à base de microbilles en plastique.

COUP DUR pour les amateurs de grattouilles d'oreilles ! Les bâtonnets ouatés en plastique, accusés depuis longtemps par les médecins de provoquer des traumatismes au tympan, vont définitivement disparaître des rayons. Dans le cadre de la loi Biodiversité adoptée le 20 juillet, le Parlement a en effet décidé d'interdire leur mise sur le marché en France à compter du 1^{er} janvier 2020. La mesure est loin d'être anecdotique pour la planète. « Les cotons-tiges font en effet partie des déchets les plus présents dans les milieux aquatiques », affirme Antidia Cidores, porte-parole de l'association Surfrider Foundation Europe. « En 2015, nous en avons ainsi retrouvé pas moins de 16 226 dans les rivières ou sur les littoraux européens. Mis bout à bout, cela équivaut à trois tour Eiffel et demie ! » L'explication, c'est du côté du comportement des consommateurs qu'il faut aller la chercher. « Beaucoup de gens jettent les cotons-tiges dans la cuvette des toilettes plutôt que dans la poubelle de la salle de bains », explique Antidia Cidores.

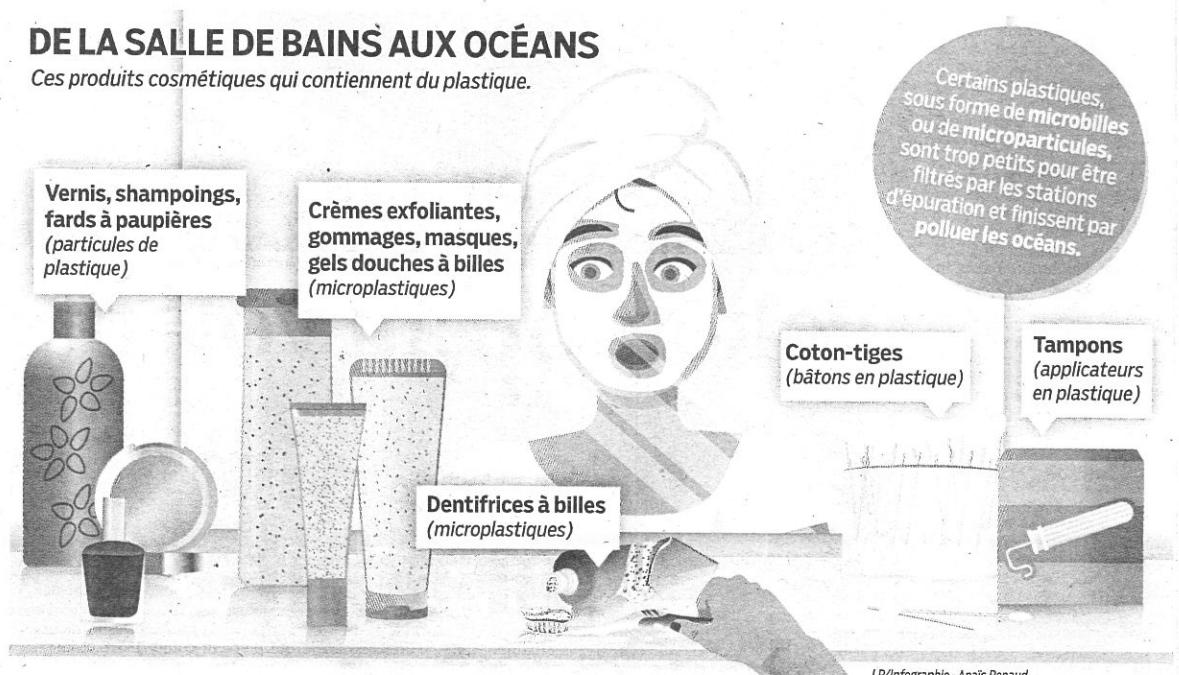
Des industriels devancent déjà la loi

« En principe, les cotons-tiges sont arrêtés par les grilles des stations d'épuration. Mais, en cas de fortes pluies, les réseaux peuvent déborder et rejeter ces déchets dans la nature. » Un poison ambulant pour la planète. « Non seulement ils relâchent des substances chimiques qui continuent de se diffuser dans l'environnement tout au long de leur durée de vie et viennent s'agglomérer au continent plastique. Mais, en plus, ils risquent de perforer les organes des oiseaux et des poissons qui les ingèrent. »

Désormais, les cotons-tiges devront donc être fabriqués en papier biodégradable et compostable. Cer-

DE LA SALLE DE BAINS AUX OCÉANS

Ces produits cosmétiques qui contiennent du plastique.



Dentifrices et gels douche dans le viseur

tais industriels se sont déjà engouffrés dans la brèche. Le groupe Ekibio commercialise des bâtonnets en papier à base de cellulose 100 % recyclable blanchie à l'eau oxygénée pour les bébés, avec des extrémités 100 % coton. « Il existe aussi des modèles en carton ou en bois et des versions réutilisables », complète Antidia Cidores. Mais le mieux, pour vos oreilles comme pour l'environnement, c'est encore d'opter pour les sprays auditifs. A bon entendeur ! **ELODIE CHERMANN**

LES COTONS-TIGES ne sont pas les seuls sur la liste noire des parlementaires. Les microbilles de plastique, ajoutées à certains dentifrices, gels douche, masques ou gommages pour leurs propriétés fluidifiantes et exfoliantes, seront elles aussi interdites, et ce, dès le 1^{er} janvier 2018. Et pour cause ! Elles ont beau mesurer moins de 5 mm, elles peuvent faire des ravages. Elles

s'infiltrer dans les canalisations, échappent au traitement des eaux usées... Et atterrissent dans l'estomac des poissons. « Ce sont surtout les espèces filtreuses comme les saumons ou les baleines qui sont touchées », indique Antidia Cidores, porte-parole de l'association Surfrider Foundation Europe.

Le hic, c'est que ces granules interviennent aujourd'hui dans la

composition de près de 10 % des produits cosmétiques présents sur le marché, au bas mot. Pour les éradiquer, une véritable révolution s'impose donc dans l'industrie cosmétique. « Le processus est en marche », affirme Patrick O'Quin, président de la Fédération des entreprises de la beauté. « Dès 2012, certains adhérents se sont engagés volontairement à éliminer ces polymères de leurs produits. Mais on ne trouve pas de solutions de remplacement en un claquement de doigt ! Il faut reformuler, modifier les emballages, refaire des tests. C'est un processus long et coûteux. » Un faux prétexte pour Romain Ruth, PDG de Cosmebio, association professionnelle regroupant 350 entreprises adhérentes et 400 marques.

Propos recueillis par **CAMILLE MORDELET**

■ VOIX EXPRESS

Avez-vous réduit votre utilisation de plastique au quotidien ?

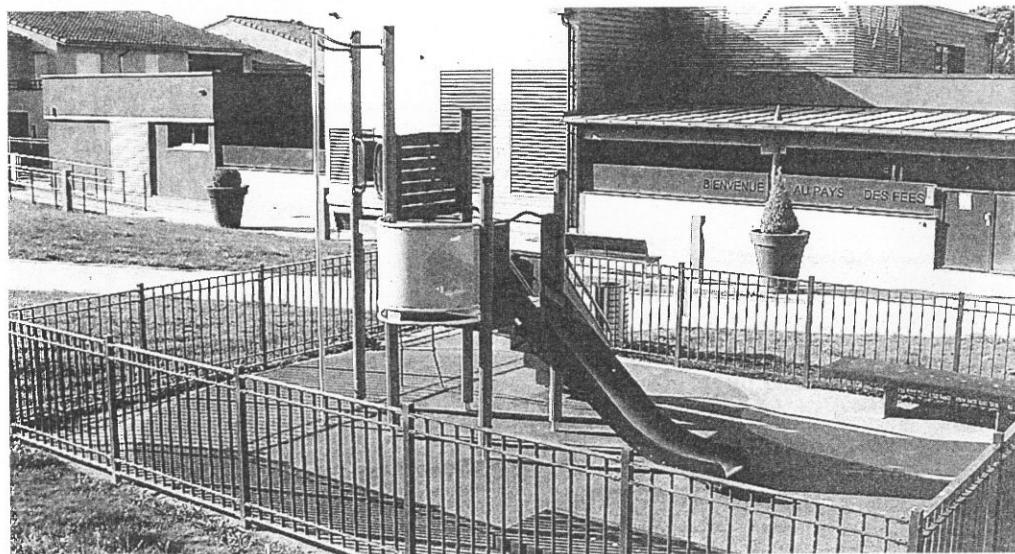


05 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Bientôt la rentrée des touts-petits

Trente-cinq nouveaux enfants font leur rentrée en adaptation, à partir du lundi 22 août prochain dans les deux crèches multi accueils « La Pichounelle » et « Au Pays des Fées ». Ces deux structures proposent un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou temps partiel, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, à 95 enfants. Il faut aussi noter que 31 enfants des crèches et 32 enfants accueillis chez les assistantes maternelles qui fréquentent le RAM (Relais Assistantes Maternelles) font leur première entrée scolaire à l'école maternelle en septembre prochain. Le RAM ré-ouvre ses accueils lundi 5 septembre prochain et informe les parents et futurs parents



A Pays des Fées, l'une des crèches de Saint-Jean.

que les assistantes maternelles agréées ont des places disponibles en septembre pour

toutes familles recherchant un mode de garde individuel. Information au Relais Assistan-

tes Maternelles.

Tel. 05 62 89 97 98 (petite.enfance@mairie-saintjean.fr).

05 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Le Bistro Gastro fête ses quatre ans



Raymond Belugou avec Marie, Lucas et Alex remercient leurs clients

Le Bistro Gastro fête ses quatre ans ! Quatre ans déjà que le chef Raymond Belugou s'est mis aux fourneaux dans son restaurant du centre commercial Belbèze joliment décoré, agrandi d'une agréable terrasse, où il propose une cuisine inventive avec différentes formules, de la plus bistro à la plus gastro. Pour cet été, outre le menu du marché et les plats à la carte, 100% faits maison et à base de produits ultra frais, locaux le plus sou-

vent, le chef propose tous les mardi soir des tapas qui se renouveleront selon les arrivages et l'imagination du cuisinier. Côté traiteur, il y aura aussi de très bonnes choses à découvrir, que l'on soit seul ou en groupe. Durant tout ce mois d'août, le Bistro Gastro est ouvert tous les jours du mardi au samedi. Il est préférable de réserver. Adresse : 1 chemin de Belbèze à Saint-Jean. Tél : 05 61 09 66 00. Site internet : www.restaurant-bg.com

FG31

SAINT-JEAN

L'Age d'Or à l'heure d'été



Dans la salle de la rue de l'Eglise, détente et convivialité sont au programme de l'été

Le Club de l'Age d'Or a pris son rythme d'été ! Si les activités tournent au ralenti, la salle de l'avenue de l'Eglise, derrière l'Espace Palumbo, est ouverte tous les jours : jeux de société, papotages, et surtout climatisation attendent ceux qui restent à Saint-Jean durant ce mois d'août. Dès le jeudi 15 septembre à 14h, les seniors feront leur

rentrée avec un tournoi de belote. Les vendredi 16 et 30 septembre à 9h 30, l'initiation à l'informatique reprendra. Le mardi 20 septembre, c'est une croisière sur la Baïse qui est programmée. Pour toute information sur l'Age d'Or, contacter le président, Gérard Gueu, au 06 08 51 63 05.

FG31

05 AOUT 2016

environnement

Débroussailleuses écolos à Flourens



Tout près des ateliers, les chèvres et moutons, sont ravis de rencontrer les employés communaux.

Depuis quelques semaines, la commune de Flourens a retrouvé ses « débroussailleuses très écologiques ». En effet, un troupeau de sept moutons et six chèvres nettoient certains espaces verts du village. Cette année, c'est avec des animaux appartenant à des agriculteurs flourensois que le projet de nettoyage des endroits inaccessibles se réalise.

Durant le mois de juin, ces chèvres et moutons ont bien nettoyé l'espace entre les cours de tennis et les ateliers municipaux. Aujourd'hui, elles débroussaillent le talus très pentu face aux ateliers. Cela permettra aussi de gagner plus d'espaces pour les be-

soins de stockage.

Ce travail de débroussaillage par ces animaux s'avère maintenant très bénéfique : le travail sur des terrains difficiles d'accès et leur déjection contribuent en effet à la préservation du sol. Et surtout pas besoin de mécaniques polluantes et donc pas de bruit. Elles nécessitent cependant un peu de soins réguliers que les employés municipaux aidés par les agriculteurs leur donnent régulièrement, à savoir de l'eau et du sel. Elles acceptent aussi les visites des promeneurs. Il est possible de les rencontrer en allant tout près des ateliers municipaux de la commune.

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

SAINT-JEAN

Clara, son épouse ;
sa fille, Marie-Christine
et son époux ;
Alexandre, son petit-fils
et Flavie ;
Marc, son frère et sa famille ;
Jean-Pierre VALERIO, son beau-
frère et sa famille ;
Antoine VALERIO, son épouse
et sa famille ;
toute la famille VALERIO ;
neveux et nièces,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Monsieur Laurent CASALE

La cérémonie religieuse sera
célébrée le lundi 8 août 2016,
à 14 h 30, en l'église de Saint-
Jean.

La famille remercie toutes les
personnes qui, par leur présence
ou leurs marques de sympathie,
s'associeront à sa peine.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean - Balma - Tél. 05.61.35.04.05

05 AOUT 2016

SAINT-JEAN

06 AOUT 2016

Berlinois et Saint-Jeannais réunis autour de l'art du graffiti

Un groupe de jeunes Allemands, d'une association berlinoise, ont été accueillis cette semaine par la MJC. Arrivés d'Isagnac en vélo, ils sont restés quatre jours à Saint-Jean. Ils ont été invités à participer à la réalisation d'une fresque sur le nouvel espace partagé par la bibliothèque, le club Ado, le service prévention et l'espace jeunes de la MJC. Tous les matins, jeunes Français et Berlinois, accompagnés de Flavien Seng, graisseur professionnel, ont partagé leurs idées créatives pour une réalisation collective. À cette occasion le maire Marie-Dominique



Les élus et les jeunes Français et Berlinois réunis par l'art. /Photo DDM.

Vézian et le député Gérard Bapt sont venus saluer et encourager les jeunes visiteurs et les autochtones. Durant ce séjour, Fran-

çais et Berlinois ont aussi partagé plusieurs autres moments ensemble : Soirée barbecue et soirée gastronomique allemande, rallye dans Toulouse et visite du musée Aéroscoopie, à Blagnac. Cette rencontre a clôturé une saison bien riche de projets de mobilités pour la MJC puisque de jeunes Saint-Jeannais ont participé à un projet à Berlin, en avril, et à un échange de jeunes Allemands et Slovènes, à Ljubljana en juillet. Les Allemands sont repartis à destination de Leucate par le Canal du Midi. Le programme de la saison prochaine sera autant axé sur la rencontre européenne, avec plusieurs projets partagés avec des structures polonaises, belges, allemandes et slovènes.

SAINT-JEAN
Fraternité
autour
du graffiti

• page 24

environnement

07 AOUT 2016

Jamais les abeilles n'ont produit aussi peu de miel que cette année

L'essentiel

La production de miel en France atteindra à peine 8 000 tonnes cette année. À la fin du siècle dernier, les ruches donnaient près de 35 000 tonnes. La faute aux pesticides, et cette année, à une météo désastreuse.

Les apiculteurs ont le bourdon. Et les butineuses ont les ailes en berne. Elles ne feront pas notre miel cette année. Les ouvrières sont épuisées. Elles s'étiolent, se ratatinent et meurent avant d'avoir accompli leur mission. Et le phénomène s'accentue d'année en année. « Dans les années 2 000, on produisait jusqu'à 35 000 tonnes de miel en France, explique Denis Sapène, membre du bureau de la fédération française d'apiculture, exploitant près de la forêt de Bouconne, en Haute-Garonne. Déjà, en 2014, les apiculteurs avaient été sinistrés, avec une production très faible, comme on n'en avait jamais vue. En 2015, ils ont repris espoir, car les conditions ont été plus favorables... Nous étions sur un petit nuage. Mais ce nuage a fondu ! »

Car 2016 est une année encore plus inquiétante : on ne devrait pas dépasser les 8 000 tonnes de miel. Et cela dans un Hexagone qui adore les alvéoles, puisque nous consommons 40 000 tonnes de miel par an. Nous sommes les plus gros consommateurs européens. Il y a quinze ans, nous étions presque autosuffisants. Aujourd'hui, le miel à l'accent étranger. Denis Sapène ne peut que constater les dégâts : « La récolte du miel de colza est mauvaise, tout comme celle du tournesol. Le châtaignier est catastrophique... » Du reste, il y a de moins en moins de cultures de colza et de tournesol en France : tant pis pour les abeilles.

La faute à la pluie

Pour ce qui est du miel d'acacia, c'est la faute à la pluie : « L'acacia ne fleurit que pendant une dizaine de jours. En Ariège,



Sous l'effet conjugué des pesticides et de la météo, la production de miel a brusquement chuté cette année. / Photo DDM R. Gruffaz.

précise Denis Sapène, pendant ces dix jours-là, il a plu. Donc, les abeilles ne sont pas sorties. »

Donc, il n'y aura pas de miel d'acacia en Ariège cette année. Et ailleurs, cela tient du miracle, si les butineuses ont pu faire quelques provisions.

La pluie, le froid, le mauvais temps sont une des raisons de ce naufrage.

« Les ruches se sont très mal développées, explique Xavier Lebeau, vétérinaire, et conseiller référent des apiculteurs du Lot. Avec le mauvais temps, des maladies sont apparues, comme la maladie noire ou paralysie chronique de l'abeille, qui est une

maladie contagieuse. Les couvains ont aussi subi la loque européenne », explique ce passionné, apiculteur lui-même.

Et cela se rajoute aux autres fléaux : varroase, frelon asiatique, pesticides

un minuscule acarien qui leur pompe le sang. Sans compter que depuis une dizaine d'années, ils sont traqués par le frelon asiatique, qui a fait de l'abeille domestique son plat de résistance.

Mais l'ennemi majeur des abeilles, c'est bien sûr la marée de pesticides qui s'abat sur la campagne française. Depuis des dé-

LES PESTICIDES ABIMENT LE SPERME DES ABEILLES

Gare aux néonicotinoïdes ! Déjà accusés de s'attaquer au système nerveux des abeilles, ces pesticides altèrent aussi le sperme des mâles, ce qui contribue potentiellement à la baisse du nombre de ces polliniseurs, ont indiqué des chercheurs la semaine dernière dans une étude publiée dans la revue britannique *Proceedings of the Royal Society*. L'usage massif des néonicotinoïdes, qui seront interdits en France à partir de 2018, pourrait avoir « des effets contraceptifs involontaires ».

Les reines s'accouplent pendant une durée très brève mais avec de nombreux mâles, dans une sorte d'orgie, avant de stocker le sperme pour le reste de leur vie fertile.

cennies, les apiculteurs ne cessent de dénoncer la nocivité de ces produits chimiques qui déciment le cheptel.

Au mois de juin, les députés français ont adopté une loi qui prévoit d'interdire l'utilisation des néonicotinoïdes à partir du 1^{er} septembre 2018.

Interdiction et dérogation

« Mais il est prévu des dérogations pour jusqu'à 2020, déplore Denis Sapène. Et puis, s'il y a un changement de majorité en 2017, que va-t-il se passer ? Veut-on revenir en arrière ? C'est un combat que nous menons depuis une vingtaine d'années... » Et il serait vain de penser que l'industrie chimique puisse renoncer à un tel marché sans tenter de nouvelles opérations de lobbying. Pourtant, l'apiculture est une passion de plus en plus partagée, à la ville comme à la campagne. Entreprises et collectivités se mettent à inviter des abeilles sur leur toit. Enfin, une aile protectrice pour nos butineuses ?

Dominique Delpiroux

POUR ALLER PLUS LOIN
Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir une info-graphie.

SAINT-JEAN

08 AOUT 2016

Aide au lien social

L'aide au maintien du lien social et au maintien à domicile passe par la Plateforme des aidants familiaux. A compter de septembre prochain, dans le cadre d'un partenariat avec le CCAS, la Plateforme des aidants familiaux de l'association Familiale Intercantonale de Montastruc la Conseillère propose une Permanence d'Accueil aux familles accompagnant un proche atteint d'une maladie neurodégénérative. Cette permanence aura lieu un vendredi sur 2 de 9 heures à 12 heures au CCAS et des ateliers de sophrologie sont prévus le mercredi de 18 heures à 19 heures à la Résidence du Soleil (du 14 septembre au 30 novembre 2016).

LA DÉPÉCHE

DU MIDI

Nord-Est

07 AOUT 2016

08 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Mme Jeannine SAMSON,
son épouse ;
Mme Marie-José BRINGUIER,
sa fille et son époux, Gilbert ;
ses petites-filles,
Marjorie et Stéphanie ;
ses arrière-petites-filles ;
ses belles-sœurs,
Mme Marcelle DELPECH,
et Mme Rose-Marie BOUAS
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

Monsieur Léo SAMSON

survenu à l'âge de 83 ans.
Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité familiale.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean - Balma - Tél. 05.61.35.04.05

SAINT-JEAN

Claude et Gisèle CROUX, son fils ;
Robert CROUX et Lydia BROUST,
son fils ;
Jacqueline CROUX et Alain
HUMBLOT, sa fille ;
Claudine et Robert BLANC,
sa fille ;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
parents et alliés
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Madame Alice CROUX

Née ALIBERT

survenu le 6 août 2016, à l'âge
de 89 ans.
La cérémonie religieuse sera
célébrée le mardi 9 août 2016,
à 16 heures, en l'église de Saint-
Jean, suivie de l'inhumation au
cimetière de Castelmaouou.
Le corps repose à la chambre
funéraire Rabary à Lavaur.

S'informer : PF Rabary, 05.63.58.13.13
Le Choix Funéraire

SAINT-JEAN

09 AOUT 2016

Une canne sauvée du lac de la Tuilerie

Une « horde pacifique » s'est dernièrement formée au bord du lac de la Tuilerie. L'objectif était de saisir, sur les eaux, une canne blanche, mascotte des usagers de ce lieu privilégié qui était blessée. Aucune des tentatives de l'attraper pour la soigner n'avait jusque-là pas abouti. Autour de Claude Marrigues, président de l'association de pêche et de celle des Amis du lac avaient pris place les deux gardes-pêche Philippe Benza et Dominique Operti, le fidèle Francis Zanone et Christophe Marrigues, fils du président. Pour se saisir de la canne blanche la « fine équipe » a donc déployé le matériel nécessaire : épuisettes, barque, float tube... sans oublier la mie de pain. Sous l'œil



La cane blanche dans les bras des pêcheurs juste avant sa remise à l'eau

étonné de nombreux promeneurs, l'opération « capture » a pu débuter. Après quelques échecs par voie terrestre, une

barque a été mise à l'eau. Mais l'animal est furtif et rusé, obligeant les rameurs Christophe et Dominique, à de nombreux

allers-retours. Quelques efforts plus tard, l'équipe a réussi à « bloquer » le palmipède dans la réserve, espace plus réduit. Christophe a donc pris la barque, Claude et Dominique ont bloqués la voie maritime, Francis et Philippe s'occupant des berges. Après une belle séance de « canotage » Christophe a réussi à isoler la canne sur la rive, au fond de la réserve, et quittant son embarcation à « capté » le volatile avec son épuisette. Le reste de l'équipe est venu à la rescoussse. Sous les ovations des témoins, la canne blanche a été amenée au barnum pour y être soignée. Très vite après elle a été remise à l'eau puis est partie illico retrouver ses petits canetons.

SAINT-JEAN

Opération sauvetage au lac de la Tuilerie

09 AOUT 2016



Claude Marrigues, Dominique Operti, Christophe Marrigues et Philippe Benza, avec les enfants ravis d'avoir récupéré leur ballon

C'est la belle histoire de l'été ! La semaine dernière, au lac de la Tuilerie s'est déroulée une « opération sauvetage » dirigée par l'association de pêche : le président, Claude Marrigues, avec son fils Christophe, Francis Zanone, fidèle membre du bureau, et les deux garde-pêche Phi-

lippe Benza et Dominique Operti, se sont jetés à l'eau pour capturer la mascotte du lac, une jolie cane blanche qui s'était blessée. Les grands moyens ont été déployés : épuisettes, barque, floatube, mie de pain ... et ruse. Après de nombreuses tentatives, Christophe et Domi-

nique à la rame, ont enfin réussi à bloquer le volatile, tandis que Francis et Philippe sécurisaient la berge avant que Christophe ne parvienne à attraper la blessée avec son épuisette. Christophe a profité de l'expédition pour rattraper aussi, pour le plus grand plaisir de leurs propriétaires, deux bal-

lons qui flottaient par là ! Sous les ovations des témoins, la cane a pu être soignée et, après une petite séance photo, elle a regagné ventre à terre son domaine pour y retrouver ses petits. Un sympathique épisode qui donne envie d'aller se balader au lac de la Tuilerie !

FG31

LE PETIT JOURNAL

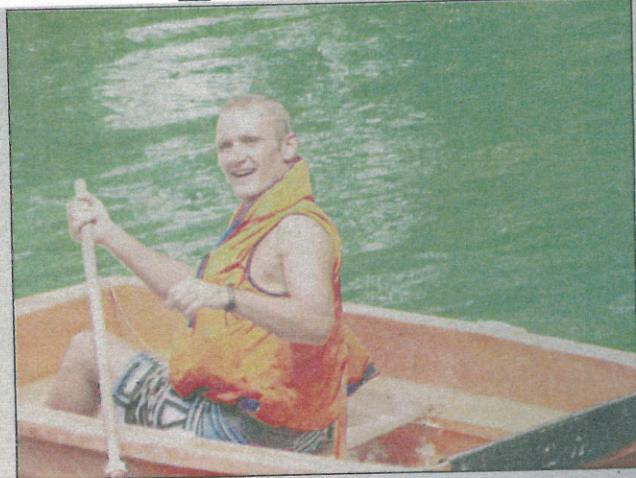
Le bi-hebdo du Pays Toulousain

CHAQUE MARDI
ET VENDREDI

09 AOUT 2016



La cane en lieu sûr entre Christophe et Dominique



Christophe et le véhicule de secours



Sauvée!



Philippe le dentiste prodigue ses soins à Jane la cane

SAINT-JEAN

Emploi et formation

Une matinée d'information sur les métiers du numérique

La Maison Commune Emploi Formation (MCEF) du Nord-Est Toulousain organise, en partenariat avec la Région Occitanie et Pôle Emploi, une matinée d'information sur les métiers du numérique. Cette matinée se déroulera le jeudi 8 septembre, de 9h30 à 12h30. Trois métiers du secteur seront présentés par les professionnels de la formation accompagnés de témoins : développeur Web, technicien systèmes et réseaux, community manager. Pôle Em-

ploi exposera les caractéristiques du secteur d'activité et l'économie locale. Le Bureau Territorial présentera l'offre de formation de la Région. Les personnes intéressées pourront ensuite bénéficier de conseils personnalisés. Attention, le nombre de places étant limité, **il est obligatoire de s'inscrire dès que possible** auprès des animatrices du Centre Ressources de la MCEF. Tél : 05 34 25 02 29. Adresse : 6, Chemin du Bois de Saget à Saint-Jean. Mail : info@mcefnet.fr

Aéroport Toulouse: « La gestion de l'espace aérien est hasardeuse »

L'épisode de l'atterrissement d'urgence du vol Toulouse-Oran, le 2 août dernier à Blagnac (notre édition du 4 août), ne lui a pas échappé. À la tête du Collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine (CCNAAT), Chantal Beer-Demander fait à nouveau part de ses inquiétudes par rapport à la gestion de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

En quoi l'incident de la semaine dernière vous semble-t-il particulièrement grave ?

Un avion qui décolle, qui fait demi-tour pour des problèmes techniques au-dessus de la quatrième agglomération française, dans une zone hyper urbanisée, non loin d'une usine classée Seveso (Safran Heraclès), c'est hyper dangereux ! Selon la DGAC (direction générale de l'aviation civile), un accident se produit tous les millions de vols. Quand on sait qu'il y a 100 000 mouvements par an à Toulouse, la probabilité qu'un accident grave survienne est de un tous les dix ans. On s'en sort



Le collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine est inquiet pour la sécurité des riverains. /DDM Frédéric Charmeux

bien pour l'instant puisque le dernier accident remonte à juin 1994. Ce ne sont que des probabilités mais la gestion actuelle de l'aéroport augmente nos inquiétudes, elle apparaît hasardeuse et inquiétante.

Que reprochez-vous au gestionnaire ?

L'épisode de la semaine dernière nous laisse imaginer le pire sur les gestions de crise. Comment peut-on laisser un

avion poubelle décoller en pleine grève du personnel navigant ? Quelles garanties de sécurité avec l'augmentation annoncée du trafic ? Et les nuisances liées au bruit sont toujours là. Nous attendons la prochaine assemblée générale des actionnaires, déjà reportée deux fois et nous y serons représentés par un huissier de justice habilité à prendre en notes tous les débats et à se saisir des docu-

ments présentés en séance.

Sur le volet nuisances sonores, que demandez-vous ?

Il faut enlever les avions de nuit. Strasbourg n'en a aucun de nuit, Francfort est fermé entre minuit et 5 heures, c'est donc réalisable à Toulouse. Actuellement on compte 20 avions entre 22 heures et 6 heures dont 3 ou 4 entre minuit et 6 heures mais le nouveau gestionnaire de l'aéroport a fait savoir son intention de revenir à la situation de 2010 avec 7 avions dans cette plage horaire et Airbus a demandé au mois de juin à pouvoir utiliser ses Béluga (gros porteurs) en cœur de nuit.

Imaginer un aéroport sans qu'il se développe, ça paraît impossible aujourd'hui ?

Mais cet aéroport est trop dans la ville et ça coûte cher : pour la première fois cette année, des établissements recevant du public comme des crèches seront aidés au titre de l'aide à l'insécurisation financée par les compagnies aériennes mais 200 peuvent y prétendre.

Propos recueillis par Emmanuelle Rey

SAINT-JEAN

10 AOUT 2016

Une nouvelle aire de jeux à Marcel-Langer

Les vacances d'été sont toujours propices à la tenue de différents chantiers dans les groupes scolaires de la commune. Et cette année n'a pas dérogé aux précédentes. Le maire Marie-Dominique Vézian accompagné de son Premier adjoint le député Gérard Bapt et de Gérard Galonier, adjoint aux travaux, ont été se rendre compte de l'avancement de différents travaux. À l'école Marcel-Langer ils ont pu constater avec satisfaction que l'aire de jeux était déjà opérationnelle. Et comme c'est dans ce site que se tient l'accueil de loisirs sans hébergement, les jeunes Saint-Jeannais en profitent avec une satisfaction évidente. Le maire rappelle : « L'ancienne aire de jeux ne permettait pas à suffisamment d'enfants de pouvoir jouer. Dans les deux autres écoles, les structures étaient beaucoup plus importantes, nous avons rétabli l'équilibre ». Le coût de cette structure est d'environ 30 000 € TTC. La tournée des écoles s'est



Gérard Bapt, Gérard Galonier et Marie-Dominique Vézian sur la nouvelle aire de jeux.

poursuivie à l'école Saint-Jean-Centre où les élus ont constaté le bon déroulement des travaux de mise aux normes des réseaux électriques et informatiques. Ils vont permettre notamment le bran-

chements dans chaque classe de 3 postes informatiques et d'un vidéoprojecteur pour répondre aux demandes de l'Éducation nationale. Le coût de cette opération se chiffre à environ 90 000 € TTC.

enquête

10 AOUT 2016

L'homme mort au commissariat souffrait également de fractures des côtes

L'homme de 60 ans retrouvé mort dans la nuit de dimanche à lundi, dans une geôle du commissariat central de Toulouse, souffrait d'une fracture du crâne et d'une importante hémorragie intracrânienne (notre édition de mardi). Cela pourrait expliquer le décès de cet ancien vendeur de journaux qui vivait en banlieue de Toulouse, sur la commune de Saint-Jean. Mais l'autopsie pratiquée lundi à l'institut médico-légal de l'hôpital Rangueil a également mis en évidence quatre fractures de côtes.

Ces fractures entraînent de nouvelles questions sur la fin de cet homme, « interpellé » dimanche vers 17 heures rue Bayard en raison, a priori, de son alcoolémie très avancée. À moins que les conséquences de l'hémorragie l'aient rendu si confus. Mais a-t-il pu, en chutant, se casser les côtes ? Selon le légiste, sa fracture du crâne pourrait être compatible avec une chute. Celles des côtes seraient plus délicates à expliquer. « L'intervention d'un tiers avant son admission au commissariat n'est, à ce stade, pas exclue », a précisé hier soir le parquet.

Cet homme a-t-il, avant d'être vu chancelant rue Bayard, croisé un ou des tiers qui auraient pu se montrer violents ? Cette hypothèse « est examinée » a confirmé hier soir le parquet de Toulouse. S'il a été victime d'une agression, il ne s'agissait en tout cas pas d'un mobile crapuleux puisque les policiers ont retrouvé dans ses affai-



Les policiers essayent de reconstituer l'itinéraire de la victime avant sa prise en charge dimanche rue Bayard à Toulouse./DDM illustration

res téléphone portable, argent et carte bancaire.

Taux d'alcoolémie inconnue

Les enquêteurs de l'IGPN saisissent du dossier par le parquet s'attachent à reconstituer l'emploi du temps de cet homme lors de la journée de dimanche. Les caméras de vidéosurveillance mais également l'exploitation des bornages de son téléphone portable devraient aider à retracer son itinéraire.

Ce n'est pas l'unique problème

qui se pose aux membres de la police des polices, arrivés dès lundi après-midi à Toulouse. La victime a été embarquée dimanche par un équipage de la police municipale envoyé sur place suite à un appel « police secours ». Ces policiers municipaux ont été auditionnés dès lundi par les enquêteurs de l'IGPN. Lors de l'intervention sur la voie publique, la victime paraissait alcoolisée. Hier les résultats des analyses toxicologiques, qui situent l'importance de cette

alcoolisation supposée, n'avaient pas encore été communiqués au parquet.

L'homme a ensuite été placé en cellule de dégrisement après avis du médecin qui, et c'est une difficulté, n'a pas mis d'objection à son placement en cellule. Ce médecin pouvait-il se rendre compte lors d'une simple consultation des problèmes médicaux ? L'autopsie a montré une fracture du crâne à droite avec un hématome important mais sans saignement extérieur et un autre hématome de l'autre côté de la boîte crânienne.

Autre problématique, la gestion de l'homme a priori enivré en cellule de dégrisement. Les fonctionnaires de police de garde dans la nuit de dimanche à lundi ont été entendus. Ces policiers qui ont une vision sur chaque cellule via un système de vidéosurveillance, doivent très régulièrement sonder la personne en cellule pour savoir comment elle va. Ils doivent également veiller à sa position pour éviter, en cas de vomissement que l'individu s'étouffe. « Vous ne trouverez aucun policier qui vous dira qu'il est normal de gérer en cellule les gens alcoolisés. Nous ne sommes pas médecins, analyse un policier. Comment savoir si un homme dort à cause de l'alcool ou s'il sombre dans le coma ? C'est presque la même chose. Dans le premier cas l'homme récupère, dans le deuxième il est en train de mourir... »

Jean Cohadon

agriculture

Les céréaliers face à une récolte et des cours en baisse

► **l'essentiel**

Le Grand Sud n'échappe pas à la déprime des marchés des céréales. En plus, de rendement en forte baisse, les paysans font face à des cours du blé qui s'effondrent.

Le ministère de l'Agriculture vient de confirmer que l'année 2016 restera la pire récolte céréalière depuis trente ans. La production nationale de blé tendre devrait atteindre à peine 29,1 millions de tonnes, en chute de 29 % par rapport à 2015, selon une estimation d'Agreste, le service statistique du ministère de l'Agriculture. La faute à des conditions météo très défavorables avec des pluies en trop grand nombre notamment en juin et juillet qui ont nui au rendement à l'hectare. « L'ensoleillement n'a pas été non plus bon ce qui a pénalisé la photosynthèse provoquant une mauvaise fécondation avec des épis sans grains » détaille Michel Portier, directeur du cabinet conseil agricole Agritel (*lire interview*).

Si dans le Sud-Ouest les intempéries n'ont pas été aussi catastrophiques, elles ont tout de



Les rendements du blé ont chuté en moyenne de 30 %. / DDM S. Lapeyrere

même atteint la qualité. « Sur la grande région, nous produisons surtout du blé dur que nous exportons au Maghreb, des acheteurs très exigeants sur la qualité des grains. Malheureusement le blé est atteint de mitadinage qui déprécie sa qualité » explique un céréalier du Nord de la Haute-Garonne.

Déclassement en cascade

Le blé dur du Grand Sud sera donc fortement concurrencé par les productions grecques, canadiennes, russes ou roumaines à la qualité bien supérieure cette année d'autant que les pays du Maghreb ont bien produit et im-

porteront donc moins cette année. Résultat : le blé dur régional risque fort d'être déclassé en production fourragère pour le bétail ce qui concurrencera en cascade le maïs qui lui voit le débouché de l'éthanol compromis en raison de la faiblesse des cours du pétrole. De surcroît, la surproduction mondiale a fait chuter les cours à la Bourse de Chicago. Toute la filière des grandes plantations risque donc d'être fragilisé malgré les étalements de charge promis par le gouvernement. **Gil Bousquet**

➤ **@Gil_Bousquet**

 **POUR ALLER PLUS LOIN**
Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir des infographies.

« 60000 € de perte par exploitation »

Michel Portier, directeur général du cabinet Agritel.



Quelles sont les régions les plus touchées par les mauvaises récoltes ?

Le Sud-Ouest est relativement épargné par les baisses de rendement. C'est surtout le Centre de la France et l'Est qui affichent des chutes de 40 à 60 % !

Quel impact aura cette crise sur les exploitations ?

Le chiffre d'affaires normal d'une ferme céréalière est d'environ 1 480 € par hectare. Avec un rendement en baisse de 30 % en moyenne, le chiffre d'affaires va chuter à 740 € l'hectare. Pour une ferme moyenne d'environ 120 ha, il manquera 60 000 € environ.

Les agriculteurs vont-ils s'en remettre ?

Ce sera dur et il leur faudra entre trois et cinq ans pour se redresser car si les chiffres d'affaires dégringolent, les charges restent les mêmes !

Recueilli par G.B.

Pesticides: les modalités de l'épandage

• page 24

Nord-Est

11 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Épandage de pesticides : un contrat de confiance

À près les controverses de la réunion publique du 20 juin dernier, à Palumbo, le temps de la concertation est venu à propos des conditions d'épandages des pesticides sur les zones agricoles de Saint-Jean. Le président de l'Union régionale des entrepreneurs des territoires Jean-Claude Gasc, accompagné de Nelly Desaivres, délégué régionale, a participé à une réunion de concertation organisée par le 1er adjoint le député Gérard Bapt et l'adjointe aux affaires sociales Patricia Bru. Il a été indiqué qu'à la demande du préfet, le maire Marie-Dominique Vézian a retiré l'arrêté concernant les travaux agricoles, sous réserve d'un compromis.

Informier les riverains

Il a également été indiqué que l'arrêté concernant l'interdiction pour les particuliers d'utiliser



Gérard Bapt, Patricia Bru et Jean-Claude Gasc, devant la mairie à l'issue de la réunion de concertation./Photo DDM

des produits herbicides sur les espaces publics communaux a été maintenu. Jean-Claude Gasc a exposé les conditions techniques de certification contrôlée par l'Administration d'Etat de l'agriculture en soulignant : « Nous avons décidé d'un contrat de confiance entre la mairie de Saint-Jean et les en-

treprises de travaux agricoles ». Après avoir noté que les conditions techniques de l'épandage étaient totalement respectées concernant la sécurité, il a été conclu que les trois chefs d'entreprises concernés à Saint-Jean informeraient la mairie de la fixation d'un jour d'activité d'épandage. La mairie, ainsi, se

chargera d'informer les riverains concernés par les cultures voisines. Par ailleurs Gérard Bapt s'est engagé à porter auprès du ministère de l'Agriculture la proposition de transformation en biocarburant de quantités de blé dur dont les cours se sont effondrés les mauvaises conditions climatiques sur le Centre et le Nord de la France expliquent la baisse du rendement et sa moindre qualité (au contraire les récoltes sont bonnes chez les pays concurrents) maintenant des cours de marché très bas. « Cette mesure permettait de soutenir les cours pour l'ensemble du territoire national ainsi que les agriculteurs concernés sachant que notre région a largement échappé aux mauvaises conditions climatiques du printemps dernier mais elle n'échappe pas à la baisse des cours » a ajouté Gérard Bapt.

Christian Maillebau

Dépakine : un nouveau scandale sanitaire

On estime que 10 000 femmes enceintes auraient pris de la Dépakine entre 2007 et 2014, un anti-épileptique qui provoquerait des malformations du fœtus. • page 5



Des enfants sont nés avec de lourds handicaps. / PQR

11 AOUT 2016

actualité

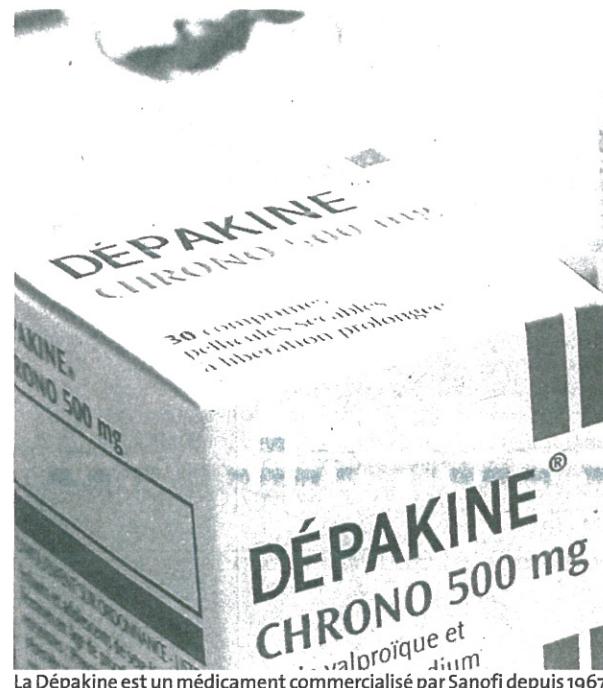
santé

Effets de la Dépakine : un scandale qui fait penser au Mediator

l'essentiel ▼
Selon *Le Canard enchaîné*, le ministère aurait caché une étude « alarmante » sur le nombre de femmes enceintes exposées aux risques de malformations des fœtus après une prise de Dépakine... Marisol Touraine dément.

Certains évoquent un scandale semblable à celui du Mediator ! Voilà quinze ans que ce dossier remonte régulièrement à la surface sous l'action des associations de familles de victimes, pour être aussitôt enterré par les instances sanitaires. La Dépakine, un anticonvulsif prescrit contre l'épilepsie à des femmes enceintes, est depuis longtemps soupçonnée de provoquer des malformations chez le fœtus. Il a fallu le dépôt de plainte de l'Apesac, une association de Pollestres (66) qui regroupe 500 familles victimes du valproate (Dépakine, Dekapote), pour que les choses bougent enfin.

Hier, *Le Canard Enchaîné* affirmait que plus de dix mille femmes auraient pris de la Dépakine entre 2007 et 2014. Un chiffre extrait d'une étude « alarmante » menée par l'Agence du médicament ANSM et par l'Assurance maladie. Présent dans plusieurs spécialités pharmaceutiques dont la Dépakine, le valproate de sodium est sur la sellette depuis



La Dépakine est un médicament commercialisé par Sanofi depuis 1967. / Photo PQR, La Provence.

des années à cause du risque de malformations qu'il provoque (de l'ordre de 10 %), mais également d'un risque plus élevé de retards intellectuels, sans parler des cas d'autisme. Ces risques réunis peuvent atteindre deux enfants sur cinq qui y sont exposés.

Commercialisée depuis 1967

La Dépakine est mise sur le marché par Sanofi depuis près de 50 ans, puis reprise sous forme générique par d'autres labos. Mais le valproate est également pres-

crit dans les troubles bipolaires sous d'autres appellations (Dépakote, Dépamide). Là où la polémique rebondit, c'est que, selon *Le Canard*, une première partie d'études aurait été communiquée au ministère de la Santé à la mi-juillet, mais « soigneusement » cachée aux familles. Ce que dément les services de Marisol Touraine qui affirment avoir programmé la présentation de ces travaux le 24 août à l'Association Apesac que préside Marine Martin. Cette étude n'aurait donc été en

rien dissimulée, ce que confirme de son côté l'avocat Charles Joseph-Oudin chargé de la défense des victimes de la Dépakine : « Le scandale est énorme, mais on ne peut pas dire que le rapport a été caché aux familles. Nous travaillons en relations étroites avec le ministère », affirme-t-il.

Impossible de nier désormais les effets de ce médicament sur les jeunes enfants. En 2014, avant que soient instaurées des restrictions de prescription pour les

Une plainte a été déposée au pénal contre Sanofi par les familles de victimes.

filles, les adolescentes et les femmes en âge de procréer, l'Inspection générale des affaires sociales avait évalué à 450 le nombre d'enfants nés avec des malformations congénitales entre 2006 et 2014 ! Tous avaient été exposés in utero au valproate. Consciente d'avoir forcé quelques verrous administratifs, Marine Martin a lancé en 2012 une plainte au civil contre X visant indirectement Sanofi et l'ANSM. Elle a déposé aussi un recours au pénal contre Sanofi pour « tromperie aggravée ». L'enquête préliminaire du parquet de Paris est en cours.

J.-M.D.

«Quinze ans avant de réagir»



Gérard Bapt, médecin, député de Haute-Garonne.

Au départ, c'est vous qui avez alerté les pouvoirs publics ?

Etant parlementaire, j'ai relayé les demandes de l'association Apesac que préside Marine Martin pour tenter d'avancer dans ce dossier complexe. En vérité, les choses ont commencé à bouger quand Mme Martin a porté plainte contre X pour dénoncer la mauvaise information des patientes. Au paravant, j'avais demandé une étude pharmaco-épidémiologique en écrivant à l'Agence du médicament et à l'Assurance maladie.

La ministre Marisol Touraine a fait la même demande de son côté. Le chiffrage du nombre de victimes potentielles s'est révélé difficile car il a fallu retrouver les fermes qui avaient pris de la Dépakine et retrouver par anamnèse l'histoire des délivrances. C'est une affaire stupéfiante car on a attendu 15 ans pour agir. Je vais déposer maintenant un amendement concernant les indemnités des victimes. »

J.-M.D.

POUR ALLER PLUS LOIN
Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir un enrichissement.

POLITIQUE

Nos députés sont-ils actifs ?

Comme chaque année, le site nosdeputes.fr a établi le palmarès des députés les plus actifs à l'Assemblée nationale. Voici l'état des lieux des dix députés de Haute-Garonne.

Lundi 8 février, Assemblée nationale, à Paris. Les 577 députés français sont appelés à voter pour l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution. Un moment fort, symbolique... dans un hémicycle à moitié vide. Un absentéisme qui s'est retrouvé jusque chez nos députés de Haute-Garonne, puisque seuls cinq d'entre eux (sur dix) étaient à leur poste pour voter.

Les critères de ce classement

Chaque année, le site nosdeputes.fr établit le palmarès des députés les plus actifs et les plus présents à l'Assemblée nationale. Un classement objectif, dont les données sont issues du site de l'Assemblée nationale et du Journal Officiel, qui poursuit l'objectif de « donner aux citoyens de nouveaux outils pour comprendre le travail de leurs représentants ». Le classement s'établit selon les critères suivants :

- Le nombre de semaines d'activité
- La présence dans les commissions (réunions et interventions)



Les députées PS Carole Delga et Françoise Imbert sont les moins présentes de Haute-Garonne à l'Assemblée.

- L'activité dans l'hémicycle (interventions longues et interventions courtes)
- Les amendements (signés et adoptés)
- Le nombre de rapports écrits
- Le nombre de propositions de loi (écrites et signées)
- Le nombre de questions posées (écrites et orales)

La Haute-Garonne compte dix

députés : Catherine Lemorton (PS, 1^{re} circonscription), Gérard Bapt (PS, 2^e circonscription), Laurence Arribagé (LR, 3^e circonscription), Martine Martinel (PS, 4^e circonscription), Françoise Imbert (PS, 5^e circonscription), Monique Iborra (PS, 6^e circonscription), Patrick Lemasle (PS, 7^e circonscription), Carole Delga (PS, 8^e circonscription), Christophe Borgel (PS, 9^e circonscription) et Kader Arif (PS, 10^e circonscription).

Lemorton et Bapt les plus actifs...

Sur la dernière session parlementaire, les deux députés les plus assidus sont une nouvelle fois Catherine Lemorton (également présidente de la commission des Affaires sociales), avec 36 semaines de présence, et Gérard Bapt, avec 35 semaines. Suivent

Christophe Borgel (31 semaines), Kader Arif (29 semaines), Monique Iborra (28 semaines), Laurence Arribagé (23 semaines), Françoise Imbert (11 semaines) et Carole Delga (9 semaines).

... et Delga la moins présente

La dernière place de Carole Delga, élue présidente de la nouvelle région Occitanie début janvier, interpellée sur la question du cumul des mandats. Un cumul assumé durant la campagne des élections régionales en 2015 par la députée du Comminges.

Mais son arrivée à la tête d'une région de 73 000 km² et près de 5,8 millions d'habitants a impacté sa présence... et son activité, avec seulement huit réunions en commission (celle de la défense nationale et des forces armées) recensées, ou encore deux interventions longues. Sur les 12 critères du classement, elle figure dans les 150 derniers députés sur sept d'entre eux... Néanmoins, Carole Delga, élue en 2012, a annoncé qu'elle ne briguerait pas un deuxième mandat au Palais-Bourbon en 2017.

Question amendements signés,

Laurence Arribagé (708) et Martine Martinel (88) se signalent dans les 150 députés français les plus actifs. Nos députés ont rédigé neuf rapports : sept pour Gérard Bapt, un pour Kader Arif et un pour Martine Martinel.

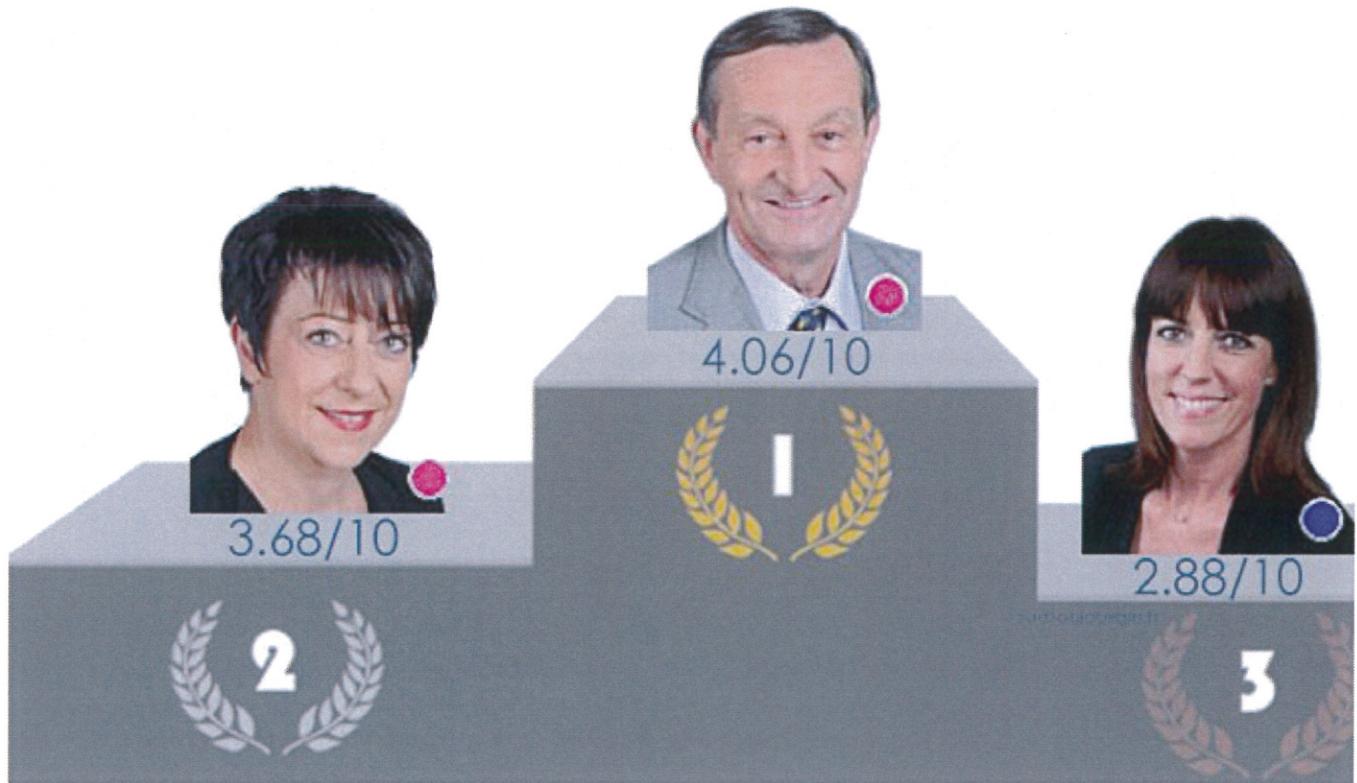
Le député le plus contradictoire est sans doute Christophe Borgel, qui affiche 31 semaines d'activité mais ne se signale véritablement dans aucun critère. À la tribune du Parlement, il a posé une seule question orale (pour zéro question écrite)...

Les bons d'an

Si Laurence Arribagé est une mauvaise élève pour sa présence et ses interventions en commission, celle des Affaires culturelles et de l'Éducation (elle figure parmi les 150 députés les moins assidus), les bons d'anne se nomment Françoise Imbert (présente dans sept critères la classant dans les 150 députés les moins actifs) et Patrick Lemasle (aucune question orale, aucun rapport ni aucune intervention dans sa commission, celle des Affaires étrangères).

ANTHONY ASSÉMAT

Député : classement 2015/2016 pour la Haute-Garonne



POSTED BY: SUDTOULOUSAIN 8 AOUT 2016

Le site internet nosdéputés.fr propose, en temps réel quasiment, une mesure de l'activité des 577 députés français. La session 2015 / 2016 étant terminée, nous pouvons dresser un bilan dès cette dernière année de travaux. elle est basée sur 10 critères principaux comme l'activité orale dans l'hémicycle, en commission ou le nombre de semaines de présence.

Le classement place Gérard Bapt en tête avec une note de 4,06 /10, devant Catherine Lemorton 3,68/10 et Laurence Arribagé 2,88/10. Carole Delga ferme la marche avec la note de 0,82/10, devancée par Martine Martinel avec 1,02 /10 et Patrick Lemasle en 7e position avec 1,23/10.

On peut remarquer l'activité exceptionnelle de **Catherine Lemorton**, présidente des commissions des affaires sociales, sollicitées par la « loi travail » qui obtient la note de **14,12 /10** (voir méthodologie de calcul). On notera également **les 9 semaines de présence seulement pour Carole Delga** sur 41 qui la classe à aux 559 places de l'assiduité sur 577 députés en prenant en compte que les dernières places sont généralement occupées logiquement par les députés ultra-marins. **Gérard Bapt s'illustre par une grosse production de rapport écrit (7)** alors que les autres députés Haut-Garonnais sont à 0 ou 1 pour Kader Arif et Martine Martinel . Laurence Arribagé est la députée ayant signé le plus de proposition de loi avec une note de 8,11/10 (56 propositions signées).

Santé : un grand nombre de femmes enceintes exposées à la Dépakine



Elles seraient plus de 10.000 à avoir pris ce traitement antiépileptique responsable de malformations du foetus. Les autorités sanitaires ont tardé à signaler le risque.

C'est un nouveau scandale de santé publique. Les autorités sanitaires et l'industrie ont tardé à tirer la sonnette d'alarme au sujet du valproate de sodium. Lorsqu'elle est administrée à des femmes enceintes, cette molécule utilisée dans plusieurs traitements contre l'épilepsie mais aussi pour des troubles bipolaires peut causer chez le bébé des malformations et de troubles neuro-comportementaux pouvant aller jusqu'à l'autisme grave. En novembre 2014, l'Agence européenne du médicament a estimé le risque de malformation à 11 %, et le risque neurologique entre 30 % et 40 %.

Une étude pharmaco-épidémiologique a été commandée en juin 2015 par le ministère de la Santé à l'Assurance maladie (Cnamts) et à l'Agence du médicament (ANSM). Elle a été remise à la mi-juillet mais pas encore rendue publique. Selon « *Le Canard enchaîné* » de ce mercredi, les chiffres sont alarmants : « *Entre 2007 et 2014, plus de 10.000 femmes enceintes ont pris de la Dépakine, un antiépileptique de Sanofi, alors que les dangers pour les enfants à naître étaient déjà connus* », écrit l'hebdomadaire. Une statistique que l'on refuse d'infirmer ou de confirmer chez Marisol Touraine, arguant que le rapport doit d'abord être présenté à l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant (Apesac) le 24 août prochain.

50 000 victimes en 49 ans, selon l'Apesac

Ce chiffre de 10.000 ne surprend pas Marine Martin, la fondatrice de cette association agréée par le ministère. « *A l'Apesac, nous estimons à 50.000 le nombre de victimes depuis 1967, année où ce médicament a pour la première fois été prescrit, et j'espère que le gouvernement extrapolera sur 49 ans ses chiffres qui ne portent que sur sept années* », confie-t-elle. Les bases de données de l'Assurance-maladie ne sont pas assez complètes pour remonter avant 2007. Mais Marine Martin a calculé qu'en un demi-siècle, plus de 30.000 enfants pourraient avoir été touchés par ce qu'elle voudrait faire reconnaître comme « *l'autisme valproate* ».

« *Nous sommes face à un dysfonctionnement du système de pharmaco-vigilance de même nature que dans l'affaire du Mediator* », commente **le député socialiste Gérard Bapt**, en ajoutant tout de même qu'il n'y a « *pas de preuves que Sanofi a agi pour masquer les risques* ». Ce médecin, rapporteur du budget de la Sécurité sociale, est furieux de ne pas avoir obtenu les informations qu'il réclamait depuis début 2015 à l'ANSM sur l'exposition au risque valproate, un rendez-vous en juillet 2016 ayant été décommandé à la dernière minute. Dans le cadre du budget 2017 de la Sécurité sociale, il compte défendre la création d'un fonds d'indemnisation des victimes.

Le risque neurologique, clairement mentionné

Le principe en a déjà été accepté par l'Etat, mais pour l'Apesac, il faut absolument faire payer Sanofi. Le laboratoire français n'est pas le seul à avoir commercialisé cette molécule, toutefois il « *a tout fait pour occulter l'information* » en jouant sur la connivence avec les autorités sanitaires du pays, selon Marine Martin.

Ainsi, l'Agence du médicament de l'époque, l'Afssaps, n'a pas immédiatement réagi quand en 2005 le pédiatre Hubert Journel lui a signalé un lien très fort avec les troubles du comportement. Elisabeth Elefant, embryologiste à Troussseau, a également crié dans le désert. Le risque neurologique n'a été clairement mentionné dans le Vidal qu'en 2006, l'année où la Depakine a perdu son monopole commercial. Le laboratoire français assure de son côté avoir sollicité l'Autorité de santé française dès 2003 suite à de nouvelles données scientifiques. Mais il a fallu attendre mai 2015 pour durcir les conditions de prescription et de délivrance des traitements. L'Apesac attend à présent une instruction ministérielle obligeant les centres ressources autisme à recenser leurs patients ayant pris du valproate. Ce qui permettrait de compléter une deuxième étude Cnamts/ANSM sur les conséquences pour les enfants, qui devrait être livrée dans quelques mois.

Solveig Godeluck

En savoir plus sur <http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0211196910857-sante-un-grand-nombre-de-femmes-enceintes-exposees-a-la-depakine-2019958.php?OEdOXy4fzBmB87Zk.99>

Dépakine : les révélations du Canard Enchaîné embarrassent le ministère de la Santé

par Agathe Mayer

Alors que les effets secondaires de l'anti-épileptique Dépakine étaient bien connus (risques de malformations cardiaques chez le nouveau-né), plus de 10 000 femmes enceintes se sont vues prescrire ce médicament entre 2007 et 2014. Selon Le Canard Enchaîné, à l'origine de ces révélations, le ministère de la Santé aurait volontairement caché ces données.

Se dirige-t-on vers un nouveau scandale sanitaire comme celui du Médiator ? En tout cas, les révélations du Canard Enchaîné sont alarmantes. Selon le palmipède, plus de 10 000 femmes enceintes auraient pris de la Dépakine®, un anti-épileptique produit par Sanofi, entre 2007 et 2014. Mais surtout, et toujours selon l'hebdomadaire, une partie de l'étude détaillant ces chiffres aurait été "soigneusement cachée aux familles".

En réponse à cette publication, le ministère de la Santé écrit dans un communiqué que « *contrairement à ce qui est affirmé, l'étude réalisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnamts) n'est pas cachée aux familles (...) Lancé fin 2015, ce travail comprend plusieurs volets (...). Le ministère étudiera, en lien avec cette association représentative des familles avec laquelle il travaille étroitement, les mesures qu'il apparaîtra nécessaire de mettre en œuvre. L'étude et le plan d'action qui sera établi sur cette base seront rendus publics début septembre* ».

Des effets secondaires décrits dès 1982

En juin 2015, Gérard Bapt, député socialiste, spécialiste des questions de santé, dénonçait un scandale sanitaire mettant en cause la prescription d'antiépileptiques à base de valproate : «au moins 370 cas de malformations à la naissance en France. C'est le bilan de la prise d'un antiépileptique à base de valproate (Dépakine®, Dépakote®, Dépamide®, Micropakine® et génériques) par des femmes enceintes ».

Prescrite dans le traitement de l'épilepsie, la Dépakine® est commercialisée en France depuis les années 1960. Son principe actif, le valproate de sodium, est également utilisé dans des génériques et des médicaments destinés au traitement des troubles bipolaires.

Or, les effets secondaires du valproate (risques de malformations cardiaques chez les foetus exposés in utero) avaient été décrits dès 1982.

Ainsi, peu de temps après cette alerte du député, les autorités sanitaires modifient les conditions de prescriptions. En juin 2015, l'Agence française du médicament (ANSM) explique que « compte-tenu de ces risques, la prescription et la délivrance de ces médicaments pour les filles, adolescentes, femmes en âge de procréer et femmes enceintes ont été restreintes en France ». « Désormais, la prescription initiale de cet antiépileptique est donc réservée aux spécialistes en neurologie, psychiatrie ou pédiatrie, tout en imposant le recueil d'un accord de soins après information complète de la patiente ».

Puis, en février 2016, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) publiait un rapport dans lequel il dénonçait « l'inertie des autorités sanitaires françaises et de Sanofi face aux risques de la Dépakine et ses dérivés » et réévaluait le nombre de malformations de nouveaux-nés exposés in utero à 425 à 450. Aujourd'hui se pose ainsi la question de la responsabilité des autorités sanitaires ainsi que des professionnels de santé.



11 AOÛT 2016

AU COMMISSARIAT CENTRAL

Mort en cellule de dégrisement

Dans la nuit du 7 au 8 août, un homme d'une soixantaine d'années est décédé alors qu'il se trouvait en cellule de dégrisement, à Toulouse. L'IGPN a été saisie.

Dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 août, un homme d'une soixantaine d'années est décédé alors qu'il se trouvait en cellule de dégrisement, au commissariat central de Toulouse, apprend-on de source policière. Le parquet de Toulouse a saisi l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) dans le cadre d'une enquête pour recherche des causes de la mort.

Dimanche 7 août, en début de soirée, les services de la police municipale de Toulouse sont requis pour intervenir rue Bayard, où un témoin signale un homme manifestement ivre, qui titube et qui aurait déjà fait plusieurs chutes. Ramené au commissariat central « dans le cadre de la

est alors examiné par un médecin, qui juge son état compatible avec le placement en cellule de dégrisement.

Mais plus tard dans la nuit, aux alentours de 3 h du matin, lorsque les policiers se dirigent vers l'homme pour voir s'il a retrouvé ses esprits, celui-ci ne répond pas. Les fonctionnaires constatent alors qu'il est décédé.

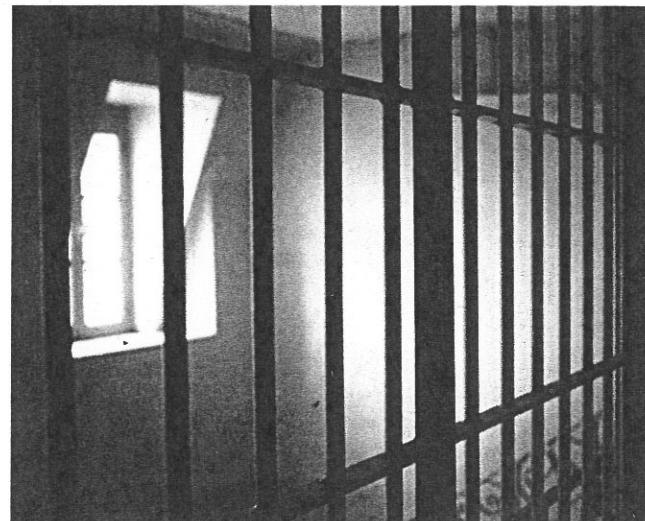
Fracture du crâne

Un magistrat du parquet et un médecin légiste sont dépêchés sur place. « Le médecin légiste n'a à ce moment-là constaté aucune trace ou lésion particulière », indique le parquet de Toulouse, qui précise par ailleurs qu'une autopsie, pratiquée lundi 8 août, dans l'après-midi, fait état d'une « fracture du crâne », qui serait à

D'après les premiers éléments du parquet, il n'y a pas eu d'« interpellation musclée »

procédure du code de la santé publique pour ivresse publique et manifeste », détaille le parquet de Toulouse, le sexagénaire

l'origine de la mort. D'autres analyses sont en cours pour tenter d'en savoir plus sur les causes exactes de la mort du sexagé-



© Frédéric Poirson

L'IGPN est chargée de faire la lumière sur cette affaire.

nnaire. Les premiers rapports évoquant le déroulement des faits, eux, font état d'une intervention policière qui s'est déroulée dans le calme. « D'après les éléments que nous avons, il ne s'agissait absolument pas d'une interpellation musclée », relate ainsi le parquet de Toulouse.

Mardi 9 août, un rapport complémentaire d'autopsie a permis aux enquêteurs d'y voir un

peu plus clair. « Il révèle effectivement une fracture du crâne avec un hématome au cuir chevelu ainsi qu'un important hématome sous-dural, détaille le parquet de Toulouse. L'autopsie met également en évidence la fracture de quatre côtes. » L'intervention d'un tiers « n'est donc pas à exclure », conclut-il.

AMANDINE BRIAND

LE MORT EST DE SAINT-JEAN



11 AOUT 2016

BAIGNADE

Une piscine naturelle au pied des Pyrénées

Direction les Hautes-Pyrénées et la piscine Ôcybelles, qui propose un cadre idyllique au milieu des plantes...

Finis les yeux rouges et la peau qui tire ! Ici, pas de chlore ou autres produits chimiques. L'eau est épurée par les plantes hydrophytes et oxygénée par des jets d'eau et des bouillonnements. Venez nager au milieu d'un lit de nénuphars et de trèfles d'eau ! Quant au bassin, il descend en pente douce pour atteindre deux mètres de profondeur.

Capacité maximale : 262 personnes

Attention, pour permettre aux plantes de la lagune d'effectuer au mieux leur travail de filtration, le nombre d'entrées ne peut excéder 262 personnes par jour. Pensez à appeler pour vérifier les disponibilités. La baignade naturelle et biologique Ôcybelles est un bassin de 800 m² situé dans les Hautes-Pyrénées, à la frontière entre les villages de Saint-Laurent-de-Neste

et de Nestier, à environ 25 km à l'ouest de Saint-Gaudens, la sous-préfecture de Haute-Garonne.

Pas loin de Saint-Bertrand-de-Comminges

Après la baignade, filez à Saint-Bertrand-de-Comminges, ce n'est qu'à une dizaine de kilomètres.

Ce magnifique village épouse un éperon rocheux à 515 mètres d'altitude. Sa cathédrale et son cloître sont à visiter !

HUGUES-OLIVIER DUMEZ

Les Ôcybelles, près de Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées), à 1 h 15 de Toulouse. Horaires d'ouverture: du lundi au jeudi de 14 h à 19 h; du vendredi au dimanche de midi à 19 h. Tarifs: 2,50 euros pour les 4-11



© WWWOCYBELLES.COM

L'endroit, situé au pied des Pyrénées, est l'une des premières piscines bio de France.

ans; 3,50 euros pour les 12 ans et plus; Gratuit pour les moins de 4 ans. Renseignements au 05 62 39 66 75 et sur www.ocybelle.com



Si la mesure est validée, un mégot jeté à terre à Colmar pourrait vous coûter 135 €.

(LP/Delphine Goldsztein)

ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE

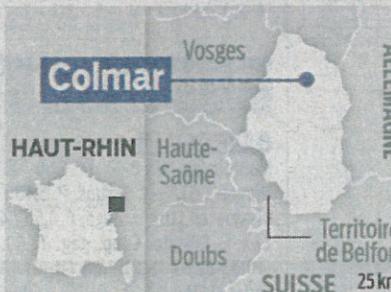
11 AOUT 2016

Bataille en vue contre les mégots

APRÈS PARIS et Cannes (Alpes-Maritimes), Colmar (Haut-Rhin) sera-t-elle la prochaine grande ville de France à verbaliser les jets de mégots dans ses rues ? Cette question fait l'objet d'une consultation publique lancée sur le site Internet de la ville alsacienne depuis le début du mois d'août. Comme dans toutes les cités françaises, des centaines de mégots sont écrasés sur les trottoirs colmariens chaque jour. Un geste banal qui met en colère la municipalité. « Je n'en peux plus de voir les habitants jeter leurs mégots dans les rues alors que 250 cendriers ont été mis à leur disposition, il y a dix ans », s'agace le maire de la ville, Gilbert Meyer (LR).

Un vote non vérouillé

Depuis le début de cette consultation, nous avons enregistré 2 500 votes. Et 75 % des sondés sont favorables à une pénalisation », explique l'élu. Les résultats définitifs



seront communiqués dans le bulletin municipal début septembre. Et devraient conforter le maire dans sa démarche. « Dans un premier temps, j'espère que cette publication incitera les Colmariens à la vigilance. Si rien ne change, je serai obligé de sévir », prévient Gilbert Meyer. Le maire envisage donc de verbaliser tous ceux qui se laisseront aller à jeter leurs mégots dans les rues. Et la note s'annonce salée : « Je réfléchis à fixer le montant du PV à 135 € dès le 1^{er} janvier 2017 », annonce l'élu. C'est plus que les 68 €

fixés par la Ville de Paris mais moins que les 180 € encourus à Cannes.

Si cette consultation semble attirer les foules, l'efficacité du procédé interroge. Premièrement, tout le monde peut y participer, y compris les non-Colmariens. « Je souhaitais recueillir l'avis du plus grand nombre, sachant que 3,5 millions de touristes passent dans le centre-ville de Colmar chaque année », se justifie le maire. Plus problématique, le système de scrutin n'étant pas verrouillé, vous pouvez prendre part au vote de façon illimitée. « Nous avons enregistré 1 500 adresses IP différentes sur 2 500 votes. Je doute qu'une même personne ait voté deux fois dans la même semaine », explique Gilbert Meyer, sûr de l'efficacité de son questionnaire et prêt à mener bataille contre les fumeurs inciviques. Et cette consultation, dont les résultats ne font guère mystère, aura valeur d'argument infaillible...

MARTIN ANTOINE

11 AOÛT 2016

LANGUEDOC-ROUSSILLON -
MIDI-PYRÉNÉESUn projet de
garde-manger... gratuit !

EN 2014, elle était finaliste à l'élection du maire de la nuit (chargé de défendre l'intérêt des noctambules) à Toulouse (Haute-Garonne). Aujourd'hui, c'est dans l'entraide qu'elle souhaite s'engager. Laura Saraga, une étudiante de 22 ans qui entrera à la Toulouse Business School en septembre, a eu l'idée d'installer des garde-manger partagés et gratuits, dans le centre de la Ville rose, à commencer par son quartier, autour de la gare. Solidaire et écologique, son concept s'inspire d'un projet américain, appelé Little Free Pantry (« petit cellier gratuit », en français). « L'idée m'a paru simple, créatrice de lien social et utile. Mon objectif est de créer une dynamique positive d'entraide », explique Laura Saraga. Selon elle, cette démarche permet à la fois de réduire le gaspillage alimentaire, de satisfaire les besoins des plus démunis, de réduire l'isolement et d'œuvrer à la mixité sociale.

300 € pour démarrer

« Chaque citoyen peut venir déposer de la nourriture afin que d'autres en profitent. Que ce soit parce que vous devez vous débarrasser de ce qui encombre vos placards, parce qu'ils arrivent bientôt à péremption, ou simplement par solidarité, tous vos produits alimentaires secs pourront y être déposés afin de bénéficier à vos voisins », résume la jeune femme sur Ulule, un site de financement participatif où elle défend son projet. Quand on lui dit que l'armoire pour-



(facebook/Little Free Pantry)

Aux Etats-Unis, l'association Little Free Pantry propose déjà des placards collectifs pour dépanner les plus démunis.

raît être dévalisée, elle rétorque qu'elle a « confiance en la capacité des gens à vouloir protéger des outils qui servent le bien commun. Il y aura une partie sensibilisation, menée en amont ».

Pour démarrer son projet d'entrepreneuriat social à la rentrée, la jeune femme a donc lancé une campagne de récolte de fonds. Elle a besoin de 300 €, qui serviront à acheter le matériel de construction d'une armoire solide et sécurisée, et à préparer une signalétique pour expliquer son fonctionnement aux usagers. Des tracts seront distribués pour informer les riverains. Ce sera ensuite à ces derniers de le remplir.

ARMELLE PARION

SAINT-JEAN

Pôle Emploi et la MCEF s'agrandissent



Le nouveau bâtiment situé à quelques mètres de l'ancien

Le nouveau bâtiment de **Pôle Emploi**, chemin du Bois de Saget, est ouvert ! Outre les agents de Pôle Emploi, qui ont pris possession de leurs bureaux, le bâtiment va permettre aux salariés de la **Maison Commune Emploi Formation**, et à leurs visiteurs, d'être plus au large. Après quelques jours de fermeture pour déménagement, la MCEF nouvelle

FG31

version a rouvert ses portes depuis le 10 août. A noter que Pôle Emploi sera exceptionnellement fermé les jeudi 25 et vendredi 26 août pour les derniers travaux. Réouverture lundi 29 août à 8h45 (ouverture tous les matins de 8h 45 à 12h 45 ; les après-midi, uniquement sur rendez-vous). Tous renseignements sur pole-emploi.fr

Sortie en famille

Le Centre Social de Saint-Jean organise durant l'été des sorties en famille. La prochaine sortie aura lieu **samedi 27 août à Animate-parc**, parc animalier et de loisirs. Départ de Saint-Jean à 9h 30, retour à 18h 30. Ta-

rifs en fonction des ressources : de 6 à 14 euros pour les saint-jeannais, de 9 à 18 euros pour les extérieurs. Renseignements et inscriptions auprès du Centre Social : 05 61 37 88 31 et 05 34 33 29 12.

FG31

SAINT-JEAN

12 AOUT 2016

Le 16 chemin du Bois de Saget, une adresse inratable !



Côté rue, Annette et Audrey, de la bibliothèque, avec Olivier du service Prévention Jeunesse



Côté jardin, le graff réalisé par la MJC

Le nouveau bâtiment du 16 chemin du Bois de Saget qui héberge jusqu'à fin 2017 - en attendant la livraison du futur bâtiment inter générationnel - la bibliothèque, le club ados, le service prévention jeunesse et l'espace jeunes de la MJC, se fait de plus en plus accueillant ! Après la réalisation d'un graff par les jeunes de la MJC la semaine dernière sur le pinçon nord, c'est la façade sur rue qui a été équipée d'un beau panneau signalétique. Plus moyen de rater l'endroit

! A noter que la bibliothèque ouvrira de nouveau les samedis matins à compter du 20 août. Quant au Club Ados, après quelques jours de vacances, il sera ouvert du 16 au 31 août, les lundi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h ; les mardi et jeudi, de 8h à 18h. Tél : 06 08 99 26 06. Site internet : www.leclubados.wordpress.com Enfin, le service Prévention Jeunesse/Médiation reste ouvert tout l'été, sauf le 15 août. Tél : 06 33 00 27 32 et 05 61 37 74 07.

FG31

Le Député écrit au Ministre de l'Agriculture

12 AOUT 2016

Gérard Bapt propose que le blé de mauvaise qualité soit transformé en biocarburant

Par courrier du 8 août, M. Gérard Bapt, député de la 2ème circonscription de la Haute-Garonne, a soumis à M. Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, une proposition tendant à venir en aide aux producteurs de blé : « Mon attention vient d'être attirée par des producteurs de la région Midi-Pyrénées sur la question du blé dur dont la situation de marché va entraîner de grosses difficultés pour les producteurs de l'ensemble du territoire. Ce risque provient des très mauvaises récoltes dues

aux conditions pluviométriques dans les régions du Centre et du Nord de la France, et auxquelles les régions du Sud-Ouest ont largement échappé. Mais les conditions de marché vont retentir sur l'ensemble des producteurs avec une baisse des cours catastrophique. Je note ce matin que le blé dur n'est plus côté sur le site Euronext. La baisse des rendements au Nord, conjuguée à la baisse des cours, plaçant les producteurs dans une situation critique, la suggestion que je souhaite porter est celle de la transformation en biocarbu-



La récolte 2016 s'annonce catastrophique

rant des récoltes de moindre qualité, pouvant par ailleurs pallier à la baisse des prix ». M. Bapt conclut son courrier

en demandant au Ministre de l'Agriculture un examen attentif de sa proposition.

FG31

déchets

12 AOUT 2016

Collectes du 15 août reportées

À Toulouse, la collecte de tri sélectif se fera le samedi 13 août et celle des ordures ménagères le 15 août en soirée. À Cugnaux et Ville-neuve-Tolosane, les ordures ménagères et le tri sélectif seront collectés le 16 et les déchets verts le 17. À Aigrefeuille, Drémil-Lafarde, Flourens, Mons, Quint-Fonségrives, et Saint-Orens, la collecte des ordures se fera le 13 août. À Balma, Montrabé, Saint-Jean, Saint-Jory les ordures seront ramassées le 16 août. À Bruguières, la collecte n'est pas reportée et se fera le 15 août.

agriculture

12 AOUT 2016

Castres : ils « nettoient » les pesticides

Simplifier la vie des agriculteurs. C'est la devise de Nicola Vento, créateur de la société castraise Vento-sol et du dispositif innovant ECOBANG. Il permet l'évaporation des eaux chargées en pesticides, les effluents, qui résultent du nettoyage des cuves agricoles utilisées par les viticulteurs, céréaliers ou producteurs de fruits et légumes. Pour cela, il a reçu le prix de l'innovation au salon Tech & Bio de Montagne (33) en juillet.

Un système qui aime l'air sec

« C'est comme si on soufflait dans un verre. L'eau s'évapore et les pesticides restent dans le fond de la cuve. Et cela fonctionne d'autant mieux qu'il fait



Dispositif ECOBANG installé à Merville./ Nicola Vento

chaud et sec. Avec le climat toulousain, il est possible de faire évaporer près de 2000 litres d'effluent par an pour une cuve de 1 000 litres », explique Ni-

cola Vento. De plus, ECOBANG simplifie considérablement la vie des agriculteurs. Ceux-ci ne sont plus obligés d'investir dans un appareil qui traite les déchets. Ils peuvent récolter les résidus de pesticides issus de l'évaporation puis les amener à une entreprise de traitement spécialisée.

La bataille judiciaire

En outre, le système remplace la vidange à la parcelle : « Les agriculteurs ne sont plus obligés de nettoyer leurs cuves à la ferme puis de repartir vider les eaux dans leurs champs, parfois dispersés, ce qui leur faisait perdre beaucoup de temps. » Plus de 70 appareils sont déjà installés dans toute la France, comme en région Occitanie à Agen,

Merville, Revel ou encore chez un arboriculteur de Lavaur. Malheureusement tout n'est pas rose. M. Vento mène une bataille judiciaire avec le Ministère de l'Écologie depuis plus d'un an. En effet, celui-ci refuse de lui accorder sa reconnaissance officielle comme système de traitement des pesticides. Et le comble, c'est que cette homologation s'applique aux dispositifs qui impliquent un rejet des résidus des effluents traités... Dans la nature. Ce qui n'est pas le cas d'ECOBANG ! Malgré tout, M. Vento commercialise son produit depuis juin 2015. D'ailleurs, son matériel a été jugé conforme lors de plusieurs inspections officielles chez ses premiers clients.

Fleur Olagnier

Avis de décès

12 AOUT 2016

SAINT-JEAN (31)

Mme Carmen VIGUIER-LATOUR-DELBOSQ, sa maman ; Thomas, son fils et Sylvie IZQUIERDO, sa maman ; Mme Nicole MARTINEZ, sa sœur et son époux Jean-Jacques ; ses neveux et nièces ; Mme Jeanine BOUYAL, sa marraine et son époux Christian ; les familles BRUNED, FANCHINI, parents et amis ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur
Pierre
VIGUIER-LATOUR-DELBOSQ**

survenu à l'âge de 60 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 août 2016, à 14 h 30, en l'église de Saint-Jean, suivie de l'inhumation au cimetière de Rapas.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean - Balma Tél. 05.61.35.04.05

LA DÉPÉCHE DU MIDI

Saint-Jean. Au fil des chantiers de l'été

13 AOUT 2016



Gérard Massat devant les futures places de parking, à René-Cassin.

Une douzaine de places supplémentaires de parking sont en cours de création devant l'Espace René-Cassin. Ce chantier estival doit également permettre la réalisation de trottoirs pour personnes à mobilité réduite. Notamment pour faciliter l'accès sans encombre au centre-ville des pensionnaires du centre voisin des traumatisés crâniens du foyer Fond-Peyré. Tout près du parking un petit chantier a permis de refaire une clôture sur le terrain de foot avec paraballon. Des travaux qui permettront un meilleur confort aux joueurs. « Nous avons profité de la mise en sommeil estivale des activités des clubs utilisateurs de l'Espace-René Cassin pour réaliser ces places de parking supplémentaires et ce nouveau cheminement piétonnier. Ces travaux seront livrés à la fin du mois d'août » se félicite Gérard Massat, conseiller délégué aux travaux et espaces verts de la commune de Saint-Jean. Cette fin de mois coïncidera aussi avec la livraison du parking de la rue Rimbaud qui est réalisé en parallèle avec les travaux menés à l'Espace René-Cassin. Il permettra une nouvelle offre de stationnement au cœur de la ville.

PIBRAC/BRAX/LÉGUEVIN

14 AOUT 2016

Les avantages d'une maison écologique

Avec le service Espace Énergie Toulouse Métropole, les propriétaires pibracais ont ouvert leur maison pour faire découvrir que l'écologie est à la portée de tous. Ils ont convaincu le public que lorsqu'on a la volonté on peut faire évoluer les choses vers le respect de l'environnement tout en faisant des économies.

Un couple avec deux enfants occupe une maison de 90 m² construite en 1981. Pour maîtriser l'énergie il faut isoler les combles avec de ouate de cellulose, isoler ensuite le mur situé au nord. Ces travaux ont été réalisés par les propriétaires à l'aide de panneaux en liège avec rainures /languettes à emboîter de 10 cm, le garage a été transformé en Sas d'entrée. Un poêle a été réalisé en briques réfractaires. L'air qui alimente la combustion est prélevé à l'intérieur. Un conduit distribue l'air chaud dans trois chambres et la salle de bain. La consommation est environ de trois stères de bois à l'an-

née. 1 à 3 heures à plein régime libère la chaleur durant 12 à 24 heures. 4 m² de capteurs solaires à orientation plein sud captent l'énergie solaire et la transfèrent dans un ballon de stockage de 300 litres. Ce ballon est sur-isolé. Deux énergies d'appoint : la poche et une résistance électrique, pour l'hiver suffisent. Pour les usages qui ne nécessitent pas d'eau potable, la récupération de l'eau de pluie permet de réduire les consommations. Deux cuves de 1 000 litres chacune à l'extérieur, non enterrées, en polyéthylène, récupèrent environ 5 000 litres.

Le poste w.-c. représente 20 % de la consommation d'eau potable. Les toilettes sèches ou à compost sont une réponse à ce gaspillage. Les toilettes sont à l'extérieur et le mélange : urine, matières fécales et copeaux de scierie sont versés dans le potager en le recouvrant de feuilles ou paille. Pour les propriétaires, les installations ont un coût raisonnable et permettent de réduire la con-



Réunion d'information./ Photo DDM, C. P.
sommation d'énergie et d'eau pour 2 à 3 fois moins.

C'est un mode de vie plus sobre, mais qui accompagne aussi la consommation d'aliments de saison et locaux et les circuits courts, en limitant l'utilisation de la voiture, privilégiant les déplacements doux et les transports en commun.

SAINT-JEAN

Les Berlinois font le mur

Un groupe d'Allemands, originaire de Berlin, a participé à la création d'une fresque sur un des murs du local (16, chemin du Bois-de-Saget) qui abrite provisoirement certains services municipaux : bibliothèque, club ado, service prévention et espace jeunes de la MJC. Ces Berlinois et leurs camarades saint-Jeannais de la MJC ont peint avec beaucoup d'imagination ce graffiti du pignon nord du bâtiment. Avant de se lancer dans cette réalisation ils ont partagé leurs idées créatives autour de Flavien Seng, graffeur professionnel. Une œuvre fédératrice.



Les jeunes graffeurs de Berlin et de Saint-Jean ont pris la pose devant leur réalisation. / Photo DDM

SAINT-JEAN

Le centre de loisirs gagné par la fièvre des jeux

16 AOUT 2016



Jeudi dernier, les enfants du Centre de Loisirs se sont affrontés lors d'une olympiade conçue spécialement pour eux...

Page 11

SAINT-JEAN

Jeux Olympiques

Les enfants du centre de loisirs gagnés par la fièvre des jeux



Romain, arbitre officiel des jeux d'eau



Ca fuit!



L'épreuve des glaces



Pause goûter



Les Jeux Olympiques se déroulent actuellement, même à Marcel Langer ! Jeudi dernier, les enfants fréquentant le Centre de Loisirs se sont affrontés lors d'une olympiade conçue spécialement pour eux : jeu de ballon, relai d'eau, memory géant, morpion... les athlètes d'un jour regroupés en équipes

aux noms évocateurs – les winners, l'Ireland, l'OL ou encore les guerriers de Las Vegas – ont joué pour le plaisir de participer. A la clef, aucune médaille, mais seulement un certificat de participation, et surtout, un beau cornet de glace !

FG31

16 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Le skate park connaît la crise... du logement !



L'heure des trottinettes



Les ados apprécient



Chacun son tour!

Inauguré depuis quelques semaines, le skate park du lac de la Tuilerie fait déjà partie du paysage. Seul regret des utilisateurs, qu'il soit trop petit car il est vrai qu'on a vite fait de s'y bousculer lorsque trottinettes, skateboards, bmx et rollers s'y

croisent. Grâce à la bonne volonté de chacun et au respect de quelques règles, tout se passe bien ! Et comme le souligne cette maman de quatre enfants, qui ont passé l'âge de la petite aire de jeux voisine : « C'est un super équipement ! ».

FG31



Une jolie figure



L'art du wheeling

SAINT-JEAN

16 AOUT 2016

Une après-midi de foot au soleil

Le terrain de foot synthétique du chemin de Montrabé plait aux jeunes. Pas d'horaires, entrée libre, dans un décor verdoyant, on s'y retrouve pour jouer au foot,

bavarder, ou simplement prendre le soleil. L'endroit idéal pour se détendre !

FG31



On peut aussi jouer sérieusement



Après-midi foot et bronzage



Les filles s'y mettent!



Un beau terrain de jeu dans la verdure



Mi-temps pour Clovis, Elisa et Marina



Crise agricole

L'agriculture française en conclave le 1er septembre

Tous les acteurs de l'agriculture française, syndicats, banques, mutuelles, chambres d'agricultures, se réuniront le 1er septembre à Paris pour échafauder un plan de sortie de crise, a indiqué Xavier Beulin, président du premier syndicat agricole, la FNSEA.

« Nous traversons une année noire, du jamais vu : tous les prix de toutes les productions, à l'exception du porc qui se redresse, sont en baisse, et les pertes vont se cumuler en milliards d'euros en 2016 » a déclaré M. Beulin.

M. Beulin avait annoncé lundi matin dans le Figaro la réunion prochaine du Conseil de l'Agriculture française, chargé de faire une « série de propositions d'envergure » au gouvernement pour redresser la situation.

Une « réunion exceptionnelle »

Il a précisé que cette « réunion exceptionnelle » aurait lieu « le 1er septembre au siège de la FNSEA à Paris ».

Elle « sera uniquement consacrée à la situation agricole » en France, a-t-il dit. « Nous allons parler avec tous nos partenaires, assureurs, banquiers, associations... pour voir ce que chacun peut apporter ».

« Jamais je n'ai demandé de plan social pour l'agriculture française » a-t-il précisé. « Il faut d'abord trouver des solutions économiques et financières » aux entreprises agricoles en difficulté.

Un an après

M. Beulin estime néanmoins qu'un certain nombre d'agriculteurs « au bout du rouleau » pourraient avoir besoin de « mesures appropriées », « soit d'écoute renforcée, d'assistance humaine et sociale », soit « pour anticiper un départ en retraite », soit « pour entamer une reconversion professionnelle ». « Il faut bien envisager ces sujets aussi » a-t-il dit.

Un an après la mobilisation spectaculaire d'éleveurs étranglés par la baisse des prix de vente de la viande et du lait, la crise agricole s'est amplifiée cette année, touchant aussi les céréaliers, maraîchers et éleveurs du nord et du centre de la France dont les productions sont fortement réduites par les inondations du printemps.

Un signal parmi tant d'autres de la gravité de la situation, selon lui, est l'augmentation en flèche des demandes de prime d'activité - l'équivalent du RSA - à la Mutualité sociale agricole, la sécurité sociale des agriculteurs.

L'an dernier, le nombre de ces demandes avait doublé par rapport à 2014. En 2016, en six mois, « la MSA a enregistré 150 000 demandes, alors qu'elle en avait planifié 60 000 pour toute l'année » a dit M. Beulin.

Des « incidents » climatiques pèsent sur les récoltes



Des épisodes de fortes pluies et de sécheresse auront un impact négatif sur les récoltes de l'été et donc sur les résultats de Bonduelle, a rapporté jeudi le spécialiste français des légumes en conserve.

« Le début des campagnes de récolte, en particulier de pois, a été difficile en Nord-Picardie et en Russie (forte pluviuosité et températures basses) et en Amérique du Nord (sécheresse) », écrit le groupe dans un communiqué diffusé à l'occasion de ses résultats trimestriels.

« Bien que ne couvrant qu'une partie des récoltes estivales, en cours jusqu'octobre, et qu'une partie des bassins de production du groupe, ces incidents climatiques pèsent sur les volumes et coûts de production de la campagne 2016 », poursuit l'entreprise.

« Un contexte chaotique »

Cette dernière évoque en outre « un contexte toujours très chaotique - absence de reprise marquée de la consommation et guerre de prix en Europe, crise économique en Russie et au Brésil, forte fluctuation des devises ». Bonduelle a néanmoins assuré qu'il pourrait tenir ses objectifs financiers.

« La croissance enregistrée sur l'exercice et l'évolution de l'activité au deuxième semestre (2015-2016) confirment la perspective d'une rentabilité opérationnelle courante supérieure, à taux de change constants, à celle de l'exercice précédent, tel qu'annoncé en mars 2016 ». Bonduelle a enregistré pour l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de 1,967 milliard d'euros, en hausse de 2,4 % à taux de change constants.

En tenant compte de l'impact des devises, le chiffre d'affaires s'inscrit en retrait de 0,7 % car le groupe, présent en Russie, a pâti de la faiblesse du rouble.

16 AOUT 2016

Agriculteurs et pesticides. L'Anses déplore le manque de données

Selon un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) mis en ligne lundi, les données sur l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides sont insuffisantes pour évaluer les risques encourus. Pire, certaines seraient même fournies par des organismes ayant un intérêt économique à la vente de ces produits.

Si les agriculteurs sont les premières victimes des pesticides, les données sur l'exposition de ces travailleurs seraient insuffisantes pour évaluer les risques encourus. C'est ce que déplore l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), dans un rapport en sept volumes mis en ligne sur son site internet.

« Plus d'un million de professionnels du secteur agri-

cole sont potentiellement exposés aux pesticides » en France, l'un des pays européens qui en utilise le plus, rappelle l'agence. Or, « les données relatives aux expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture sont lacunaires et aucune organisation en France n'est en charge de les produire ».

Pire, ces données seraient « pour certaines produites par des organismes non indépendants », c'est-à-dire ayant un intérêt économique à la vente de ces produits, pointe l'Anses, qui regrette aussi que l'accès à ces informations soit en partie soumis à des exigences de confidentialité « empêchant de traiter correctement les enjeux de santé publique ». Pourtant, «

de nombreuses études épidémiologiques » ont mis en évidence « une association entre les expositions aux pesticides et certaines pathologies chroniques ».

Face à ce constat, l'Anses recommande de « favoriser l'accessibilité » à l'information.

Elle préconise également « le renforcement des actions de conseil et de formation des utilisateurs menées dans un cadre indépendant », alors qu'elles sont aujourd'hui confiées « à des personnes appartenant à des entreprises dont les bénéfices sont directement dépendants de l'usage de pesticides », comme certains vétérinaires ou vendeurs de produits phytopharmaceutiques.

Le rendement des champs de blé en baisse de 30 %

Le rendement des champs de blé français est attendu en baisse de 30 % pour la récolte 2016, et devrait ainsi atteindre le taux le plus bas depuis 1986, selon une estimation du ministère de l'Agriculture diffusée vendredi.

La production nationale de blé tendre devrait atteindre 29,1 millions de tonnes, en chute de 29 % par rapport à 2015, car « les cultures ont souffert d'un excès d'eau et du manque de luminosité » en raison des intempéries du printemps, souligne Agreste, le service statistique du ministère.

Surproduction dans d'autres pays

Cette baisse drastique de la récolte française arrive au moment où les autres pays producteurs de blé connaissent eux une forte surproduction, ce qui fait s'effondrer les cours mondiaux et met d'autant plus en difficulté les agriculteurs français.

Le syndicat Orama, qui constitue la branche « grandes cultures » de la FNSEA, avait déjà tiré la sonnette d'alarme la semaine dernière.

« Il y a des catastrophes que l'on n'imagine pas », avec dans certaines fermes des rendements « trois fois moins élevés que d'habitude », ainsi que « la moitié ou les trois-quarts du chiffre d'affaires en moins », avait souligné Philippe Pinta, président d'Orama.

Le cabinet Agritel estimait pour sa part dans une note publiée cette semaine « qu'une exploitation céréalière de 120 hectares sera au minimum en déficit de 60 000 euros » cette année.

santé

LA DÉPÈCHE

Scandale de la Dépakine : « On a empoisonné mes enfants »



Joëlle a pris des traitements anti-convulsifs pour son épilepsie pendant plus de 50 ans, y compris pendant ses deux grossesses. / Photo DDM, Manon Haussy

l'essentiel

Le scandale de la Dépakine, un anti-épileptique accusé de provoquer des malformations chez le fœtus, grossit. Comme Joëlle, les victimes ont décidé de se battre.

Joëlle est une maman en colère mais déterminée. Elle veut savoir. Savoir si le valproate (Dépakine) qu'elle a pris alors qu'elle était enceinte pour traiter son épilepsie est la cause des souffrances rencontrées par ses deux enfants : nombreux troubles ORL et dyslexie pour son ainé Christophe, 36 ans, fente palatine bilatérale totale (bec-de-lièvre) pour Céline, 30 ans, qui a subi une douzaine d'interventions chirurgi-

cales réparatrices et deux greffes de tympans. Savoir, enfin, si ses petits-enfants et les générations futures ont pu être exposés.

« Quand Céline est née, le choc a été total, rien n'avait été vu à l'échographie. On m'a dit, un cas sur mille, c'est la faute à pas de chance... »

Et puis, tout récemment, j'ai entendu un reportage à la radio sur les effets de la Dépakine. Je me rendais sur mon lieu de travail, j'ai compris. Pour moi, ça a été terrible. On a empoisonné mes enfants et on me l'a caché pendant mes deux grossesses. J'aurais aimé le savoir pour avoir le choix, le choix de ne pas infliger autant de

souffrances à mes enfants », raconte Joëlle, la voix encore pleine d'émotion.

Poussée et soutenue par ses enfants, la Toulousaine de 60 ans envisage de porter plainte. « S'il y a une indemnisation, tant mieux. Mais c'est surtout pour que la lumière soit faite sur ce scandale. Je vais devoir monter un dossier, rassembler les preuves et les pièces, certainement con-

sulter des médecins, généticiens ou autres spécialistes. Ça va être long et surtout douloureux... Les comptes-rendus médicaux des opérations de Céline vont me sauter à la figure ». Joëlle est aujourd'hui conseillée par l'APESAC, Association

« J'aurais aimé avoir le choix, le choix de ne pas infliger autant de souffrances »

repères

30 000

17 AOUT 2016

ENFANTS > Handicapés. Selon l'association APESAC, 30 000 enfants seraient nés handicapés en France à cause du valproate pris par leurs mères pendant leur(s) grossesse(s). Selon l'agence européenne du médicament, les enfants exposés au valproate de sodium (Depakine, Depamide, Depakote) peuvent présenter des atteintes neurologiques (trouble du langage, autisme, troubles visuels...) dans 30 à 40 % des cas, des malformations (faciales, rénales, urogénitales, cardiaques, problèmes ORL...) dans 11 %. En outre les modifications du niveau d'expression de certains gènes peuvent laisser craindre des conséquences sur les générations futures.

d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant (plus de 500 familles de victimes). Sa présidente, Marine Martin, a déposé plainte la première contre le laboratoire Sanofi et contre l'agence nationale du médicament (ANSM). Le ministère de la Santé doit présenter d'ici une dizaine de jours une étude menée par l'ANSM et la Caisse nationale d'assurance maladie. L'Inspection générale des affaires sociales avait déjà pointé du doigt, en février dernier, le manque de réactivité des autorités françaises et européennes pour informer les patientes des risques encourus.

Emmanuelle Rey

✉ @manuereyvi

www.apesac.org ;
Tel : 09 53 05 07 99

SAINT-JEAN

18 AOÛT 2016

Un samedi au marché



Les élus avec le boulanger venant de Castelnaudary. /Photo DDM

Samedi dernier, avant-veille du 15-Août, était le samedi le plus creux de l'année au marché de plein-vent, place François-Mitterrand. Un jour qui est non seulement marqué par la baisse de fréquentation mais aussi par la raréfaction des commerçants habituels. Le député Gérard Bapt

ainsi que Patricia Bru, adjointe aux affaires sociales, ont tenu à saluer les courageux commerçants présents malgré la canicule. Le député et l'élue de Saint-Jean ont parcouru les allées du marché qui ce samedi-là présentait à peu près la moitié des commerçants habituels



18 AOÛT 2016

Deux nouveaux étoilés à Toulouse

Dans son édition 2016, le célèbre guide gastronomique Michelin distingue deux nouveaux restaurants toulousains en leur attribuant une première étoile: Le PY-R et La Table de Merville. Les détails...

undi 1^{er} février, le guide Michelin a dévoilé la liste des restaurants étoilés en 2016. Parmi les 52 nouvelles étoiles cette année, on trouve deux chefs toulousains.

Le PY-R, près d'Esquirol, décroche sa première étoile

Prétendant à une étoile depuis quelque temps, le chef toulousain Pierre Lambinon, vient de se voir décerner cette consécration. Son restaurant, le PY-R, situé 19 Descente de la Halle aux Poissons entre Esquirol et le Pont Neuf, est une adresse bien connue des gastronomes toulousains. Et chaque année à l'automne, Pierre Lambinon s'investit dans l'opération « Tous Au Restaurant », qui vise à démocratiser la gastronomie en proposant des formules aux tarifs plus accessibles (sur le principe 1 menu acheté = 1 menu offert). L'occasion pour lui de faire découvrir sa cuisine imaginative qui repose sur les

produits du terroir régional. Le PY-R 19 descente de la Halle aux Poissons. Tél. : 05 61 25 51 52. contact@py-r.com

À Castanet-Tolosan, La Table des Merville récompensée

La seconde étoile attribuée par le guide Michelin cette année récompense par ailleurs la cuisine du restaurant La Table des Merville, installé à Castanet-Tolosan. Une belle aventure qui se poursuit pour cette adresse qui avait décroché en décembre 2013 le Prix Lucien Vanel.

La Table Des Merville. 3, place Richard à Castanet-Tolosan. Tél. : 05 62 71 24 25

À Toulouse, deux chefs 2 Étoiles, six 1 Étoile...

Ces deux récompenses portent donc le nombre de restaurants 1 Étoile dans l'agglomération toulousaine à six. Malgré les rumeurs répétées, Frank Renimel, chef étoilé du restaurant



Pierre Lambinon, le chef du PY-R, vient de décrocher sa première étoile.

En Marge à Aureville devra encore peaufiner sa cuisine pour espérer décrocher une 2^e étoile.

De même, Les Jardins de l'Opéra de Stéphane Tournié conservent leur étoile, à l'instar du duo Gonzalez-Biasibetti de Ô Saveurs à Rouffiac-Tolosan et de Sylvain Joffre – dernier primé de l'agglomération en 2014 – avec En Plein Nature à Quint-Fonsegrives.

Enfin, comment passer à côté de nos deux chefs 2 Étoiles toulousains Michel Sarran et Yannick Delpech ? Car au-delà de leurs talents en cuisine dans leurs restaurants respectifs Michel Sarran et L'Amphithéâtre, ils sont désormais des stars de la télévision. Le premier est en effet actuellement juré dans la nouvelle édition de Top Chef sur M6, pour la deuxième année consécutive. Le second a, quant à lui, participé l'an dernier à l'émission de TF1, Le plus grand menu de France.

DELPHINE RUSSEIL

LA DÉPÉCHE

DU MIDI

Nord-Est

17 AOUT 2016

SAINT-JEAN
KLEBER (ALGÉRIE)

Lucette, son épouse ;
Jocelyne, Marie-Claude, Bernard,
ses enfants et leurs conjoints ;
Céline, Jérôme, Aurore,
Alexandre, Mayumi, Stéphanie,
ses petits-enfants ;
Jean-Claude, son frère
et Aliette, son épouse ;
Alexis, Corinne et son époux,
et leurs enfants ;
Geneviève, sa sœur
et ses enfants ;
Mireille, sa belle-sœur
et ses enfants,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Monsieur Roger MASSON
Receveur des Postes

survenu à l'âge de 94 ans.
La cérémonie religieuse sera
célébrée le vendredi 19 août
2016, à 10 heures, en l'église de
Saint-Jean.

La famille remercie Mélissande,
Célia, Béatrice, Catherine et
Pierre ainsi que l'équipe AFC de
Montastruc-La-Conseillère.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean - Balmat tél. 05.61.35.04.05

SAINT-JEAN

19 AOUT 2016

Le service prévention jeunesse change de nom



Le maire Marie-Dominique Vézian entre Olivier et Fred du du Service Prévention et Médiation Sociale./Photo DDM

Le service Prévention Jeunesse devient le « Service Prévention et Médiation Sociale ». C'est un service en évolution et rattaché au Pôle Solidarité et Famille. Il accueille, avec ou sans rendez-vous, les adolescents et les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents, dans de nouveaux locaux situés au n°16 du chemin du Bois-de-Saget (tél. 61 37 74 07 ou 06 33 00 27 32 prevention.mediation@mairie-saintjean.fr). Le Service Prévention et Médiation Sociale est un espace ressources, de paroles, de prévention des risques (de décrochage scolaire, d'addictions avec ou sans produit, d'exclusion...) et d'accompagnement des jeunes dans leurs démar-

ches, leurs projets... Etablir une présence de proximité et un lien de confiance, offrir un espace sécurisant, rassurant et anonyme, proposer des groupes de paroles au collège, des interventions dans les écoles et lors des manifestations festives, des après-midis sans écran, des soirées jeux en famille... telles sont les missions de l'équipe de médiation sociale.

Des problématiques spécifiques

Elle travaille en lien avec les professionnels et partenaires du territoire pour répondre aux attentes et problématiques spécifiques de l'adolescence et de la jeunesse.

SAINT-JEAN

19 AOUT 2016

Humour et théâtre en musique

La double vie de Rom et Manu

On connaît Romain Simeancas animateur dans les centres de loisirs saint-jeannais, et on découvre qu'il a une double vie ! En compagnie de son compère Emmanuel Michelin, Romain a formé le duo **Rom et Manu**, qui fait actuellement sensation sur internet, avec une vidéo qui sent le vécu : « *Soirée à Toulouse* ». Déjà vue plus de 200 000 fois, cette vidéo n'est qu'une première étape dans l'esprit des deux copains. Romain, qui fait du théâtre depuis l'âge de 12 ans – il en a 24 aujourd'hui – est un acteur né. Manu, fan de théâtre lui aussi, est également musicien et compose la musique de leurs spectacles. « *Notre seul but, ex-*



L'affiche

plique Romain, est d'écrire des choses qui nous font rire, et de nous amuser sur scène ». Le duo a déjà franchi une première marche en se produisant à plusieurs reprises



Romain dans son rôle d'animateur

au Comptoir du Rire (65 allées Jean Jaurès à Toulouse). Prochain objectif : ils joueront leur nouveau spectacle, intitulé « *La rencontre* » au café théâtre le 57 (57 boulevard des Minimes) les sa-

medi 10 septembre, vendredi 23 septembre et vendredi 28 octobre. Réservez dès maintenant vos places sur billettereduc.com (8 euros au lieu de 10) !

FG31

L'AIPE lance un appel à candidature

Renouvellement du bureau... et du prestataire pour la cantine scolaire

A l'approche de la rentrée scolaire, l'AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves) de l'école du Centre fait savoir qu'au terme de trois années d'exercice, l'ensemble du bureau doit être renouvelé. Les membres sortants appellent donc les bonnes volontés à se manifester ! L'assemblée générale aura lieu le 5 septembre à 20h à la cantine de l'école élémentaire. Dernier fait d'arme des sortants : la commission cantine a décidé, lors de sa réunion du 6 juillet dernier, de désigner un nouveau prestataire pour la

rentrée 2016. C'est la société API qui a été choisie. Le prix des repas est entré à 50% dans les critères de sélection. En deuxième position (30%), c'est la qualité des repas qui a séduit la commission : plats goûteux, faits maison, et « cuisine responsable ». Les parents ont aussi apprécié l'effort de communication fait par l'entreprise, aussi bien envers les parents que les enfants. Enfin, le fait que les repas soient préparés à Saint-Jean a également été un élément positif. Attendons la rentrée pour avoir l'appréciation des usagers !



Bientôt la rentrée !

Pour contacter l'AIPE, voir le site www.aipesaintjean-centre.com

FG31

LE FRELON ASIATIQUE REVIENT EN FORCE CETTE ANNÉE

Il est devenu la bête noire des apiculteurs, vignerons et simples amateurs de repas en terrasse. Arrivé en Haute-Garonne il y a dix ans, le frelon asiatique se rappelle à notre bon souvenir tous les ans autour du 15 août, lorsque ses nids atteignent une taille conséquente et qu'il commence à attaquer les ruches.

« Depuis quelques jours, les nids de frelons asiatiques représentent trois à quatre interventions par jour, soit près des trois-quarts de mon activité. Et la saison va se poursuivre jusqu'aux premiers rafraîchissements, vers octobre », indique Daniel Houles, spécialisé

Le frelon asiatique attaque quiconque s'approche à cinq mètres de son nid

dans la désinsectisation dans le grand Toulouse.

Et si l'on en croit les apiculteurs de Haute-Garonne, les frelons asiatiques devraient être plus nombreux que l'an dernier. « Au printemps, nous avons capturé beaucoup plus de femelles fondatrices que les années précédentes dans le département », explique Christian Pech, vice-président du Syndicat d'apiculture méridionale (SAM). « Les attaques devraient donc être plus nombreuses cette année ».

Le venin du frelon asiatique, n'est pas plus dangereux que celui de son confrère européen, ce qui le rend tout de même mortel pour les



Cette année, les frelons asiatiques devraient être plus nombreux que l'an dernier en Haute-Garonne./Photo DDM illustration Rachel Barranco

quelque 2 % de la population qui y sont allergiques. En revanche, il est bien plus agressif que son cousin et attaque quiconque s'approche à moins de cinq mètres de son nid. Mais le frelon asiatique est surtout un prédateur redoutable pour les abeilles. « Ils les tuent pour donner des protéines à leurs larves carnivores », explique Nathalie Eychenne, responsable technique au sein de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles.

« Les attaques commencent en ce moment. Elles affaiblissent les colonies d'abeilles, qui meurent dans l'hiver ou mettent plus de temps à entrer en production au printemps suivant », déplore Christian Pech. « Ils tuent aussi beaucoup d'autres insectes pollinisateurs essentiels à la biodiversité ». Le SAM travaille donc en ce moment avec la société

de Haute-Garonne AB7 pour développer des pièges plus efficaces. Si on ne détecte souvent ces nids qu'en août, quand ils atteignent la taille d'un ballon de basket, ils sont bel et bien présents dès le début du printemps, lorsque la femelle fondatrice sort de son hibernation. Ils peuvent atteindre un mètre de haut et s'installent désormais sous les toits, dans les greniers, les haies, les garages ou même les niches de chiens.

Si vous repérez un nid de frelon asiatique, faites appel à un désinsectiseur professionnel. Il interviendra en une ou deux fois en injectant un biocide liquide dans le nid pour tuer les frelons, avant de l'emporter pour le détruire. Comptez jusqu'à une centaine d'euros pour cette intervention.

Julie Guérineau

La sécheresse s'installe peu à peu dans le Grand Sud. Les récoltes ne seront pas impactées, mais il faut réalimenter les fleuves et les rivières qui sans cela, seraient beaucoup trop bas. Heureusement, il y a des réserves.

« Nous sommes dans une année moyenne : rien d'exceptionnel, mais nous allons « entrer dans le dur » : il n'y a pas de pluies en vue, les débits des rivières ont baissé et les plantes ont encore un grand besoin en eau », résume Éric Boursin, ingénieur à l'agriculture et l'environnement à la Dreal.

En cette fin août, on tire la langue dans le Grand Sud. Au mois de juillet, on a connu des pluies, mais « inégalement réparties » observe Corinne Mithieux, de Météo-France Blagnac. « Pour la région toulousaine, où il tombe en moyenne 37 litres au mois de juillet, le cumul de juillet 2016 atteint 44 litres à Francazal et 71 litres à Blagnac, soit près de 2 fois la normale. Ces disparités sont dues à plusieurs grains orageux. » Mais depuis le début du mois d'août, plus une goutte d'eau, à part quelques averses sur les montagnes.

Lâchers d'eau précoces

« On entre dans la période d'étiage, et si les pluies ne viennent pas, alors, il faudra prendre des mesures de restriction », constate Nicolas Hébert, à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Du coup, depuis le 12 août, il est interdit de puiser dans les petits cours d'eau qui ne sont pas réalimentés par des barrages. Ils ne représentent cependant pas grand-



Les réserves d'eau sont suffisantes pour l'irrigation. / Photo DDM

chose, par rapport aux cours d'eau réalisés, et en premier lieu, la Garonne. « C'est l'année la plus précoce pour le soutien d'étiage, notamment à Valentine, explique Bernard Leroy, du Syndicat d'aménagement mixte de la Garonne (Smeag). Il a fallu ouvrir les vannes des barrages dès le 30 juillet, avec 4 m³/secondes. On est passé à 10 m³/seconde le 12 août. »

Maïs sauvé

L'objectif est de maintenir un certain débit dans le fleuve, dans les 50 m³/seconde à Toulouse, pour éviter qu'il ne devienne une sorte d'égout, pour protéger sa faune et sa flore, tout en permettant encore les prélèvements agricoles.

« Heureusement, les réserves sont pleines, bien meilleures que l'an passé : 56 % sur l'Adour, 75 % sur la Garonne, 63 % sur la Neste, 82 % pour le Tarn », se ré-

- jouit Éric Boursin.

Toutefois, on flirte avec ce débit minimum à Agen, et il faudra sans doute augmenter les lâchers d'eau sur le Tarn, ceux de la Garonne étant au maximum.

Pour l'instant, sur l'ouest de la région, l'agriculture ne souffre pas trop de cette situation. L'irrigation est terminée pour le tournesol, elle s'achève pour le sorgho, et le maïs, même s'il peut être irrigué encore une quinzaine, est quasiment sauvé. « Le déficit d'eau peut être compensé et ne nous pose pas de problème », reconnaît Henri-Bernard Cartier, président de la Chambre d'agriculture du Gers.

Météo-France ne nous promet pas de déluges pour les jours qui viennent : il faudra donc gérer les réserves.

Dominique Delpiroux

 POUR ALLER PLUS LOIN Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir la carte de la sécheresse.

LANGUEDOC : PAS D'EAU MAIS DE LA GRÈLE



La situation est beaucoup plus critique dans l'Aude que dans le pays toulousain. Les mesures de restriction ont débuté dès le mois de juin, pour certains cours d'eau. Le département enregistre un déficit en eau de 50% depuis le début de l'été.

« Cette sécheresse est en train de gagner aussi le sud de Montpellier, observe Serge Vialatte, président de la FRSEA. Et cela a eu un impact sur les céréales, le tournesol, les pois, le blé dur, les orges... Mais surtout, c'est la viticulture qui est particulièrement touchée : les évaluations que nous avons réalisées donnent 30 à 40 % de volume en moins. Et l'irrigation est interdite sur de grands secteurs, comme le Narbonnais. »

En revanche, si la pluie n'est pas tombée la grêle, elle a fait des ravages mercredi, dans les vignobles proches de Montpellier. Un couloir de 6 à 7 kilomètres qui a littéralement haché le vignoble. Les vignerons du Pic Saint Loup, notamment, ont vu leur récolte anéantie.

santé

20 AOUT 2016

Et si l'Agence européenne du médicament s'installait à Toulouse ?

Dans un courrier adressé à la présidente de la région Occitanie, au président du Conseil départemental de Haute-Garonne et au président de Toulouse Métropole, le député Gérard Bapt propose la candidature de Toulouse pour accueillir l'Agence Européenne du Médicament après le Brexit.

« Le « Brexit » voté par la Grande-Bretagne va impliquer qu'un certain nombre d'institutions de l'Union Européenne, présentes sur le territoire britannique, vont devoir migrer vers des pays restant dans l'Union Européenne. Membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments dont le siège est à Saint-Denis, j'estime que notre métropole toulousaine aurait de bons atouts pour poser sa candidature à l'accueil de l'Agence Européenne du Médicament (AEM) », écrit le député PS.

Gérard Bapt retient trois élé-



Le député Gérard Bapt propose la candidature de Toulouse pour accueillir l'Agence Européenne du Médicament. / Photo Boris Duclos

ments favorables à une candidature toulousaine : « un tissu médical et scientifique dont la réputation n'est pas à faire : centre hospitalier universitaire, centre régional de pharmacovigilance, organisation de filières autour du Gérontopôle d'une part, de l'Onco-pole d'autre part, présence en-

fin d'un pôle de compétitivité « santé » et d'une école d'économie (TSE) ayant déjà livré de nombreux travaux sur les questions d'économie de la santé. La deuxième dimension tient à l'environnement « cloud computing » : la génétique moléculaire accompagnant le développe-

ment de la médecine personnalisée et des thérapeutiques ciblées exige des multitudes de données impliquant des moyens d'observation numérisés performants. À cet égard Toulouse réunit les compétences mathématiques et des moyens de calculs exceptionnels ainsi qu'un super ordinateur dont la puissance sera encore multipliée par dix en 2018. La compétence permettant d'exploiter ces données et ces moyens est présente en mathématiques, en physique, en chimie, en biologie, en spécialistes en automatique et en analyse d'images.

La troisième dimension, enfin, est une offre foncière permettant de proposer des dizaines d'hectares actuellement à valoriser sur l'aire métropolitaine dans le secteur de Langlade. Enfin les communications à l'échelle européenne sont largement assurées par l'aéroport de Toulouse Blagnac, « Hub » aéronautique européen ».

MONS

20 AOUT 2016

Vingtième Nuit internationale de la chauve-souris

Les chauves-souris seront à l'honneur samedi 27 août à Mons. De fait, c'est dans les locaux de l'école municipale que se tiendra la vingtième Nuit internationale de la chauve-souris. À l'origine de la manifestation : l'association Nature Midi-Pyrénées, dont « un bénévole coanimera avec moi une conférence sur les chauves-souris », précise Mickaël Nicolas, chargé de la vie associative au sein de Nature Midi-Pyrénées. Il poursuit : « Dans un second temps, nous ferons une balade dans les rues de la commune pour que les gens puissent voir des chauves-souris et en comprendre le langage. Parce qu'on a des outils qui nous permettent de capter leurs cris et d'essayer de déterminer les espèces qui vivent autour de nous. Il s'agit d'une animation destinée aux enfants et aux adultes ».



La pipistrelle commune, espèce de chauve-souris très présente en France. /Photo DDM, Mickaël Nicolas

7 000 insectes par nuit

Plutôt discrètes, les chauves-souris sont omniprésentes sous les charpentes et dans les caves. S'ils cohabitent parfaitement avec l'homme, ces petits mammifères s'accommodeent

également des milieux naturels qui recèlent mille cachettes. Aussi, la chauve-souris est sans doute l'un des insecticides les plus efficaces qui soit, puisqu'elle se nourrit de 2000 à 7 000 insectes par nuit ! « Elles

sont également de véritables alliées pour les agriculteurs car elles comptent parmi leurs proies plusieurs espèces de ravageurs majeurs en agriculture », ajoute Mickaël Nicolas, avant de souligner qu'une menace pèse sur ce petit animal : « L'utilisation généralisée des pesticides, diminuant la ressource alimentaire, provoque fréquemment des cas d'empoisonnement. Les remembrements accompagnés de l'arrachage des haies et bosquets au profit de monocultures ont également contribué à détruire de nombreux habitats et terrain de chasse pour les chauves-souris ».

puis 1959 pour la protection de la faune et de la flore sauvages. Constituée d'un réseau de bénévoles et de salariés, elle œuvre également pour la préservation des milieux naturels et multiplie les sorties nature, « actions phares de l'association qui permettent au public de découvrir la biodiversité locale à travers un investissement bénévole », selon Mickaël Nicolas. Reconnue d'intérêt général, Nature Midi-Pyrénées intervient en partenariat avec d'autres associations, collectivités, organismes publics, professionnels et particuliers.

20e Nuit internationale de la chauve-souris, samedi 27 dès 19 h 30 à l'école de Mons. Conférence et balade nocturne tout public et gratuites, coorganisée entre autres par Nature Midi-Pyrénées, l'association monsoise « Chemin faisant » et la municipalité. Inscription conseillée auprès de Nature Midi-Pyrénées : 05 34 31 97 90. www.nuitdela-chauvesouris.com.

Protection de la faune et de la flore

L'association Nature Midi-Pyrénées, membre du mouvement France Nature Environnement Midi-Pyrénées, agit de-

Les nouveautés du centre social

Acteur de l'animation de la vie sociale, le centre social est un espace convivial d'accueil, d'information et d'échanges. C'est aussi un lieu d'expressions de la citoyenneté, de participation à des projets collectifs qui visent à favoriser le lien social et les rencontres pluri et intergénérationnelles. Il est ouvert à tous les habitants quel que soit l'âge, seul, en famille, avec enfants ou petits-enfants, amis et voisins. Il s'enrichit des différences et trouve tout son sens dans le proverbe africain « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... ». Il propose un accueil « papo'thé ou café », des activités adultes (ateliers mé-



La Maison de l'Enfance et de la Famille accueille aussi les activités du centre social./Photo DDM.

moire, cuisine, loisirs créatifs, couture), des activités en familles avec les enfants et petits-enfants de 5 à 12 ans pour créer, explo-

rer, jouer, cuisiner... Il propose aussi des animations pour tous : sorties de loisirs et culturelles, animations culinaires dans les

écoles et sur le marché, fête des voisins, bourse aux jouets. Enfin, il offre des actions partenariales : journée du Jeu, journée Nature, ateliers et groupes d'échange pour consommer autrement sur les thèmes de la vie quotidienne avec la maison des solidarités.

Deux lieux vous accueillent dès septembre : Maison de l'Enfance et de la Famille 37 bis avenue Lapeyrière (05 62 89 48 27) les lundis et jeudis de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Résidence du Soleil 60, chemin de Montrabé (05 34 33 29 12) les mardis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et 1er samedi du mois de 10 à 12 heures. centre.social@mairie-saintjean.fr. Voir sur le site internet le programme septembre octobre 2016.

21 AOUT 2016

LOT

Les abeilles sont sur le Roc

Ce dimanche au Roc, près de Souillac (Lot), les abeilles « font la fête » tout l'après-midi. A partir de 14 h 30, les apiculteurs du village et le Comité des fêtes organisent leur 3e fête des abeilles et du miel. Sous un grand chapiteau dédié à l'apiculture, cinq apiculteurs locaux vous feront partager leur passion et vous aideront à découvrir la vie des butineuses, l'apiculture et son matériel en présence des responsables du Rucher école de Rocamadour et du GDSA 46 (Groupe Sanitaire Des Abeilles du Lot).

Les enfants se feront maquiller en abeilles et enfileront la combinaison d'apiculteur. Une exposition fera pénétrer dans le monde des abeilles et Gérard Estournel et Philippe Galtié parleront de ces insectes et inviteront à une extraction de miel. Une ruche vitrée permettra de regarder vivre les abeilles près de sa reine entourée de sa cour. Cyrille Gotte, Isabelle Salvador et Philippe Galtié feront déguster leur miel du Roc qui sera également à la vente. Gérard Freyssenge, accompagné de sa ruche pédagogique ICKO apiculture, dédicacera ses livres jeunesse « Au royaume des abeilles » et « Jardinons bien, jardinons bio » et présentera « Le monde des abeilles », un nouveau jeu de carte des 7 familles. Du samedi au dimanche, durant toute la fête votive, quatre structures gonflables et des stands traditionnels feront le bonheur des enfants. Pour finir la fête, bal DJ avec « Electro'mobile » et feu d'artifice.

G.F.



Les apiculteurs du Roc sont à la fête aujourd'hui./Photo DR.

Lauragais

Ils prêtent leur argent pour l'éolien

l'essentiel

Près de 300 habitants du Lauragais audois ont prêté de l'argent à EDF Énergies nouvelles pour financer des études concernant la réalisation de deux parcs éoliens. Le montant récolté a dépassé toutes les espérances...

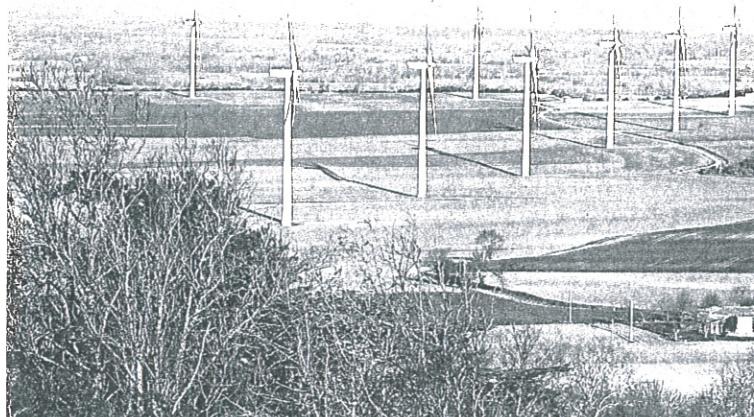
Le crowdfunding, autre nom du financement participatif, est dans l'air du temps... C'est le cas de le dire dans le Lauragais puisqu'il pourrait bien permettre la naissance de deux nouveaux parcs éoliens. Du 13 juin au 14 juillet dernier, EDF Énergies Nouvelles (EDF-EN) a en effet lancé un appel à la population pour qu'elle co-finance des études de développement sur le territoire Castelnau-dary Lauragais Audois.

L'objectif initial largement dépassé

La première permettra d'évaluer la possibilité d'installer un parc éolien à Labécède-Lauragais et Saint-Papoul. Ce projet qui représente un potentiel de huit éoliennes, a fait l'objet, a fait l'objet d'une délibération favorable pour les études techniques et environnementales de la part des communes d'implantation en 2014.

La deuxième étude, quant à elle, évaluera la faisabilité de la construction de 18 éoliennes, projet accepté par les communes de Payra-sur-l'Hers et Mas-Saintes-Puelles au printemps 2015.

Via la plateforme de crowdfunding d'EDF-EN « Lendosphère », près de



Parc éolien du Lauragais : grâce aux habitants, il pourrait bientôt s'agrandir ./

300 particuliers, 293 exactement, ont ainsi prêté de l'argent pour financer ces études de développement. En à peine une semaine, l'objectif initial de 250 000 euros a été atteint. Et au total, 306 000 euros ont été récoltés.

Les prêteurs ne pouvaient pas mettre plus de 3 000 euros, sauf s'ils habitaient dans la Communauté de communes de Castelnau-dary Lauragais Audois. Dans ce cas, le montant du prêt pouvait atteindre 10 000 euros. Dans le détail, une vingtaine de participants a prêté 50 euros, une trentaine 3 000 euros et un seul 10 000 euros.

Aujourd'hui, les participants bénéficient d'un taux d'intérêt de 5 %, bonifié à 7 % pour les habitants de la communauté de communes. Ils seront remboursés tous les semestres sachant que la durée de remboursement s'étend sur deux ans, et le premier versement sera effectué le 19 janvier 2017.

L'écologie, ça n'a pas de prix

Selon les calculs d'EDF, le projet de Labécède-Lauragais et de Saint-Papoul couvrirait les besoins en électricité de 21 000 personnes (hors chauffage) et permettrait d'éviter tous les

QU'EST-CE QUE LE CROWDFUNDING ?

Le Crowdfunding, Financement Participatif, ou encore Sociofinancement au Canada, est une autre façon pour les entreprises ou les particuliers de récolter des fonds pour leurs projets.

Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permet aux porteurs de projets de trouver les fonds demandés. Ce mode de financement est également un moyen de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de son idée.

Les fonds apportés peuvent être alloués sous 4 formes différentes : plateforme de dons, financement sans contrepartie financière, financement avec prise de participation ou encore prêt participatif. C'est ce dernier qu'a mis en place EDF-EN dans le Lauragais.

ans l'émission de 3 726 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂), soit les émissions de 320 Français. Le projet de Payra-sur-l'Hers et du Mas-Saintes-Puelles, quant à lui, couvrirait les besoins en électricité de 38 000 personnes (hors chauffage) et éviterait les émissions en CO₂ de 575 Français.

Cependant, tout ceci est encore à l'étude. Il faudra des enquêtes publiques puis des autorisations préfectorales avant de voir de nouvelles éoliennes pousser dans ce coin du Lauragais.

Fleur Olagnier

SAINT-JEAN

La Caravane de l'Accessibilité arrive en Occitanie

Génération+ s'associe à Jaccede.com pour promouvoir l'accessibilité

Depuis sa création, l'association saint-jeannaise Génération+ milite « pour une cité accessible dans un environnement préservé ». Rendre les trottoirs aux piétons, permettre à tous de se déplacer, et ainsi assurer à chacun autonomie et intégration dans la vie sociale, tels sont les mots d'ordre de l'association. Aujourd'hui, G+ franchit un nouveau cap en s'associant, aux côtés de l'AFM Téléthon, ou encore d'Airbus, aux actions de Jaccede.com Ainsi, G+ sera partenaire de la Caravane de l'Accessibilité qui va silloner notre région du 3 au 10 septembre prochain. De nombreuses actions marqueront le trajet de la caravane qui passera à Blagnac le 6 septembre, et à Toulouse le 10. Il s'agira notamment



G+ milite pour plus d'accessibilité

de recenser les lieux accessibles et de les référencer sur le guide Jaccede. Pour tous renseignements sur ces actions, voir generationplus.monsite-orange.fr et <https://bit.ly/JaccedeCaravane>

FG31

23 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Suivez le chantier des Granges au jour le jour !



Le futur bâtiment occupera l'ancienne place Fontanafredda

Le chantier du bâtiment intergénérationnel les Granges est bel et bien lancé ! Projet phare de cette mandature, qui va permettre de réunir en un même lieu moderne et confortable l'Age d'Or, la MJC, le Club Ados, le service Médiation Jeunesse et la bibliothèque, son ouverture

est prévue fin 2017. Pour patienter, on peut suivre l'avancement des travaux en se rendant sur le site www.mairie-saintjean.fr, et, de là, sur le compte Facebook de la mairie. La MJC publie aussi des flash « infos travaux » sur Youtube.

FG31

Saint-Jean Renouveau sur les traces de Pierre-Paul Riquet



Saint-Jean Renouveau en visite à Bonrepos-Riquet

La rentrée est là et l'Association Saint-Jean Renouveau est déjà sur le pont ! Après deux sorties sur les traces de Pierre-Paul Riquet, le concepteur du Canal du Midi, ARSJ poursuit sa balade sur les traces du génial « inventeur » : cette fois-ci, c'est une balade sur le Canal du Midi, à bord du Surcouf, avec repas sur le bateau, qui

ment le vendredi 16 septembre à 10h à l'écluse de Renneville. Attention, le nombre de places étant limité, il faut s'inscrire dès maintenant ! Le tarif de la journée, repas compris, est fixé à 49 euros. Pour tout renseignement, contacter l'association au 06 30 48 00 94 et 06 64 86 02 64, ou par mail : saintjeanrenouveau@gmail.com

23 AOUT 2016

SAINT-JEAN
Centre de Loisirs

La Maison de l'Enfance comme terrain d'aventure



Maxime, Guillaume, Malika et Mélanie encadrent les enfants

C'était presque l'aventure vendredi dernier pour les petits pensionnaires du Centre de Loisirs Marcel Langer ! Les enfants de petite, moyenne et grande section de maternelle sont en effet partis passer la journée à l'autre bout de Saint-Jean, très exactement à la Maison de l'Enfance et de la Famille, avenue Lapeyrière. Au programme : transport en bus,

pique-nique et jeux dans cette Maison particulièrement bien équipée pour accueillir les enfants. Encadrés par Malika, Mélanie, Maxime et Guillaume, les enfants, après avoir dévoré leur repas, se sont lancés à l'assaut du terrain de jeu du jour. Pour Guillaume, actuellement en stage au Centre de Loisirs dans le cadre de sa préparation au BAFA (Brevet d'Ap-

FG31



Top départ pour le pique-nique



Trop bons, les radis!

23 AOÛT 2016

SAINT-JEAN

À noter sur vos agendas

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu samedi 10 septembre prochain, de 9 heures à 13 heures à l'Espace René-Cassin. Entrée gratuite.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira le lundi 19 septembre prochain, à 18 heures, à l'Espace-Palumbo.

3 questions à... Claude Onesta

« Une aventure réussie »

23 AOUT 2016

La fatigue a-t-elle joué un rôle essentiel dans cette défaite en finale ?

« L'aspect physique a été un élément, presque secondaire. La fatigue vous la ressentez d'autant plus que vous êtes en difficulté. Si on avait dominé le match, je suis persuadé qu'on ne se serait pas forcément posé les questions de fatigue. Non, on a simplement plus subi que dirigé le match. On sait pertinemment que ce type de rencontre ne se joue pas sur la valeur absolue mais sur la réalité du terrain à un moment donné. On sait que ces gens-là (Les Danois) jouent remarquablement bien au handball ; on sait aussi qu'ils peuvent être fragiles et à chaque fois qu'on les a dominés, c'est quand on a été capable de les mettre en crise par la qualité de notre défense. Or, notre défense a été moins performante que d'ordinaire. Elle a laissé plus de liberté d'action à leurs tireurs qui, petit à petit, se sont mis en réussite et presque même en chaleur, avec parfois beaucoup de chance sur des choses un peu extrêmes ; ils étaient bénis des dieux »



/ Photo AFP

Quels enseignements tirez-vous de cette campagne olympique ?

« Il y a beaucoup de choses à retirer de cette compétition, mais je peux vous assurer que cette médaille, personne ne va la jeter. Tout le monde va la conserver avec beaucoup de respect, de plaisir aussi. Le travail qui a été réalisé depuis deux mois par les joueurs et le staff est de grande qualité. Quand on voit le nombre d'équipes qui sont rentrées à la maison, on prend la mesure de ce que représente une finale olympique. On a beaucoup avancé, il manque encore un peu de cette expérience, de cette maîtrise qui permettra aux jeunes de pouvoir jouer un rôle plus fort, même quand les matches deviennent compliqués. »

Cela reste donc positif ?

« Cela restera bien évidemment une aventure réussie. Au départ, on avait des doutes... On se devait de dire qu'on jouait l'or et on l'a toujours pensé, mais on est très conscient que l'argent représente une performance à la hauteur de cette équipe. »

routes

23 AOUT 2016

Péphérique : l'échangeur de Borderouge ouvert à la fin de l'année

Un nouvel accès rapide au métro depuis le périphérique, à l'image du terminus Balma-Gramont, mais aussi l'espoir d'une meilleure circulation pour toutes les communes engorgées du Nord de Toulouse : la création d'un échangeur sur le périphérique, à Borderouge, à mi-chemin entre les Izards et Croix-Daurade, devrait faciliter les déplacements de nombreux habitants de l'agglomération. Depuis juin 2015, les automobilistes observent l'avancement des travaux. « Nous sommes dans les délais », indique Vinci Autoroutes, qui réalise l'ouvrage, et annonce une ouverture à la fin de l'année 2016.

BUN, un bus express

Entre les échangeurs Les Izards et Croix-Daurade, sur deux kilomètres, la chaussée a d'abord été élargie : une quatrième voie a été ajoutée pour permettre les entrées et sorties. Le pont qui enjambe les voies a été construit. Les travaux de la dernière phase portent à présent sur la construction du tablier, son équipement et le raccordement aux voies du Boulevard urbain nord, comme on le voit sur la photo aérienne ci-contre. Sur le périphérique, les voies latérales créées ne seront ouvertes qu'avec la mise en service. Le projet de l'échangeur et



Le futur échangeur pendant les travaux. / Photo C. Picci Balloïde

du Boulevard urbain ne date pas d'hier. Il a fait l'objet d'une délibération de la communauté urbaine en 2005. Son coût de près de 48 M€ est pris en charge par l'État, la Métropole, les conseils régional et départemental et Vinci Autoroutes. Nouvelle porte d'entrée de Toulouse, l'échangeur est surtout conçu en lien avec le BUN, une voie express pour le bus, avec couloirs pour les voitures, qui doit relier à terme Borderouge à Bruguières, via L'Union, Launaguet, Castelginest et Gratentour.

J.-N. G.

RANGUEIL : POSE DES MURS ANTIBRUIT

C'est une première étape en vue de l'élargissement de la dernière portion du périphérique encore à 2x2 voies, entre Lespinet et Rangueil. Après les déboisements sur les bas-côtés, le chantier des murs antibruit a débuté le 16 août. Il commence par les fondations. Les panneaux seront posés en novembre. La qualité de ces protections phoniques avait fait l'objet d'une mobilisation des riverains qui avaient obtenu des équipements plus performants. Les travaux d'élargissement devraient débuter en 2017 pour une fin prévue en 2019, selon la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), le maître d'ouvrage. Une fois fini ce chantier important, qui concerne les deux sens de circulation sur 2,4 km, le goulot d'étranglement du périph aura sauté. L'État, le conseil régional, le conseil départemental et Toulouse Métropole cofinancent les 50 M€ inscrits au Plan de modernisation des itinéraires routiers qui incluent la partie Palays-Lespinet réalisée en 2014.

santé

24 AOUT 2016

Agence du médicament : « Toulouse doit candidater »

Et si le Brexit profitait à Toulouse ? C'est le souhait exprimé par Gérard Bapt, député PS de la deuxième circonscription de Haute-Garonne. Dans un communiqué et un courrier adressé aux présidents des trois collectivités territoriales -Carole Delga présidente de la région Occitanie, Georges Méric président du conseil départemental de Haute-Garonne et Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse métropole-, l'élu plaide pour une candidature de Toulouse à l'accueil de l'Agence européenne du médicament (EMA). L'institution étant basée à Londres, elle va devoir déménager avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

700 employés

Pourquoi la vouloir à Toulouse ? « Avec 700 employés plus les représentants des laboratoires, l'impact économique serait fort. Mais l'enjeu est aussi médical et scientifique : l'agence européenne du médicament est en train de prendre une importance capitale pour la mise sur le marché des médicaments et leur surveillance dans l'espace européen », souligne Gérard Bapt. Ces enjeux, d'autres pays et villes les ont bien cernés. La Suède et le Danemark sont candidats pour héberger l'EMA, tout comme Strasbourg, Lyon ou Lille en France. « Strasbourg a déjà tellement d'institutions euro-



Gérard Bapt plaide pour que Toulouse demande à héberger l'agence européenne du médicament./Photo DDM Nathalie Saint-Affre

péennes (Parlement, Cour européenne des droits de l'Homme, pharmacopée européenne, Eurocorps...), Lyon a déjà le CIRC (centre international de recherche sur le cancer) et Lille n'a pas un aéroport qui desserve aussi bien que Toulouse les métropoles européennes. Nous n'avons aucune institution européenne alors que nous sommes quand même la capitale européenne de l'aéronautique », argumente le député selon qui Toulouse a pour elle « un tissu médical et scientifique dont la réputation n'est plus à faire, des compétences mathématiques et des moyens de calcul exceptionnels et une

offre foncière à valoriser près de l'Oncopole ».

Reste cependant un point d'ombre, commun à toutes les candidatures françaises, le discrédit jeté sur l'expertise médicale française avec l'affaire du Mediator et celle, en cours, de la Dépakine. « Oui, c'est peut-être une faiblesse mais nous ne proposons pas une agence française, le directeur général actuel est italien », coupe Gérard Bapt par ailleurs membre du conseil d'administration de l'agence nationale de sécurité des médicaments.

Emmanuelle Rey
Twitter @manuereyvi

FAN ZONE : DES ROULEAUX DE PELOUSE APRÈS LES 85 000 SPECTATEURS

Plus de 85 000 supporters au total ont foulé la pelouse de la Fan Zone des allées Jules-Guesde à Toulouse, pendant l'Euro 2016 de football, du 10 juin au 10 juillet dernier. Tous les matches des phases finales, avec l'équipe de France, ont ainsi fait le plein, avec 12 000 spectateurs à chaque fois. Autant dire que la pelouse était dans un état déplorable au soir de la finale France-Portugal, le 10 juillet. Il était donc prévu de longue date de refaire complè-

Les 97 200 € de budget « étaient prévus dans l'organisation de l'Euro 2016 », assure la mairie

tement ce tapis vert de près de 8 000 m². « Le budget de 97 200 € était prévu dans l'organisation de l'Euro », assure Marie-Pierre Chaumette, élue du Capitole en charge des espaces verts. Aussitôt l'Euro terminé, un vaste chantier a débuté sur les allées Jules-Guesde. Hier mardi 23 août et aujourd'hui, de gros rouleaux de pelouse, acheminés de Gironde (société Siteflor) ont été posés, sous la supervision du service des espaces verts.

« Nous avons fait le choix de replaquer des rouleaux de gazon, plutôt que de replanter, pour des raisons de rapidité : ce n'est



La pose des rouleaux de pelouse se poursuit aujourd'hui encore, allées Jules-Guesde./DDM, X. de Fenoyl

pas la période pour les plantations, précise Mme Chaumette. Il aurait fallu attendre plusieurs semaines de plus avant de retrouver des espaces verts en bon état. » Quand les pelouses seront-elles à nouveau disponibles ? « Il y a toute une période de réception des travaux, de vérifications. Nous n'avons pas encore de date d'ouverture au public ». *C. Dm.*

STADIUM : LE PYTHIUM A ATTAQUÉ

La pelouse du Stadium de Toulouse fait l'objet de toutes les attentions de la part des jardiniers de la ville. Au mois de juillet, un champignon, le pythium, a envahi en grande partie la pelouse. De grandes plaques jaunes, des « brûlures » du pythium, sont ainsi apparues. Un traitement intensif a été mis en place pour l'éradiquer, mais le premier match à domicile du TFC en Ligue 1 de football, contre Bordeaux, s'est déroulé sur une pelouse en mauvais état. Les dirigeants du TFC, résident du Stadium, ont fait part de leur mécontentement. Le président Sadran a ainsi réclamé des jardiniers « du club » pour s'occuper de la pelouse. L'entraîneur, Pascal Dupraz, comme le directeur général de la Ligue de football professionnel, se sont également indignés de l'état de la pelouse.

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

24 AOUT 2016

**SAINT-JEAN
TOULOUSE
PIN-BALMA**

Mme Odette JOVER,
son épouse ;
ses enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants et leurs
familles ;
ses sœurs, ses nièces et neveux,
parents et alliés
vous font part du décès de

Monsieur Ernest JOVER

survenu le 23 août 2016,
à l'âge de 86 ans.
La cérémonie religieuse sera
célébrée le vendredi 26 août
2016, à 10 h 30, en l'église de
Pin-Balma, suivie de l'inhuma-
tion au cimetière du village.

S'informer : Le Choix Funéraire l'Union
PF Garonnaises - Ets Mammy
Tél. 05.61.58.35.97

SAINT-JEAN

25 AOUT 2016

Pôle Emploi et la Maison commune s'agrandissent pour la rentrée

Les locaux occupés par Pôle Emploi et la Maison commune emploi formation (MCEF) du conseil régional ont été agrandis. Avant travaux ils occupaient une surface de 594 m², et ont bénéficié d'une nouvelle création de surface de 682 m². Ainsi, c'est maintenant 1 276 m² qui sont disponibles.

Le député Gérard Bapt, président de la MCEF du nord-est toulousain, accompagné de Patricia Bru, adjointe déléguée aux affaires sociales et à la solidarité, se sont rendus sur place pour constater la bonne réimplantation dans des locaux neufs contigus à ceux de Pôle Emploi. Ils

en ont profité pour féliciter Françoise et Évelyne, les deux animatrices de la MCEF, pour le bon déménagement estival réalisé par l'entreprise Perez, de Saint-Jean. Et Gérard Bapt de préciser : « L'accueil des demandeurs d'emploi par Pôle Emploi, ainsi que des personnes s'informant sur des dispositifs de formation professionnelle sera amélioré et porté au niveau de l'évolution de la population du nord-est toulousain. Je tiens à remercier Michel Francés, adjoint à l'urbanisme de la mairie, qui a accompagné le dossier complexe de l'extension des locaux ».



Patricia Bru, Gérard Bapt et Michel Francés ont visité le chantier en compagnie des animatrices de la MCEF. /Photo DDM

Les photos des randonneurs pour surveiller les lacs

l'essentiel ▶

Dès le mois de septembre, les randonneurs pourront envoyer leurs photos des lacs pyrénéens à deux laboratoires toulousains. Objectif : mesurer le niveau de l'eau et son influence sur l'écosystème environnant.

Se balader dans les Pyrénées tout en faisant de l'écologie ? Dès le mois de septembre, ce sera possible pour tous les randonneurs intéressés par le projet POEMS (Participatory Observations for Ecology in Mountain Systems).

Ce projet de science participative porté par des membres des laboratoires toulousains d'Écologie fonctionnelle (Ecolab) et de géographie de l'environnement (Geode), a pour but de déterminer le niveau des lacs pyrénéens à partir des photos des promeneurs. Ainsi, les chercheurs pourront étudier l'impact sur une plante aquatique rare et en voie de disparition et faire le lien avec le dérèglement climatique.

Surveiller l'écosystème

La sâbulaire est une plante d'altitude capable de vivre sous l'eau ou hors de l'eau. « En France, on



Laquette d'Orédon, premier site du projet POEMS./Arthur Compin

ne la trouve que dans les Pyrénées et le changement climatique qui modifie le niveau des lacs peut perturber sa croissance », explique Arthur Compin, ingénieur d'études CNRS et porteur du projet POEMS. « Grâce aux photos prises par les promeneurs, nous pourrons surveiller le niveau d'eau régulièrement et avec précision, et suivre son influence sur l'écosystème lacustre ».

Dès le mois de septembre, des panneaux explicatifs à destination des randonneurs seront ins-

tallés. Ils préciseront les objectifs de l'étude financée par le CNRS et le projet de zone atelier Pygar, ainsi que la marche à suivre par les promeneurs pour transmettre les images aux laboratoires toulousains.

Sciences dures et sciences molles réunies

« Le premier panneau sera mis en place début septembre près de la laquette d'Orédon dans le Parc national des Pyrénées. D'ici l'été prochain, sept autres sites feront partie du réseau et tous ont

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE PARTICIPATIVE ?

Et non, la science n'est pas réservée aux seuls scientifiques. De nombreux projets existent pour impliquer les non spécialistes. Par exemple, le projet Fripon permet à toute personne individuelle, association ou groupement scolaire de participer à la recherche de météorites. Et depuis 20 ans, le Muséum d'histoire naturelle propose de compter les papillons, recenser les grenouilles ou encore les plantes rares autour de chez soi.

été choisis pour leur accessibilité comme la réserve du Néouvielle ou l'étang de Comte », poursuit M. Compin.

Enfin, le projet POEMS est couplé à une étude de sciences sociales. En effet, les participants seront invités à compléter un questionnaire dont les réponses seront analysées par les membres du laboratoire Geode. L'objectif sera de déterminer les motivations du public à s'impliquer dans un projet de science participative.

Fleur Olagnier

25 AOUT 2016

INITIATIVE

Macadam Gardens fait pousser les légumes sur les toits

La start-up toulousaine et l'une des premières à promouvoir ce type de cultures.

Faire pousser des légumes sur les toits, une drôle d'idée? C'est pourtant celle qui a germé dans l'esprit de Cédric Jules et Alex Belin, les créateurs de Macadams Gardens, à Toulouse. Depuis trois ans, la start-up met « le potager au service de l'entreprise », à l'image de l'immense jardin qu'elle a littéralement perché au sommet de la Clinique Pasteur, régulièrement ouvert au public lors de visites.

Une idée toute neuve

Alex Belin, l'ingénieur agronome du duo, nous ouvre les portes de ce jardin secret situé à deux pas du métro Arènes. « Pendant mes études à l'École d'agronomie de Lyon, l'Isara, je voulais faire pousser des légumes en ville, sur les toits », se remémore le jardinier. Si les jardins en hauteur ont le vent en poupe aujourd'hui, à l'époque il n'en existait aucun en France. Il fallait chercher jusqu'au Canada, à Montréal, pour trouver cas semblable.

Six mois après la fin de mes études, j'ai été mis en contact, par l'intermédiaire d'un ami, avec un ingénieur commercial qui vou-



Alex Belin, fondateur de Macadam Gardens.

lait développer un concept similaire à mon idée. C'était Cédric Jules, et il parlait de « cultiver des légumes à portée de métro ». Dans le même temps, il préparait une sorte de mémoire sur le business plan d'une ferme sur les toits, se remémore Alex Belin. Le duo lance ainsi Macadam Gardens sous la forme d'une start-up avec, dans un premier temps, l'idée d'en faire une ferme urbaine. Leur site internet propose aux particuliers de se faire livrer une box de jardinage, com-

posée d'un plant de légumes, de terreau et d'une jardinière. Mais préparer des colis et faire du webmarketing ne correspondent pas vraiment à leurs attentes. « On s'est recentré sur les jardins en entreprise et le maraîchage. Nous nous sommes intéressés aux entreprises engagées dans le développement durable, avec le concept de RSE (responsabilité sociétale des entreprises). C'est le cas de la Clinique Pasteur de Toulouse, où les cuisiniers voulaient justement avoir un potager sur le

toit. Pour nous, c'était un véritable défi technique ».

Un potager sur le toit de la clinique Pasteur

Pour créer ce jardin de 500 m², Macadam Gardens a dû rivaliser d'ingéniosité. En trois semaines, les deux jardiniers ont installé quatre tonnes de terre, charriées du bas du bâtiment jusqu'au toit par le monte-chARGE de la clinique. Des jardinières geotextilisées, remplies avec un terreau ultra léger, sont réparties dans quatre zones d'irrigation au total. Après l'installation, le potager géant est destiné à la production et aux cuisiniers de la clinique. Nommée Jeune Entreprise Innovante en 2015, Macadam Gardens s'attache aujourd'hui à mesurer l'impact environnemental de ce jardin qui touche (presque) les nuages. En septembre, ou au cours de l'année prochaine, un programme de recherche sera d'ailleurs lancé par un écologue. Par ailleurs, en septembre, un espace entièrement dédié aux patients en cancérologie sera rendu accessible.

NELLY LESAGE

L'ACTUALITÉ DES RÉGIONS

25 AOUT 2016



Frontignan (Hérault). Les récoltes du raisin pour le muscat ont été retardées de deux jours pour obtenir la meilleure concentration dans le raisin. (TopSud News/Picasa.)

LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES

Des vendanges entre pluie et sécheresse



Hérault. Le coup d'envoi des vendanges 2016 vient d'être donné à la fois en Languedoc et en Roussillon, première région française de production. Avec parfois une semaine de retard sur le calendrier. Au domaine de Stony, à Frontignan (Hérault), on récoltait hier matin du muscat petit grain pour vinifier un blanc sec, l'une des douze références de cette cave particulière qui exploite en famille 13 ha. Douze vendangeurs sont à la tâche depuis 7 heures du matin pour éviter la canicule qui épouse les travailleurs et les grappes. « Le choix de la date de récolte d'une parcelle est primordial pour la qualité du vin. Nous avons retardé de deux jours la cueillette pour obtenir la

meilleure concentration possible dans le raisin après avoir pris une pluie providentielle samedi dernier », s'enthousiasme Lydie Nodet, qui exploite le domaine avec son mari Frédéric.

Pas une goutte de pluie depuis juin

A priori, ils devraient rester sur une production stable de 40 000 bouteilles, écoulées en vente directe ou dans des foires. Ce ne sera pas le cas de tous les domaines du Languedoc-Roussillon, dont les vendanges vont s'échelonner, au gré des appellations et des cépages jusqu'à la mi-octobre, avec probablement une semaine de retard sur le calendrier. Début août, l'organisme d'Etat FranceAgriMer pronostiquait une production régionale à peu près stable de 13 millions d'hectolitres,

contre 13,5 millions en 2015. Mais depuis, la sécheresse est passée par là. Et dans les zones de production aussi importantes que le Minervois, les Corbières ou Faugères, on n'a pas vu une goutte d'eau tomber depuis le mois de juin. « S'il ne pleut pas dans les trois semaines pour des vendanges massives de rouge à la mi-septembre, alors nous serons au niveau des 11 millions d'hectolitres. Car lorsque la sécheresse est trop forte, le raisin peut faire un blocage de maturité », explique Jérôme Villaret du conseil interprofessionnel des vins du Languedoc. Les producteurs attendent donc quelques petites pluies. La grêle, qui a anéanti le travail des vigneron du pic Saint-Loup en dix minutes la semaine dernière, n'est pas contre pas la bienvenue.

CLAUDE MASSONNET

Deux-Sèvres

La députée, l'apiculteur et le philosophe

23/08/2016 05:35



Dans son combat contre les pesticides tueurs d'abeille, Delphine Batho a gagné une bataille : « Tout le monde reconnaît la dangerosité des néonicotinoïdes ».

Delphine Batho fait ses débuts en apiculture

Delphine Batho adore la cuisine sucrée-salée. Aussi grande consommatrice de miel « *partout, viande blanche, rôti de porc, marinade de volaille...* » détaille la députée qui s'est exercée pour la première fois à la découverte de l'activité apicole à la Miellerie de Titelle à Thorigne, chez Christelle Aubouin et Nicolas Girard. Le jeune couple d'apiculteurs a accueilli la députée des Deux-Sèvres en alliée. A la pointe du combat, Delphine Batho faisait partie, avec **Gérard Bapt (Haute-Garonne)** et Jean-Paul Chanteguet (Indre), des trois parlementaires qui ont introduit, via un amendement, l'interdiction des néonicotinoïdes dans la loi pour la reconquête de la biodiversité. Elle se reconnaît d'emblée un acquis majeur de ce débat : « *Indéniablement, appuie-t-elle, nous avons réussi à ce que tout le monde reconnaisse la dangerosité des néonicotinoïdes pour les abeilles et les insectes pollinisateurs* ». Rude bataille qui a abouti à une application du texte dès 2018, mais en pratique en 2020, marquant un recul par rapport à la première version. Delphine Batho ? qui s'est « *toujours battu pour une application interdiction dès 2017* », voit dans les dérogations « *une forme d'hypocrisie et d'injustice, qui participe au discrédit* ».

Avant de quitter le couple d'apiculteurs, la députée leur a offert l'un de ses derniers livres de chevet : « *L'Abeille (et le) philosophe* », co-écrit par les frères Pierre-Henri et François Tavoillot. Une belle immersion dans une ruche de sagesse.

Miellerie de Titelle, 21, route de Tauché à Thorigne. Tél. 05.49.04.10.55, 06.84.57.45.96, 06.09-26.19.33.

Irène Frachon : médecin d'alerte



Le Dr Irène Frachon est pneumologue au CHU de Brest. Mais pour beaucoup, elle est surtout le lanceur d'alerte par excellence. Depuis qu'elle a révélé le scandale du Mediator, sa vie est une lutte à tel point qu'un film* sortira en novembre prochain pour relater ses combats. Rencontre avec un médecin combattant.

Le Dr Irène Frachon est pneumologue au CHU de Brest. Mais pour beaucoup, elle est surtout le lanceur d'alerte par excellence. Depuis qu'elle a révélé le scandale du Mediator, sa vie est une lutte à tel point qu'un film* sortira en novembre prochain pour relater ses combats. Rencontre avec un médecin combattant.

What's Up Doc. Vous êtes un médecin médiatique, à tel point que vous incarnez pour le grand public la figure du lanceur d'alerte. N'est-ce pas parfois un peu compliqué à vivre ?

Dr Irène Frachon. Je n'assume un rôle public que dans le cadre de l'affaire du Mediator. Ma notoriété est une arme, elle a été nécessaire pour que cet immense crime industriel soit connu. Vous ne me verrez jamais sortir de mon rôle de défense des victimes. Pour le reste, je suis un médecin ordinaire, pneumologue à l'hôpital de Brest.

WUD. Comment êtes-vous devenue médecin ?

IF. Je suis issue d'une famille bourgeoise classique. J'ai eu une éducation protestante, et on nous parlait beaucoup du Dr Albert Schweitzer. Cette figure tutélaire et bienveillante m'a beaucoup marquée. Mon idée était donc de devenir médecin... pour être comme lui.

WUD. Mais Albert Schweitzer n'était pas pneumologue...

IF. Au début de mon internat, je n'avais pas du tout l'intention de choisir cette spécialité. Mais en troisième semestre, un stage en pneumo à l'hôpital Foch m'a beaucoup impressionnée. J'ai eu beaucoup de chance, car dès ce moment-là, grâce aux projets élaborés avec cette équipe, j'avais une feuille de route pour tout mon internat.

WUD. *Quand le Mediator est-il entré dans votre vie ?*

IF. Dès mon internat, en 1990, alors que je travaillais à l'hôpital Antoine-Béclère (AP-HP) dans un service spécialisé dans l'HTAP (Hypertension artérielle pulmonaire, ndlr). Les médecins étaient alors catastrophés : ils voyaient arriver des jeunes femmes qui avaient consommé de l'Isoméride, un coupe-faim de Servier, et qui faisaient de l'HTAP. Le laboratoire ne voulait rien savoir. J'ai également eu un cas similaire à l'hôpital Foch, où j'ai été chef de clinique pour m'occuper des greffés. Bien plus tard, on a pu attribuer ces cas à la norfenfluramine, qui est un métabolite de l'Isoméride, mais aussi du Mediator.

WUD. *Mais l'affaire ne commence véritablement pour vous qu'en 2007...*

IF. Oui. J'avais déménagé à Brest, où j'avais monté un centre de prise en charge de l'HTAP au sein du CHU. J'ai alors vu arriver une femme qui souffrait d'HTAP sévère, et qui était sous Mediator. Alertée par certains confrères et par quelques articles de la revue Prescrire, j'ai fait le rapprochement avec l'Isoméride. J'ai alors entamé une enquête que j'ai rapidement élargie aux valvulopathies. J'ai fait appel au centre d'investigation clinique de l'hôpital, et à partir de 2009, j'ai commencé à alerter plus fermement l'Agence du médicament. Celle-ci a ordonné le retrait du Mediator fin 2009.

WUD. *Mais on est encore loin de la fin de l'histoire...*

IF. Effectivement. Je me suis aperçue que l'Agence du médicament allait interdire le Mediator sans diffuser d'alerte. J'ai beaucoup réfléchi : l'histoire était trop compliquée pour être diffusée dans les journaux, et je risquais de ne pas maîtriser l'information. J'ai donc décidé d'écrire un livre. Deux jours avant sa sortie, en juin 2010, l'éditeur a reçu un référé de Servier pour le faire interdire pour dénigrement. Le juge a estimé que la question « combien de morts ? », en sous-titre, portait préjudice à l'image de l'entreprise... au cas où le Mediator reviendrait sur le marché !

WUD. *Et pourtant, l'affaire a tout de même eu des suites.*

IF. Oui. Comme la couverture médiatique du livre n'avait pas été complètement nulle, j'ai été contactée par **le député socialiste Gérard Bapt**, qui était tombé de l'armoire en apprenant l'histoire. Se sont rajoutés une étudiante en pharmacie, quelques journalistes, une gorge profonde de l'Assurance maladie... si bien que le scandale a véritablement éclaté en novembre 2010, avec la mise en route des missions d'information parlementaires, le début d'une instruction pénale, des procédures d'indemnisation...

WUD. *Combien de fois avez-vous raconté cette histoire ?*

IF. Je ne peux même plus compter, c'est monstrueux.

WUD. *D'où vous vient ce côté infatigable ?*

IF. L'affaire du Mediator, c'est à mon sens le plus grand crime industriel qu'on ait connu en France après-guerre : 2 000 morts au minimum, des dizaines de milliers de victimes graves, des centaines de milliers de victimes tous niveaux de gravité confondus. J'en connais personnellement beaucoup : les premières situations sur lesquelles j'ai commencé à travailler étaient mes patients.

WUD. *Et quand vous regardez cette histoire aujourd'hui, que pensez-vous de l'Irène Frachon de 2007 ? Naïve ? Courageuse ? Téméraire ?*

IF. Naïve, très certainement. Je savais que les gens de Servier n'étaient pas des gens bien, mais je n'avais jamais imaginé l'ampleur de la tromperie. Je me souviens que quand le livre était sous presse, j'ai eu une attaque de panique. J'ai dit à mon mari : « On rachète tous les bouquins, on les crame ».

WUD. *Quelle a été la réaction de la profession à vos révélations ?*

IF. Mon ennemi, encore aujourd'hui, reste le déni de réalité d'une partie du corps médical, et notamment de ses élites. Certains bilans de cardiologues renommés prétendent que le Mediator n'a fait qu'une ou deux dizaines de morts. Il faut réussir à contrer le travail de ces gens-là, qui font de la provocation en permanence. C'est comme si je devais expliquer chaque jour que les tours jumelles sont bien tombées le 11 septembre 2001. Cette trahison des élites, qui soutiennent massivement Servier, est une chose à laquelle je ne m'attendais absolument pas.

WUD. *Comment expliquer la différence entre le bilan de vos adversaires et les 2 000 morts que vous calculez ?*

IF. Imaginez un ferry qui part avec 500 personnes à bord, et qui coule. On récupère 50 survivants et 20 cadavres. Combien de morts ? Moi, je dis 450. Les gens qui m'attaquent disent 20. Les 450, c'est ce qu'on appelle la mortalité attribuable. Les 20, c'est la mortalité imputable. Si on reprend le parallèle avec le Mediator, la mortalité attribuable, c'est le sur-risque de mortalité appliqué aux 5 millions de personnes qui ont pris du Mediator depuis 1976. Soit 2 000 morts. La mortalité imputable, c'est la vingtaine de dossiers récents pour lesquels les familles des victimes ont été indemnisées. Certaines personnes prennent ce chiffre et se basent dessus pour dire que je suis une pseudo-lanceuse d'alerte.

WUD. *Qu'est-ce que la vie après le Mediator ?*

IF. C'est ce que j'appelle le service après-alerte, c'est-à-dire l'accompagnement des victimes. Elles sont seules face à Servier et ses dix avocats à temps plein. Du coup, un nombre gigantesque de préjudices passe à la trappe. J'essaie désespérément de corriger le tir, en aidant ces personnes à répondre. J'ai aussi passé beaucoup de temps à m'occuper de l'instruction pénale, et je continue à parler aux médias, aux politiques. Je poursuis par ailleurs un travail de recherche sur les explications génétiques des valvulopathies. Bref, je ne fais que ça, toute ma vie !

WUD. *Les évolutions législatives à la suite de l'affaire du Mediator vous semblent-elles suffisantes ?*

IF. Il y a eu des efforts pour plus de transparence, mais l'hôpital est toujours capté par l'industrie pharmaceutique. Les PH, et pire encore les PU-PH, en sont aujourd'hui les VRP dociles. Cela n'a pas changé, et ce n'est pas près de changer. La transparence ne suffit pas, il faut fermer la porte des hôpitaux au marketing des représentants de l'industrie, notamment en ce qui concerne les étudiants. Pour l'instant, ils entendent très peu parler d'indépendance vis-à-vis de l'industrie !

WUD. *Justement, les jeunes médecins sont-ils plus réceptifs à votre message que leurs aînés ?*

IF. Je donne des conférences dans les facs, et je suis frappée de voir que les jeunes médecins sont à l'écoute. Mais la captation par l'industrie opère rapidement : des représentants, souvent charmants, vous envoient dans des réunions intéressantes, vous traitent comme un VIP. Dès que vous cherchez à y échapper, vous passez pour un ayatollah. Les étudiants qui m'écoulent me demandent comment ils peuvent faire, parce que pour eux, tout passe par l'industrie.

WUD. Quels conseils peut-on donner à de jeunes médecins pour se protéger de cette influence ?

IF. Il faut comprendre que le lien d'intérêt que vous unissez avec un industriel va, par définition, altérer votre discernement. Même s'il ne s'agit que d'un plateau-repas. Dire qu'on a son propre esprit critique, c'est ignorer les processus cognitifs à l'œuvre dans notre cerveau. Il faut donc accepter le biais « obligatoire » qu'induit un contact avec un labo, et réfléchir aux liens avec l'industrie qui paraissent incontournables dans le système actuel, et à ceux qui ne le sont pas. Cela passe par la formation intellectuelle, plus que par la répression.

WUD. *Vous êtes devenue un personnage public dont on va faire un film. Ne regrettez-vous pas le médecin bien tranquille que vous étiez ?*

IF. Je n'ai pas d'ambition, j'ai refusé toutes les offres de postes que l'on m'a faites. On m'a même proposé de rentrer dans un cabinet ministériel, c'est presque une blague. Mon intérêt, ce sont mes enfants, mon mari, si possible un peu de musique, et mon métier qui est passionnant. Ma notoriété est au service d'un objectif unique : la reconnaissance et l'indemnisation des victimes. Je suis très binaire, et je l'assume.

* La fille de Brest, d'Emmanuelle Bercot, avec Sidse Babett Knudsen, Benoît Magimel. Sortie le 30 novembre 2016.

LA DÉPÈCHE DU MIDI

SAINT-JEAN Module d'Information sur les Métiers du Numérique

26 AOUT 2016



La maison commune emploi formation.

La Maison Commune Emploi Formation du Nord-Est Toulousain située à Saint-Jean organise, en partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées- Méditerranée et Pôle Emploi, une matinée d'information sur des métiers dans le secteur du numérique. Elle se déroulera le jeudi 8 septembre prochain, de 9 h 30 à 12 h 30. Au cours de cette demi-journée, trois métiers de ce secteur seront présentés par les professionnels de la formation accompagnés de témoins : Développeur-euse Web ; Technicien-enne Systèmes et réseaux ; Community Manager. Pôle emploi exposera les caractéristiques du secteur d'activité et l'économie locale. Le Bureau territorial présentera l'offre de formation de la Région. Les personnes intéressées pourront ensuite bénéficier de conseils personnalisés si elles le désirent. Attention, le nombre de places est limité. Pour tous renseignements complémentaires et inscription obligatoire il faut contacter les animatrices du Centre Ressources de la Maison Commune par téléphone au 05 34 25 02 29 MCEF du NET – 6, Chemin du Bois de Saget 31240 Saint-Jean info@mcefnet.fr

26 AOUT 2016

le fait du jour

Alerte Zika dans trois villes

l'essentiel ▶

Trois cas de personnes infectées par le virus Zika lors d'un voyage à l'étranger viennent d'être recensés à Toulouse, Tournfeuille et Fenouillet. Trois opérations de démoustication en ont découlé cette nuit.

Trois opérations de démoustication contre le moustique tigre se sont déroulées ce vendredi au petit matin à Toulouse (Faubourg Bonnefoy), Tournfeuille (autour de l'allée des sports) et Fenouillet (autour du château d'eau). Elles font suite au signalement de trois personnes infectées par le virus Zika lors d'un voyage aux Antilles ou en Amérique du Sud.

Comme pour la dengue ou le chikungunya, il s'agit d'éviter la transmission du virus Zika par un de ses vecteurs, le moustique tigre, implanté depuis plusieurs années en Haute-Garonne comme dans sept autres départements d'Occitanie. Depuis le 1^{er} mai 2016, 73 personnes atteintes de virus Zika ont été recensées dans la grande région déclenchant seulement 12 interventions de démousti-

cation avec pulvérisation d'insecticide -dont 4 en Haute-Garonne. « Les médecins sont vigilants. Lorsqu'un patient de retour de voyage dans une zone touchée par Zika présente de la fièvre, une conjonctivite ou une éruption cutanée, la déclaration accélérée est enclenchée. Sans attendre une confirmation par analyse de sang, l'opérateur mandaté (EID Méditerranée) enquête. Grâce à ses indicateurs et son réseau de piéges, il détermine la présence ou non du moustique tigre. Si le moustique est présent, un traitement est lancé, mais seulement 200 mètres autour car cet insecte vit là où il est né », explique le Dr Christophe Garro, responsable de la cellule de veille alerte et gestion sanitaire de l'ARS (Agence régionale de santé) Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Il ajoute : « Le risque de transmission de la maladie est minime mais il existe car le virus reste présent quelques jours dans le sang : si la personne infectée est piquée par une femelle moustique qui pique en-

suite d'autres personnes, Zika -comme la dengue ou le chikungunya- peut être transmis ». Après un cas de Zika déclaré, il est également recommandé au patient de s'abstenir de relations sexuelles non protégées pendant deux mois et six mois en cas de désir de grossesse (des études ont montré de fortes concentrations de Zika dans le sperme plusieurs semaines après l'infection). Maladie bénigne dans la plupart des cas, en pleine expansion aux Antilles, Amérique centrale et Amérique du sud depuis le début 2016, Zika

pourrait cependant être à l'origine de malformations chez le foetus lorsqu'il est contracté par une

femme enceinte. Aucun cas autochtone (personne infectée sans avoir voyagé) n'a, à ce jour, été repéré en France. « Nous restons mobilisés jusqu'à la fin du mois de novembre. Nous nous attendons à d'autres cas de Zika importé par des voyageurs », conclut le médecin.

Emmanuelle Rey
@manuereyv

« Nous sommes mobilisés jusqu'à la fin novembre. Il y aura d'autres cas »

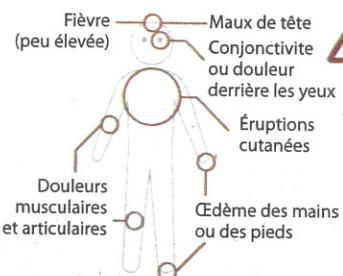
Virus Zika : ce qu'il faut savoir

Transmission

Par piqûre du moustique tigre s'il a piqué une personne malade. Des cas de transmission par voie sexuelle et par transfusion sanguine ont également été détectés.

Symptômes

Seule 1 personne contaminée sur 4 développe des symptômes



Incubation

2 à 7 jours après la piqûre

Risques

Complications neurologiques de type syndrome de Guillain-Barré

Malformations sur les foetus : anomalies du développement cérébral, microcéphalie...

Aucun remède spécifique, aucun vaccin

Sources : ministère de la Santé, OMS



A Fenouillet, le traitement anti-moustiques de cette nuit a été effectué dans un périmètre de 200 m environ autour du château d'eau.../ DDM Michel Viala

26 AOUT 2016

repères

73

CAS > depuis le mois de mai.
Depuis le 1er mai 2016, 73 cas de personnes atteintes par le virus Zika ont été enregistrés par l'Agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

«Pour lutter contre le moustique tigre, il ne faut pas le laisser pondre dans nos jardins, sur nos terrasses.»

Dr Christophe Garro, ARS



Avant les Jeux olympiques, les rues de Rio de Janeiro avaient été abondamment aspergées d'insecticide. / Maxppp

«LES MOUSTIQUES, ICI, C'EST L'ENFER!»

L'annonce, hier, qu'un habitant de Fenouillet était atteint du virus Zika n'a pas engendré de terreur dans cette ville de bord de Garonne, encore calée sur le rythme des vacances. Pas question, ici, de tomber dans la psychose. Cela ne signifie pas pour autant que l'affaire est prise à la légère. Et ce, au moins pour deux bonnes raisons. La première, c'est qu'une telle démoustication entraîne toujours des inquiétudes liées notamment aux conséquences environnementales et sur l'homme. La seconde c'est qu'entre Fenouillet et les moustiques, c'est une longue et piquante histoire... L'agresseur est présent dans des proportions affolantes, et ce, depuis des lustres. Pourquoi ? Parce la ville se situe aux abords du fleuve bien sûr mais aussi et surtout parce qu'elle compte de nombreuses zones humides. « Nous sommes envahis. Nous avons déjà fait deux campagnes de démoustication cet été, au Canal,

au site du Ramier et au lac du Bocage, par traitement insecticide et biologique sur des larris. En revanche, nous ne sommes pas intervenus cette fois-ci (l'opération a eu lieu la nuit dernière, N.D.L.R.). Le laboratoire départemental a géré via un sous-traitant. Nous avons juste averti la population. L'annonce d'un porteur du virus doit être prise en compte mais sans affolement », précise-t-on à la ville.

Riverains excédés

Au club de foot, en revanche, la crainte est bien présente. Son président a carrément fait annuler les entraînements de jeudi. « Pour nous c'est une plaie ! Nos joueurs ont quinze à vingt moustiques dans le dos lorsqu'ils s'entraînent et autant de piqûres chaque fois, y compris à travers leurs maillots. Alors on est prudent. Les moustiques ici c'est l'enfer », confie Sébastien Borg. À la pharmacie du centre,

où l'on s'étonne d'avoir eu peu d'informations sur ce cas de contamination locale, on confirme bien en revanche que Fenouillet est bien une commune infestée par les moustiques. Une situation certes peu agréable et qui n'a qu'un seul avantage : la vente des produits adaptés. « On est dévalisé. On doit renouveler sans cesse les stocks. C'est particulier à cette ville... », commente une responsable. Enfin, avec cette actualité, un feuilleton à rebondissements refait surface. Un « bâtardeau » construit sur un ruisseau livre lui aussi un impressionnant lot de moustiques. Crée par l'ancienne municipalité, il a amené une association de riverains excédés et les nouveaux élus devant les tribunaux, lesquels ont fini par le supprimer. Mais le petit barrage a de nouveau été imposé par la préfecture et le dossier reprend donc de zéro.

Emmanuel Hallot



Jean-Claude Mouret, adjoint au pôle stratégique opérationnel de l'entente interdépartementale de démoustication Méditerranée

interview

« L'INSECTICIDE UTILISÉ EST SANS DANGER POUR L'HOMME »

C'est l'EID Méditerranée qui a réalisé les démoustifications cette nuit. Comment celles-ci ont été décidées ?

L'opération a été réalisée dans le cadre de la lutte antivectorielle (LAV), qui

vise à éradiquer sur des zones restreintes les moustiques potentiellement vecteurs de maladies épidémiques comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Dès qu'un cas de ce type de maladie est signalé, comme c'est le cas à Fenouillet, le plan national anti-dissémination prévoit que l'opérateur local de démoustication, en l'occurrence l'EID Méditerranée, mette d'abord en œuvre une étude entomologique pour vérifier la présence dans le secteur de moustiques à même de transmettre le virus concerné. Si on repère des moustiques vecteurs, comme ce fut le cas à Fenouillet où les moustiques tigres pullulent, on met alors en place l'opération d'éradication à proprement parler avec l'accord du Conseil départemental.

Comment se déroule l'opération ?

Pour les opérations d'éradication de moustiques vecteurs d'épidémie, on ne travaille que sur des zones très réduites. À l'aide d'un 4x4 ou à pied, on y nébulise un traitement spatial à base de deltaméthrine, un pyréthrinide qui ne cible que les moustiques à l'état adulte. Facilement dégradé, ce produit permet notamment d'éliminer rapidement les moustiques tigres.

Cet insecticide est-il uniquement toxique pour les moustiques ? N'y a-t-il aucun danger pour l'homme ?

Les pyréthrinides ne sont pas sélectifs, mais avec les concentrations de produit que l'on utilise, les autres insectes sont très peu impactés. Quant à l'Homme, il n'y a pas le moindre danger. Les habitants de la zone concernée par l'opération sont néanmoins prévenus à l'avance, pour éviter qu'ils ne sortent de chez eux au moment même où la démoustication est réalisée.

L'EID Méditerranée est l'opérateur local de démoustication en Haute-Garonne. Réalisez-vous des démoustifications ailleurs en France ? L'EID Méditerranée a été créée en 1958 dans le cadre de l'aménagement du littoral languedocien. Les opérations à grande envergure de contrôle de la nuisance induite par les moustiques furent ainsi sa première mission, poursuivie aujourd'hui sur l'ensemble du littoral méditerranéen. La lutte antivectorielle de santé publique est quant à elle une mission plus récente de l'EID, qu'elle effectue en Haute-Garonne et dans plusieurs départements méditerranéens.

Propos recueillis par Tom Val

26 AOUT 2016

santé

Dépakine : « absence de réactivité »

HAUTE-GARONNE/Dans un communiqué, Gérard Bapt, député de la 2^e circonscription de Haute-Garonne, rapporteur du budget de la sécurité sociale, juge que le premier volet de l'étude pharmaco-épidémiologique -qu'il avait demandé à l'ANSM et à la CNAMTS- confirme le caractère massif de l'exposition à risque par valproate pour les femmes enceintes. « L'absence prolongée de réactivité des institutions sanitaires malgré des alertes bien documentées depuis des années impose que la solidarité nationale joue en faveur de familles lourdement affectées par un dysfonctionnement grave des dispositifs de sécurité médicamenteuse », précise Gérard Bapt.

Les suites du Brexit

Gérard Bapt souhaite que Toulouse accueille l'Agence Européenne du Médicament

26 AOUT 2016

Suite au « Brexit » voté par la Grande-Bretagne, le député Gérard Bapt propose la candidature de Toulouse pour accueillir l'Agence Européenne du Médicament (AEM). En effet, la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne implique qu'un certain nombre d'institutions européennes, présentes sur le territoire britannique, vont devoir migrer vers des pays de l'Union. Membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments, M. Bapt estime que la métropole toulousaine aurait de bons atouts pour poser sa candidature à l'accueil de l'AEM. Le député cite trois éléments qui lui semblent déterminants à l'appui de sa proposition : « *D'abord un tissu médical et scientifique dont la réputation n'est pas à faire : centre hospitalier universitaire, centre régional de pharmacovigilance, organisation de filières autour du Gérontopôle d'une part, de l'Oncopole d'autre part, présence enfin d'un pôle de compétitivité « santé » et d'une école d'économie (TSE) ayant déjà livré de nombreux travaux sur les questions d'économie de la santé. La deuxième dimension tient à l'environnement « cloud computing » : ...Toulouse réunit les compétences mathé-*



Gérard Bapt, député et 1er adjoint au maire de Saint-Jean

matiques et des moyens de calculs exceptionnels ainsi qu'un super ordinateur dont la puissance sera encore multipliée par dix en 2018. La compétence permettant d'exploiter ces données et ces moyens sont présentes en mathématiques, en physique, en chimie, en biologie, en spécialistes en automatique et en analyse d'images. Enfin, Toulouse dispose d'une offre foncière permettant de proposer des dizaines d'hectares actuellement à valoriser sur l'aire métropolitaine dans le secteur de Langlade. Pour finir, M. Bapt souligne la position stratégique de l'aéroport de Toulouse Blagnac, carrefour aéronautique européen. Ce message a été adressé aux présidents des trois collectivités territoriales, que Gérard Bapt sollicite pour accompagner cette candidature.

FG31

Avis de messe

SAINT-JEAN

Le 7 août,

Antoine VIU

nous quittait à l'âge de 71 ans,
son cœur fatigué l'a trahi.
Il a donné son corps à la science.
Avec son épouse, Thérèse VIU ;
sa sœur Sabine ;
sa nièce, Marie-Josèphe
et son époux Massar ;
Olivier et Alexandre,
ses petits-neveux ;
amis et voisins,
nous nous souviendrons
d'Antoine, dit aussi Tony, lors
de la messe du lundi 29 août
2016, à 18 h 30, en l'église de
Saint-Jean.

26 AOUT 2016

LA DÉPÈCHE DU MIDI

SAINT-JEAN.

27 AOUT 2016

Une rentrée placée sous le signe de la vigilance



Les personnels d'entretien et de cantine autour du maire et de son adjointe à l'éducation.

Lors de la traditionnelle réunion de rentrée des personnels d'entretien et de cantine, jeudi dernier, les nouveautés de l'année scolaire à venir ont été présentées par le maire Marie-Dominique Vézian et Céline Moretto, son adjointe déléguée à l'Education et à la Famille. Au menu des cantines pour cette prochaine rentrée figure une nouveauté : l'arrivée d'un nouveau prestataire pour la fourniture des repas scolaires, API, qui a été retenu par la municipalité pour la qualité de ses prestations à base de produits frais et de plats maison.... C'est aussi l'occasion de présenter Carole Gabriel, nouvelle Directrice du Pôle Ressources. Le maire et son adjointe ont remercié tout particulièrement les agents pour le travail réalisé et pour leur forte implication. En effet, dans le cadre de l'étude nationale « Réenchantons la cantine », Saint-Jean a été mis à l'honneur pour la participation de son personnel dans les projets pédagogiques. Cette nouvelle année scolaire permettra ainsi de mettre en valeur les relations entre pairs et entre adultes et enfants, pendant le temps midi-deux. Et Céline Moretto d'ajouter « Cette année, la rentrée est marquée par une vigilance accrue dans les établissements scolaires suite aux instructions gouvernementales. Sans tomber dans l'alarmisme, la Ville, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, entend mettre en œuvre les mesures nécessaires, en fonction de ses moyens ». Une façon de se montrer prévenant sans inquiéter les écoliers ou leurs parents.

environnement

28 AOUT 2016

Comment la Garonne est-elle maintenue à flot durant l'été ?

Algues qui prolifèrent, pierres blanches hors de l'eau et fonds en évidence, il suffit de se pencher au-dessus de la Garonne pour remarquer que son niveau est étrangement bas. Si ce fleuve fait partie intégrante du paysage toulousain, la garder à un niveau acceptable ne relève pas seulement du bon vouloir de Dame Nature. C'est pour qu'elle continue de ruisseler tranquillement que le Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (Smeag) a été créé il y a plus de 25 ans.

« Notre mission c'est de faire des prévisions du débit et au besoin de faire des lâchers d'eau », précise Bernard Leroy, l'un des deux ingénieurs en charge du pôle étage du Smeag. Pour surveiller les 487 km de cours d'eau allant des Pyrénées à l'estuaire de la Gironde, le Smeag joue collectif. « Nous utilisons par exemple les données de la Dreal qui publie l'état du débit en direct toutes les 15 minutes grâce à une centaine de stations de suivi », tient à souligner Bernard Leroy. Et justement, le débit de la Garonne ne cesse de baisser



La Garonne a déjà connu plusieurs épisodes de sécheresse comme ici en 2003./Photo DDM, archive.

passant de plus de 100 m³/s le 1er juillet à moins de 50 m³/s le 24 août. Un seuil limite appelé Débit d'Objectif d'Étiage (DOE). « Il a fait très chaud et sec ces derniers jours avec assez peu de pluie et des rivières comme le Tarn ou l'Aveyron qui amènent moins d'eau en cette période, explique Bernard Leroy, le DOE

est un seuil qui doit éviter les conflits entre usagers des ressources en eau et permettre le bon fonctionnement du milieu aquatique. Il a été franchi prématûrement le 4 août à Toulouse. »

51 millions de mètres cubes de réserves d'eau

Pour remettre à flot la Garonne, le Smeag dispose d'importantes réserves grâce à différents lacs situés dans les Pyrénées. « Nous avons actuellement à notre disposition 51 millions de m³ d'eau dans les lacs d'Ariège et de Haute-Garonne. Cependant, à cause de travaux sur des barrages EDF, nous sommes bloqués

exceptionnellement à un débit de lâchage de 10 m³/s au lieu de 15. Avec ces 10 m³/s, on influence quand même de 20 % le débit qu'un Toulousain peut voir au Bazacle. Cela explique pourquoi nous sommes actuellement sous le DOE. Sans ce soutien d'étiage, nous serions déjà en débit d'alerte soit 41 m³/s. » Ce premier palier d'alerte franchi durant trois jours consécutifs permet au préfet de restreindre l'usage de l'eau jusqu'à 30 %. Avec les fortes chaleurs et le peu de pluies annoncées ces prochains jours, la situation ne va pas s'améliorer. « Nous sommes à notre capacité maximale d'étiage, nous risquons d'atteindre le seuil d'alerte ce week-end. La situation est préoccupante. »

Que les Toulousains se rassurent, on n'est pas prêt de traverser la Garonne les pieds au sec. Bernard Leroy rappelle qu'elle est « un grand fleuve continuellement alimenté par les eaux des Pyrénées. Même si depuis 25 ans elle subit les effets du réchauffement climatique, elle ne peut pas être asséchée. »

Louis Rayssac

SAINT-JEAN

29 AOÛT 2016

Inauguration du bâtiment intergénérationnel

Demain, à 11 heures, le maire Marie-Dominique Vézian posera la première pierre du bâtiment intergénérationnel « Les Granges» (cérémonie sur invitation). Elle sera entourée de son conseil municipal et du député Gérard Bapt, de Georges Méric, président du conseil départemental, de Bertrand Monthubert, conseiller régional et de Guy Patti, président de la CAF de la Haute-Garonne.

et aussi...

Rentrée au collège Romain-Rolland.

Pour les classes de 6^e, la rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre, de 8 h 15 à 12 h 15 (pas de self et pas de cours le jeudi après-midi). Réunion de rentrée avec les parents de 6^e de 8 h 30 à 10 heures. Pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e : rentrée le jeudi 1^{er} septembre de 13 h 45 à 16 h 45. Pour toutes les classes, début des cours vendredi 2 septembre.

30 AOUT 2016

SAINT-JEAN

Hola Barcelona !

La MJC en voyage à Barcelone



Christophe Coutanceau (au centre), assorti au décor



Chaleur et détente au programme

Après avoir commencé l'été sur une note très sérieuse en participant à un chantier jeunes consacré à la protection de la nature, les jeunes de la MJC ont récolté le fruit de leur travail avec une récompense bien méritée : un super voyage à Barcelone ! Accompagnés par Christophe Coutanceau, animateur de l'Espace Jeunes, et

Manon, le groupe a passé cinq jours inoubliables et bien remplis entre visites des sites emblématiques de la ville, monuments, balades au bord de mer, et nuits au camping. Une très belle expérience qui leur a donné une seule envie : recommander dès que possible !

FG31



Devant un immeuble Gaudi



Soirée au camping

FENOUILLET

Virus Zika

La chasse aux moustiques tigres



Jeudi dernier, on apprenait qu'un homme de 33 ans a contracté le virus Zika à son retour de l'étranger. Cet habitant de Fenouillet a voyagé récemment au Nicaragua et au Costa Rica. C'est l'agence régionale de santé (ARS) Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon qui a confirmé l'information. Il s'agit d'un cas "importé" de la maladie transmise par le moustique tigre. Mais le moustique tigre étant très actif dans le dépar-

tement de la Haute-Garonne depuis environ deux ans, des mesures préventives ont été prises pour éviter le développement de cas "autochtones".

Sur sa page Facebook et par le biais de tract dans les boîtes aux lettres, la mairie de Fenouillet a annoncé dès mercredi soir le lancement d'une opération de démolition : « Un traitement préventif insecticide contre les moustiques tigres sera opéré sur la commune vendredi 26

août à compter de 4h30 du matin. Cette opération préventive fait suite au signallement d'une personne susceptible d'être porteuse du virus de la dengue ou du chickungunya sur Fenouillet. Le secteur concerné est le centre ville ».

Ce périmètre de traitement est d'environ 200 mètres autour de l'habitation de la personne atteinte, qui habite au centre ville de Fenouillet. La

démolition vise à tuer

les moustiques tigres adultes pour éviter qu'un moustique, qui pourrait piquer la personne malade, pique ensuite une autre personne. Ces mesures de préventions ont été rapidement activées car le virus Zika est potentiellement dangereux pour les femmes enceintes. Dans près de 80% des cas, l'infection passe inaperçue.

Sur la commune de Fenouillet, les nombreuses zones humides sont réguliè-

Virus Zika

Comment se transmet le virus Zika ?

Le virus du Zika se transmet à l'homme par l'intermédiaire d'une piqûre du moustique. Lors d'une piqûre, le moustique préleve le virus sur une personne infectée. Après un délai d'incubation chez le moustique de l'ordre de quelques jours et à l'occasion d'une autre piqûre, le moustique peut transmettre le virus à une per-

sonne saine. Lorsque des symptômes apparaissent, ils sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées et se manifestent dans les 3 à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique. Des complications congénitales peuvent en découler pour les femmes enceintes.

NLC

gion Occitanie dont 36 en Haute-Garonne. Le moustique tigre est très présent dans le nord toulousain depuis environ deux ans.

NLC

Virus Zika

Le moustique tigre, qu'es aquo ?

Le moustique Aedes albopictus est un moustique d'origine tropicale, également appelé « moustique tigre ». Aedes albopictus est surnommé « moustique tigre », en raison de zébrures noires et blanches qui parcourent son corps effilé. Cependant, d'autres espèces de moustiques sont plus ou moins zébrées également et peuvent être confondues avec Aedes albopictus. Il n'existe pas de vaccin contre la dengue, ni contre le chikungunya. Par conséquent, pour limiter au maximum les risques d'in-

fection, il est important de : se protéger contre les piqûres de moustiques : utilisation de moustiquaires, port de vêtements longs, utilisation de répulsifs et de produits insecticides ; éviter la prolifération en éliminant régulièrement tous les lieux de reproduction des moustiques qui se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur des maisons : soucoupes sous les pots de fleur, réservoirs d'eau... Mais la meilleure des protections reste... l'absence de moustiques ! En conséquence, se protéger c'est



d'abord éliminer les gîtes larvaires du moustique. Pour éliminer les moustiques il ne

faut pas leur offrir de lieux de vie, ni de lieux de reproduction. (Source : ARS)

NLC

30 AOUT 2016

30 AOUT 2016

POLITIQUE

Depakine

Gérard Bapt fustige le manque de réactivité des institutions sanitaires

Gérard Bapt, député, rapporteur du budget de la sécurité sociale, juge que le premier volet de l'étude pharmaco-épidémiologique qu'il avait demandée à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

confirme le caractère massif de l'exposition à risque par valproate (vendu sous le nom de Depakine) pour les femmes enceintes. Les 14000 expositions entre 2007 et 2014 doivent être rapportées aux dizaines d'années de présence du médicament

sous ses diverses formes, permettant d'évaluer à plusieurs dizaines de milliers les expositions à risque. Il est à noter que celles-ci ont significativement diminué, de 40% depuis 2007, restant encore néanmoins nombreuses, à 1300 en 2014. Il

restera à préciser les conséquences sanitaires pour les enfants nés vivants, évaluées à 10% pour les malformations physiques et 30 à 40% pour les troubles du comportement. Pour Gérard Bapt, « l'absence prolongée de réactivité des institutions sanitaires

malgré des alertes bien documentées depuis des années impose que la solidarité nationale joue en faveur de familles lourdement affectées par un dysfonctionnement grave des dispositifs de sécurité médicamenteuse ».

FG31

Santé

30 AOUT 2016

Une taxe pour les victimes de la Dépakine

Depuis le début de ce scandale, il est le porte-parole parlementaire des victimes de la Dépakine, ce médicament controversé commercialisé par les laboratoires Sanofi depuis 1967 pour le traitement des épileptiques et des troubles bipolaires. Gérard Bapt, député de la Haute-Garonne, rapporteur du budget de la Sécu, n'a eu de cesse de dénoncer les effets de cette molécule accusée d'être à l'origine de malformations congénitales et de troubles neuro-développementaux comme l'autisme chez des enfants exposés in utero. « L'absence prolongée de réactivité des institutions sanitaires malgré des alertes bien documentées depuis des années impose que la solidarité nationale joue en faveur de familles



Le député Gérard Bapt./Photo DDM

lourdement affectées par un dysfonctionnement grave des dispositifs de sécurité médicamenteuse », soulignait ces jours-ci Gérard Bapt après que le gouvernement eut décidé d'indem-

niser toutes les victimes de la Dépakine. Mais comment alimenter ce fonds ? Le député propose l'instauration d'une taxe sur les produits de santé.

Une « idée intéressante » selon l'Association des victimes du médicament (l'Apesac), qui refuse toutefois que les labos soient déresponsabilisés dans cette affaire. Marine Martin, porte-parole de l'Apesac, estimait la semaine dernière que Sanofi devait contribuer aussi à nourrir ce fonds. En attendant, le labo renvoie la balle dans le camp de l'État qui a autorisé à l'époque la mise sur le marché de la Dépakine. Pour Gérard Bapt, « cette flat tax de 0,1 à 0,2 % serait perçue sur tous les produits de santé pris en charge par la Sécu, et pas seulement les médicaments, car,

après tout, les prothèses mammaires PIP étaient elles aussi remboursées ».

Par ailleurs, le député de Haute-Garonne se refuse à accuser directement le laboratoire Sanofi. D'autant qu'en 2003, celui-ci avait demandé la modification du Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) destiné aux médecins. Ce fameux RCP n'aurait été modifié qu'en 2006 par l'Afssaps, l'agence du médicament de l'époque. « Aucun élément ne laisse penser qu'il a tenté de gommer des alertes ou essayer de modifier des décisions des autorités sanitaires de l'époque, contrairement à ce qui s'est passé avec Servier pour le Mediator », souligne Gérard Bapt.

J.-M.D.

VILLEMUR-SUR-TARN

30 AOUT 2016

Un papillon palmivore dans le canton

Branle-bas de combats chez les possesseurs de palmiers dans le nord-est : le papillon palmivore (Larve de *Paysandisia archon*, lépidoptère de la famille des Castniidae) a fait son apparition et fait des dégâts irréversibles. Originaire d'Argentine, il peut atteindre 8 cm de long et a été introduit en Europe accidentellement par des importations de palmiers d'Amérique du Sud, prélevés dans la nature.

Les œufs ont la taille et l'aspect de grains de riz. La chenille, de couleur blanche, peut atteindre un centimètre de diamètre et 8 cm de long. Il présente des ailes antérieures d'olive à bronze,



Trous et galeries sur la base des palmes en danger./Photo DDM.

et des ailes postérieures colorées de taches blanches et noires sur fond rouge et orange. Il ne s'attaque qu'aux palmiers, celui-ci

ayant un cœur tendre, des fibres et des stipes qui facilitent la ponte des œufs. En France des foyers ont été détectés à proximité de la

ville d'Hyères, dans le département du Var (en 1999), dans l'Hérault (en juillet 2001) et en Midi-Pyrénées en 2004. Dès 2015, la menace est à craindre dans tout le sud-ouest de la France. Le papillon ne semble pas être un grand voyageur, mais, de palmiers en palmiers toute une commune ou une agglomération peut être touchée sachant que les larves ne craignent pas le froid. À ce jour, les jardineries semblent en rupture de stock d'un remède efficace et rapide. Le Decis J, traitement polyvalent, est fortement conseillé. Il est à pulvériser par le haut du palmier tous les deux jours.

financement participatif

30 AOUT 2016

La Dépêche et Bulb in Town lancent la plateforme OcciStart

l'essentiel ▶

Le Groupe Dépêche du Midi s'allie au leader du financement participatif territorial pour lancer OcciStart, la nouvelle plateforme de référence pour les projets du grand Sud. Une initiative unique en Europe.

Depuis quelques jours, vous pouvez financer des projets de proximité sous la forme du financement participatif. En effet, le leader du secteur, la start-up française Bulb in Town et le Groupe Dépêche ont décidé de s'unir pour déployer une plateforme commune de crowdfunding à l'échelle du Grand Sud.

La société commune, baptisée OcciStart, est détenue à 51 % par Bulb in Town et à 49 % par le Groupe Dépêche. Elle aura pour objectif d'offrir sur le web une vitrine pour les porteurs de projets de la région afin de les aider à financer leurs initiatives. « Cette alliance forte entre un grand média régional et notre savoir-faire permettra aux habitants du Grand Sud de financer des projets locaux, près de chez eux. La presse quotidienne régionale reste de loin le meilleur



Bulb in Town a permis à la fromagerie basque des Aldudes située à Saint-Jean-Pied-de-Port de lever 100 000 € en moins d'un mois. / D.R.

moyen de toucher les gens d'un territoire » a expliqué Alexandre Laing, cofondateur de Bulb in Town.

De son côté, le directeur général du Groupe Dépêche, Jean-Nicolas Baylet estime que « cette activité, en association avec Bulb in Town, est en phase avec notre ADN régional axé sur la proximité. La dimension locale prend tout son sens avec la plateforme OcciStart, grâce à l'aide de financement de projets locaux : des petits commerces en lancement ou en perte d'activité, aux créations d'associations. A travers cette initiative, le Groupe Dépêche du Midi s'engage pour soutenir les entrepreneurs de son territoire ».

Bulb in Town (littéralement « Back Up Little Business in Town » pour « Soutenir les petites entreprises de votre ville ») s'adresse à un large spectre de projets. « Cela peut aller de la reprise d'un café dans un village du Lot pour quelques milliers d'euros au financement d'une centrale hydroélectrique en Ariège pour laquelle nous avons levé 1 M€ auprès de 47 investisseurs en seulement 45 jours » illustre Alexandre Paing. Bulb in Town affiche un savoir-faire inégalé sur le créneau du financement collaboratif de proximité, marché dont il est le leader national. Depuis sa création en 2013, Bulb in Town a financé 450 projets en France pour 5 M€

100 PROJETS

OcciStart déjà en ligne doit permettre à une vingtaine de projets d'être présentés à des investisseurs particuliers de la région d'ici la fin de l'année. Pour 2017, la plateforme table sur une centaine de projets par an. Les projets peuvent lever entre 1 000 € et 130 000 € dans le schéma de don contre don et de 40 000 € jusqu'à 1 M€ pour un investissement contre des actions de la société.

collectés auprès de 35 000 Français. La déclinaison régionale OcciStart organisera plusieurs appels à projets par an que relaieront les sites web et les journaux du Groupe Dépêche qui joueront également le rôle d'« oreilles du territoire » pour faire remonter les initiatives des porteurs de projets. Sur le site seront présentées des fiches de présentation sur chaque projet avec le montant de la souscription recherché, les modalités et le calendrier de l'opération. À terme, OcciStart sera déployé sur les autres journaux, supports web et print du groupe notamment Midi Libre et L'Indépendant.

Gil Bousquet

www.occistart.fr

Le Monde

Dépakine : un député propose une taxe sur les produits de santé pour indemniser les victimes



A la maternité d'Argenteuil, en 2013. FRED DUFOUR / AFP

Le député socialiste de Haute-Garonne Gérard Bapt propose lundi 29 août de créer une nouvelle taxe sur les produits de santé pour alimenter le fonds d'indemnisation des victimes du Dépakine, un antiépileptique à l'origine de malformations congénitales. Le rapporteur du budget de la Sécurité sociale annonce au journal *Les Echos* son intention de déposer un amendement au projet de loi de financement de la « Sécu » pour 2017 :

« Cette “flat tax” de 0,1 % ou 0,2 % serait perçue sur tous les produits de santé pris en charge par la Sécurité sociale, et pas seulement les médicaments, parce qu’après tout les prothèses mammaires PIP étaient elles aussi remboursées. »

Le parlementaire estime que la taxe pourrait rapporter de 33 millions à 66 millions d’euros. Le ministère de la santé avait annoncé, mercredi 24 août, aux familles de victimes la création d’un fonds d’indemnisation. La création devrait être votée au Parlement d’ici à la fin de l’année. Ses modalités seront arrêtées le 20 septembre – elles seront alors présentées à l’association des parents de victimes, l’Apesac.

Réparation intégrale du dommage

Près de 40 000 familles sont susceptibles de déposer un dossier. Le ministère devrait accorder une réparation intégrale du dommage et non pas une indemnisation forfaitaire. Les familles pourront faire expertiser gratuitement le lien de causalité entre la souffrance de leur enfant et le médicament pris par la mère pendant sa grossesse.

Entre 2007 et 2014, seules 60 % des grossesses sous Dépakine aboutissent à des naissances vivantes

Issue des grossesses des femmes exposées à l’acide valproïque alors que la notice du médicament déconseillait sa prescription aux femmes enceintes.

Created with Highcharts 4.1.90 2500 5000 7500 10000 12500 15000 17500 enfants mort-nés autres (grossesses extra-utérines, fausses couches) interruptions de grossesse (IMG, IVG)naissances vivantes

- naissances vivantes: 8 701
sur 14 322 grossesses sous acide valproïque

Source : Rapport ANSM-CNAMS

Entre 2007 et 2014, 14 322 femmes enceintes ont été exposées au valproate de sodium, la substance active de l’antiépileptique Dépakine, ce qui représente environ 0,2 % des grossesses débutées, selon l’Agence nationale de sécurité du médicament et l’Assurance maladie. La notice de ce médicament mentionnait explicitement dès 2006 des risques de malformations congénitales. La Dépakine est commercialisée depuis 1967.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/sante/article/2016/08/29/depakine-un-depute-propose-une-taxe-sur-les-produits-de-sante-pour-indemniser-les-victimes_4989037_1651302.html#WJTB148tL3cOg5H5.99



Proposition de Gérard Bapt

Dépakine : taxer les produits de santé pour indemniser les victimes

par Audrey Vaugrente

Les victimes de la Dépakine bénéficieront d'un plan d'indemnisation. Un député PS propose de taxer les produits de santé afin de rassembler la somme nécessaire.



LODI FRANCK/SIPA

Une taxe pour financer l'indemnisation des victimes de la Dépakine (valproate de sodium). C'est la solution que propose le député Gérard Bapt (PS) après l'annonce du dédommagement des victimes de ce médicament tératogène.

Un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), remis au ministère de la Santé le 24 août, révèle que 14 322 grossesses ont été exposées à ce médicament tératogène entre 2007 et 2014.

85 % d'exposition

Le valproate de sodium (Dépakin, Dépakote et génériques) est un anticonvulsivant indiqué en traitement de l'épilepsie et des troubles bipolaires. Mais il fait l'objet de conditions strictes de prescription : malformations congénitales et troubles neurocomportementaux surviennent lorsque le foetus a été exposé à cette molécule.

Une restriction qui n'a pas été systématiquement appliquée d'après les résultats du rapport de l'ANSM. Ainsi, 85 % des enfants nés d'une mère épileptique ont été exposés à la Dépakin aux premier et deuxième trimestres. Cette période est particulièrement sensible aux effets tératogènes d'un médicament.

D'après les estimations, jusqu'à 40 % des bébés souffrent des conséquences d'une exposition au valproate de sodium. Marisol Touraine a annoncé, dans la foulée du rapport, un plan d'indemnisation de ces jeunes patients. Ses modalités de mise en œuvre seront votées vers la fin de l'année. Il pourra s'appuyer sur les résultats de l'expertise juridique, encore en cours, et le registre national des malformations congénitales.

Préserver l'Assurance maladie

Gérard Bapt n'a pas attendu les débats pour avancer ses propositions. Interrogé par le journal *Les Echos*, le député suggère la mise en place d'une « flat tax de 0,1 % ou 0,2 % » sur les produits de santé, y compris ceux qui ne sont pas des médicaments. Afin de ne pas nuire aux échanges extérieurs, la taxe ne s'appliquerait pas aux produits exportés.

Le quotidien économique estime que ce dispositif rapporterait 33 à 66 millions d'euros, s'appuyant sur le chiffre d'affaire annuel du médicament. La somme pourrait ne pas suffire : selon l'association Apesac (Aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant), 30 à 50 000 personnes doivent vivre avec les séquelles d'une exposition à la Dépakin.

La solution de Gérard Bapt présente deux avantages majeurs : elle ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes de l'Assurance maladie, dont l'équilibre est délicat. Elle n'implique pas non plus directement le laboratoire Sanofi, qui produit la Dépakin, et dont la responsabilité n'a pas encore été définie.



Dépakine: Une taxe pour indemniser les victimes?

SANTE Un député propose de taxer l'ensemble des produits de santé de 0,1 % ou 0,2 % pour financer le fonds d'indemnisation...



La dépakine est un médicament anti-épilepsie. - LODI Franck/SIPA

Comment financer l'indemnisation des victimes de la Dépakine ? Pour éviter que ce nouveau scandale sanitaire n'affecte trop durement les finances de l'Assurance maladie, un député PS propose une alternative. **Gérard Bapt**, rapporteur du projet du projet de loi de Finances de la Sécurité sociale, souhaite créer une nouvelle taxe pour financer cette indemnisation, révèle *Les Echos*.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, avait déjà annoncé la semaine dernière la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de cet antiépileptique.

« Cette taxe pourrait rapporter entre 33 et 66 millions d'euros »

« Cette flat tax de 0,1 % ou 0,2 % serait perçue sur tous les produits de santé pris en charge par la Sécurité sociale, et pas seulement les médicaments, parce qu'après tout, les prothèses mammaires Pip étaient elles aussi remboursées », explique le député socialiste au quotidien économique. « Cette taxe pourrait rapporter entre 33 et 66 millions d'euros », précise Gérard Bapt.

La semaine dernière, le ministère de la Santé a reconnu que plus de 14.000 femmes enceintes avaient été « exposées » entre 2007 et 2014 à ce médicament nocif pour le fœtus. Commercialisée depuis 1967 en France, la Dépakin est sur la sellette comme tous les médicaments à base de valproate de sodium, à cause d'un risque élevé de malformations congénitales mais également d'un risque accru d'autisme et de retards intellectuels et/ou de la marche, pouvant atteindre jusqu'à 40 % des enfants exposés.

Les Echos

Un député propose de taxer les produits de santé pour alimenter le fonds Dépakine

Solveig Godeluck

Un-depute-propose-de-taxer-les-produits-de-sante-pour-alimenter-le-fonds-depakine-web-tete-0211233450941_1000x533.jpg



L'idée du rapporteur du budget de la Sécurité sociale ne va pas plaire à l'industrie pharmaceutique, qui réalise déjà la moitié des économies dans le budget de la santé alors qu'elle ne pèse que 15 % des dépenses.

Tous les médicaments et dispositifs médicaux seraient taxés. Le rapporteur du budget de la Sécurité sociale estime que la responsabilité de Sanofi n'est pas établie.

La création du fonds Dépakine est actée, mais comment l'alimenter ? La semaine dernière, le gouvernement a accepté de prendre en charge les victimes de ce nouveau scandale sanitaire. Des dizaines de milliers de femmes enceintes ont consommé ce médicament et ses dérivés, prescrits contre l'épilepsie et les troubles bipolaires depuis cinquante ans. Jusqu'à 40 % des enfants nés de ces femmes souffriraient de malformations et de retards de développement.

Pour réparer les dégâts, il va probablement falloir trouver beaucoup d'argent. L'association Apesac, qui défend les victimes, estime que 30.000 à 50.000 personnes auraient subi des séquelles. En cas de handicap moteur ou d'autisme sévère, il faut une aide à la maison ou à l'école. Et ce sont des pathologies incurables, qu'il faut prendre en charge du berceau à la tombe.

Or l'enveloppe des dépenses de santé en 2017 est vraiment étriquée : les frais ne pourront progresser que de 1,75 %, plus de deux fois moins vite que la pente naturelle de la consommation de soins. Ce taux devrait certes être révisé autour de 2 %, mais cela ne suffira même pas à compenser le coût de la revalorisation du point de la fonction publique hospitalière et de la hausse des tarifs des médecins.

« Flat tax de 0,1 ou 0,2 % »

Confronté à cette impasse, **le rapporteur du budget de la Sécurité sociale, Gérard Bapt**, propose de créer une nouvelle taxe pour alimenter le fonds Dépakine sans pomper dans l'enveloppe de l'Assurance-maladie. Il déposera un amendement en ce sens dans le projet de loi financement de la Sécurité sociale pour 2017. « *Cette flat tax de 0,1 % ou 0,2 % serait perçue sur tous les produits de santé pris en charge par la Sécurité sociale, et pas seulement les médicaments, parce qu'après tout, les prothèses mammaires Pip étaient elles aussi remboursées* », explique le député socialiste, en faisant allusion à l'affaire de ce fabricant ayant commercialisé des poches de silicone qui n'étaient pas aux normes.

Le rendement d'une telle taxe, qui doit encore être affiné avec l'administration, oscillerait donc entre 33 et 66 millions d'euros, puisque le chiffre d'affaires du médicament s'élève à 28 milliards d'euros par an (en incluant ceux prescrits à l'hôpital), et celui des dispositifs médicaux à 5 milliards d'euros. Seuls les produits effectivement commercialisés en France seraient taxés, afin de ne pas pénaliser les exportateurs. « *Le taux de la taxe serait laissé à la discréction de l'exécutif et fixé chaque année en projet de loi de financement de la Sécurité sociale* », précise le député.

L'idée de Gérard Bapt va déplaire à l'industrie pharmaceutique, qui réalise déjà la moitié des économies dans le budget de la santé alors qu'elle ne pèse que 15 % des dépenses. Mais ce serait un moyen de faire contribuer les laboratoires à la réparation dans l'affaire Dépakine sans faire peser l'essentiel de l'effort sur Sanofi. Contrairement à l'Apesac, le député n'accuse pas le laboratoire français. « *Rien ne prouve à ce stade qu'il y a eu une intervention du laboratoire pour faire taire des alertes ou étouffer des rapports, contrairement à ce qu'on a vu dans l'affaire du Médiator* », souligne-t-il. « *D'ailleurs, c'est pis, parce que cela prouve l'inertie du système sanitaire*, ajoute-t-il. *Personne ne prend le taureau par les cornes.* »

Si cette nouvelle tuyauterie était mise en place, elle permettrait aussi de faire face à d'éventuels nouveaux ratés du système de pharmaco-vigilance. Malgré les réformes intervenues suite à l'affaire Mediator, on a continué à dispenser des produits dangereux, des prothèses Pip à la pilule de troisième génération.

Solveig Godeluck

30 AOÛT 2016

Remerciements

SAINT-JEAN

Suite au décès de

Madame Thérèse ECAROT LECLOU FOSSE

le 1er août 2016, à Béziers,
Philippe ECAROT,
Conseiller Municipal,
Président de l'association Mieux Vivre à Saint-Jean,
et toute sa famille,
remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien et leur
solidarité dans cette période difficile.

La première pierre des Granges

• page 28

31 AOUT 2016

SAINT-JEAN

La première pierre des Granges a été posée

« Ce bâtiment a vocation à fédérer au sein d'un même équipement socioculturel moderne et chaleureux, divers services, aujourd'hui dispersés dans la ville, dans des locaux inadaptés à l'évolution des besoins de la population » a souligné le maire Marie-Dominique Vézian, hier, à l'occasion de la pose de la première pierre du bâtiment intergénérationnel Les Granges.

Il regroupera, au cœur de ville, la bibliothèque, la MJC, la ludothèque et l'espace séniors. Le premier magistrat rappelle : « S'adressant aux jeunes, aux plus anciens, à un large public, le projet de fonctionnement va être pensé au plus près des besoins et des attentes des habitants. D'ailleurs, j'ai souhaité que des consultations soient menées sur cette question avec la population ». Président du conseil départemental, Georges Méric a confié que ce nouveau bâtiment sera une « espérance d'avenir » fondé sur la culture, la rencontre, le partage, la convivialité et la solidarité : « Aujourd'hui la lutte contre l'obscurantisme, le fondamentalisme et le fanatisme est primordiale. Cet espace socioculturel intergénérationnel est porteur de sens et d'espérance, fondateur d'un vivre ensemble dans la volonté d'une citoyenneté heureuse et émancipatrice ». Guy Patti, pré-



Autour de Marie-Dominique Vézian les personnalités qui ont manié la truelle pour étaler le ciment de la première pierre./Photo DDM.

sident de la CAF Haute-Garonne a déclaré que « créer un équipement socioculturel constitue toujours une forme de pari et d'espoir sur l'avenir, c'est une porte ouverte sur la société de demain que nous voulons toujours plus libre et plus responsable. Je tiens à saluer votre action ».

Le député Gérard Bapt a rappelé la genèse des Granges : « Je suis très heureux que cet équipement initialement prévu pour la maison de maître dite Maison Treilhes ait pu démarer, à proximité, avec le maire Dominique Vézian. Ma seconde satisfaction est que la mairie a gagné contre les plaideurs de

mauvaise foi qui ont retardé quatre ans durant la vente de la maison de maître en ruine, pour un apport de 1,5 million d'euros dont les contribuables saint-jeannais vont enfin profiter pour le financement d'investissements nouveaux ». À cette cérémonie figuraient également le conseiller régional Bertrand Monthubert, le conseiller départemental Jean-Jacques Mirassou, le conseil municipal de Saint-Jean et les quatre architectes des Granges : Christophe Balas, Philippe Pettinati, Pierre Roca d'Huyteza et Tisso Hoffmann.

Christian Maillebiau

internet

31 AOUT 2016

Fibre optique : un déploiement à deux vitesses en Haute-Garonne

l'essentiel

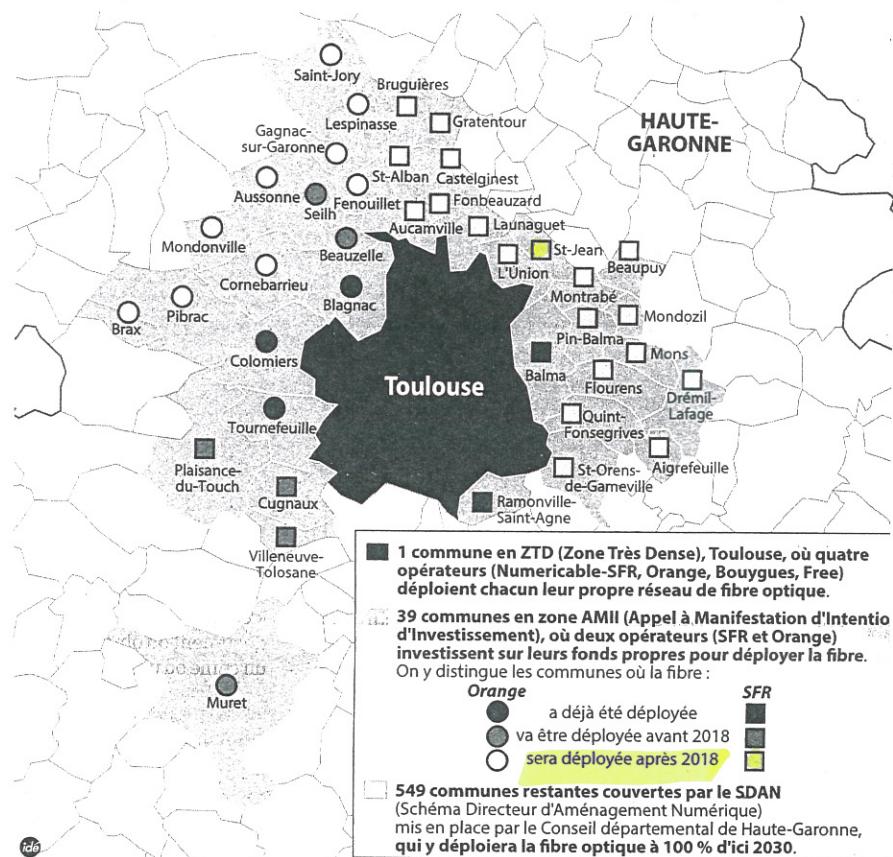
Près de 10 ans après son lancement, de nombreux quartiers de Toulouse et de sa banlieue sont désormais raccordables à la fibre optique. Pour le reste du département, il faudra attendre le déploiement réalisé sous l'égide du conseil départemental.

Ne plus jamais devoir patienter devant son écran d'ordinateur le temps qu'une page Web se charge, pouvoir télécharger en à peine une minute un film... Le très haut débit offert par la fibre optique a de quoi faire rêver. Visant à remplacer le traditionnel réseau ADSL et ses fils de cuivre, la fibre est un fil en verre ou en plastique très fin qui conduit la lumière et peut donc transmettre des masses importantes de données. La fibre permet ainsi un accès ultrarapide à Internet, avec des débits jusqu'à 30 fois supérieurs à ceux permis par le réseau ADSL. Pour pouvoir souscrire à un abonnement Internet par fibre auprès d'un opérateur, il faut toutefois que son logement y soit éligible, c'est-à-dire que la fibre ait été déployée par

l'opérateur dans le quartier. Mais dès lors que le remplacement des vieilles paires de cuivre par la fibre s'avère long et coûteux pour les opérateurs, ceux-ci privilégiennent le déploiement de la fibre dans les zones très denses (ZTD), où les travaux de raccordement touchent de nombreux foyers, et donc de nombreux souscripteurs potentiels à un contrat internet. C'est le cas notamment de la ville de Toulouse, où chaque opérateur déploie son propre réseau de fibre optique. Ainsi, SFR annonce 142 000 logements éligibles à ce jour, contre 146 000 pour Orange, 100 000 pour Bouygues, et 123 000 pour Numericable. Plusieurs quartiers toulousains ne sont néanmoins pas encore couverts, notamment au sud et au nord-est de la Ville rose (des cartes de déploiement sont accessibles sur les sites Internets des opérateurs). Mais ce n'est rien comparé au reste du département. Si dans les communes en périphérie de Toulouse, un accord passé en 2011 entre Orange et SFR devrait permettre de connecter 39 communes avant 2020 (voir carte), les quelque 549 communes restantes sont toujours des zones blanches. C'est pour cela que le conseil départemental de Haute-Garonne a décidé de la mise en œuvre depuis cette année et jusqu'en 2030 d'un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), piloté par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique. Prévoyant d'abord une montée en débit de l'ensemble du département d'ici 2017, le SDAN vise ensuite à équiper en fibre 80 % de la population du département avant 2020, et enfin 100 % d'ici 2030. Un objectif ambitieux, mais qui, s'il est tenu, permettra de faire profiter l'ensemble du département des miracles de la fibre.

Tom Val

Le déploiement de la fibre en Haute-Garonne



QUID DE LA COUVERTURE 4G ?

Si la fibre optique permet de bénéficier du très haut débit chez soi, le réseau 4G est son équivalent pour la navigation sur smartphones, tablettes et autres périphériques mobiles. Signifiant précisément quatrième génération de réseaux mobiles, la 4G offre des débits en réception jusqu'à 100 fois supérieurs à ceux de la génération précédente, la 3G, mais nécessite pour être mis en place la modification d'antennes-relais déjà existantes ou l'installation de nouvelles antennes. À Toulouse, SFR a été le premier opérateur à déployer une offre 4G en juin 2013, suivie un mois plus tard par Orange. Aujourd'hui, les deux opérateurs historiques ainsi que Bouygues Telecom couvrent l'intégralité de la ville rose en 4G, et y proposent même de la 4G+ avec des débits encore plus importants. Ceci n'empêche pas la navigation en 2G ou 3G d'être encore de mise, notamment en intérieur où les obstacles au réseau sont importants. À l'échelle de toute la Haute-Garonne, SFR avance un taux de couverture de la population de 85 %, contre 88 % pour Orange et 90 % pour Bouygues Telecom, sachant que ce dernier bénéficie jusqu'en 2018 des antennes SFR. Enfin, chez Free, l'autre opérateur qui installe ses propres antennes 4G, aucun chiffre n'a pu nous être communiqué.

repères

100

POURCENTS > de la population de Haute-Garonne éligible à la fibre en 2030. Cas particuliers exceptés, c'est l'objectif final du schéma directeur d'aménagement numérique, établi par le conseil départemental.

31 AOUT 2016

le fait du jour

Rentrée: des patrouilles devant les écoles

l'essentiel ▶

La rentrée scolaire 2016, demain, est placée sous le signe de la sécurité. Les diverses mesures de prévention seront accompagnées du renforcement de patrouilles des forces de l'ordre.

Prefet, procureur de la République, patrons de la police, de la gendarmerie, des pompiers, de la délégation militaire départementale... eux aussi ont préparé la rentrée scolaire aux côtés des responsables de l'Éducation nationale, de la direction régionale de l'agriculture (pour les lycées agricoles) et des conseils départemental et régional. Hier après-midi, Pascal Mailhos, préfet de la Haute-Garonne, a réuni l'état-major de sécurité consacré à la protection des établissements scolaires. À l'heure des attentats, la sécurité lors de la rentrée, demain jeudi, mais aussi tout au long de l'année, s'est imposée comme une priorité. Ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, Bernard Cazeneuve et Najat Vallaud-Belkacem, l'ont rappelé, conjointement, la semaine

dernière, en soulignant que « le niveau de menace terroriste est très élevé. » La stratégie, en résumé, consiste à impliquer tout le monde et à faire travailler ensemble les divers acteurs pour anticiper et sécuriser.

Le renforcement des mesures de sécurité « devra se faire avec le concours concerté des forces de sécurité, de la communauté éducative et des élus », a souligné hier le préfet à l'issue de la réunion.

Exercice de sécurité

Cette rentrée 2016 dans l'Hexagone sera donc particulière. Première mesure : les élèves et parents pourraient

bien croiser demain, devant les écoles, collèges et lycées, des policiers, des gendarmes ou des militaires. Une surveillance était déjà en vigueur. Elle sera renforcée par ces patrouilles qui seront mobiles, et non permanentes, devant chaque établissement, précisons-le, une option matériellement impossible. Cette mesure inclut les polices

municipales. Et concerne aussi les universités. Les ministres avaient affirmé que des réservistes de la gendarmerie seraient mobilisés dans ce cadre. En Haute-Garonne, une cinquantaine d'entre eux renforcera ainsi la gendarmerie.

Pour les mesures préventives, des référents sûreté, déjà en place, sont à la disposition de la communauté éducative pour apporter leur expertise. Les regroupements d'élèves devant les établissements sont à éviter, rappelle le préfet qui, à cette occasion, insiste

« Les regroupements aux abords des établissements devront être évités. »

sur « la responsabilité partagée » de chacun.

Trois exercices de sécurité devront être menés cette année dans les écoles, dont un, spécifique aux attentats, sur le scénario d'une intrusion. Pour sa part, le préfet a annoncé l'organisation d'« un exercice départemental de gestion de crise en milieu scolaire ». Un exercice de grande ampleur pour « renforcer la coordination des acteurs ».

Jean-Noël Gros



Aux abords des établissements, des patrouilles mobiles seront renforcées cette année. / DDM

LES CONSIGNES EN VIGUEUR

Voici les mesures en vigueur dans les établissements scolaires récemment rappelées par les ministères concernés. L'accès à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte de l'école ou de l'établissement. Un contrôle visuel des sacs peut être effectué. L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée. En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants. Les écoles et les établissements peuvent assouplir leurs horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique. Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. La vigilance de tous, y compris de la part des parents d'élèves, est demandée dans le cadre de ces consignes.

Quint-Fonsegrives

La clinique La Croix du Sud en pleine croissance

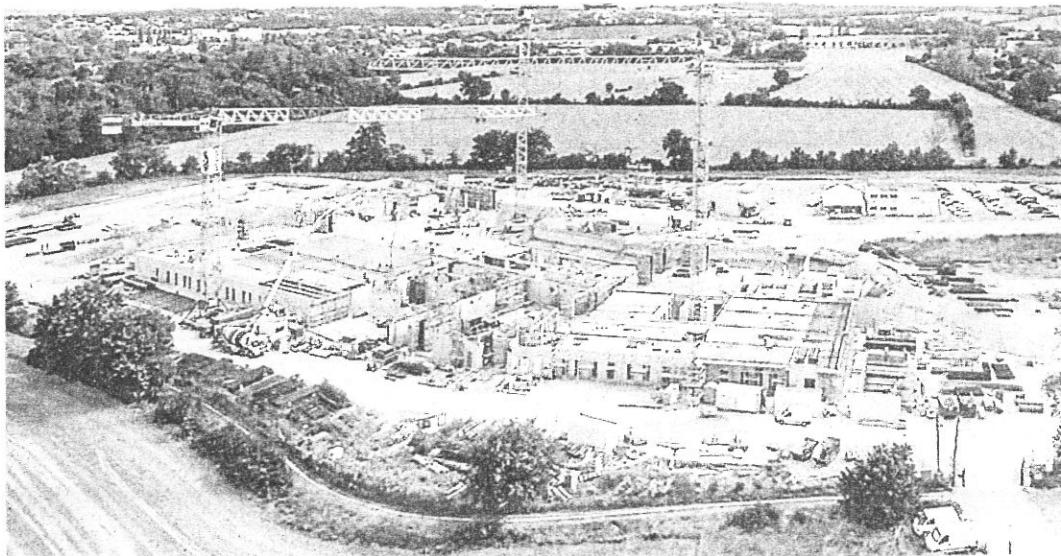
l'essentiel ▶

Les travaux de la clinique Capio, à Quint-Fonsegrives, vont bon train. Le groupe annonce la création prochaine d'un pavillon témoin où des équipes seront mises en situation de tests réels.

Le chantier de la clinique « La Croix du sud » avance à grand pas. Les murs se dressent sur 31 000 m² et l'on vient d'apprendre que dans deux mois à peine une structure « éphémère » serait mise en place pour peaufiner l'organisation. Il s'agit d'un pavillon témoin où plusieurs équipes pourront trouver l'installation la mieux adaptée aux professionnels de la santé et aux patients. Claude Porcher, directrice de projet chez Capio étaie ainsi : « Nous allons créer un pavillon dans lequel il y aura un bloc opératoire, une chambre pour les patients et un poste infirmier. Le but est d'utiliser ces lieux pendant deux mois et d'entendre toutes les remarques que les utilisateurs feront pour optimiser le fonctionnement. Quarante équipes testeront ce pavillon ».

100 millions d'euros

Si les dernières technologies occuperont assurément les lieux,



Le chantier de la clinique avance à grands pas. Ouverture annoncée en 2018. /Photo DDM reproduction

une organisation « moderne et performante » est également annoncée par le groupe. Elle sera détaillée lors des prochaines conférences de présentation officielles prévues en fin d'année, mais l'on sait déjà, par exemple, que le système dit « plein-vide » (organisation née dans les usines Toyota !) sera choisi pour la gestion des médicaments. « Il s'agit de mieux gérer les stocks tout en facilitant le travail du personnel infirmier. Ce principe sera aussi testé dans le pavillon. Nous avons prévu de tout expliquer lors d'un rendez-vous où tous les invités pourront suivre un parcours ex-

plicatif », ajoute Claude Porcher. Construite pour accueillir 70 % de ses patients en ambulatoire, la clinique regroupera la Polyclinique du Parc et la Clinique Saint Jean Languedoc. Le chantier est entièrement porté par le groupe qui rappelle sa stratégie : « Investir dans l'outil plus que dans les murs ». Du coup, Capio n'a pas choisi de devenir propriétaire de l'ensemble, mais plutôt une sorte de locataire exclusif, via un clef en main locatif. Cette opération présenterait moins de risques pour les investisseurs. Ce qui n'empêche pas la facture totale de s'élever à près de 100 millions

d'€. L'ouverture est prévue en 2018.

Emmanuel Haillot

le chiffre

85 000

PATIENTS > Attendus l'année de l'ouverture. 600 salariés et 120 médecins sont annoncés sur le site où l'on trouvera 29 blocs opératoires, 17 postes infirmiers et 400 lits.

LA DÉPÈCHE

DU MIDI

Nord-Est

31 AOUT 2016

SAINT-JEAN

M. Vincent BERNABEU,
son époux ;
Mme Andrée CURIE, sa fille ;
M. Pierre BERNABEU, son fils ;
Nicolas, Marion et Tom,
Mathieu et Fatima,
ses petits-enfants
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

Madame Gisèle BERNABEU

Née DIGRÉGORIO

survenu dans sa 90^e année.
La cérémonie civile sera célébrée
le jeudi 1er septembre 2016,
à 16 h 30, au nouveau cimetière
de Saint-Jean.

Mme Bernabeu repose au
funérarium de Saint-Jean.

Le présent avis tient lieu de
faire-part et de remerciements.

S'informer : PF Saint-Jeannaises
Saint-Jean, Balma, tél. 05.61.35.04.05